

Petre Guran et Bernard Flusin (dir.), *L'empereur hagiographe, culte des saints et monarchie byzantine et post-byzantine*, Bucarest, New Europe College, 2001, p. 376

Sandrine Lerou

DANS **ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES 2005/5 60e année**, PAGES IX À IX
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'EHESS**

ISSN 0395-2649

ISBN 9782200920302

Date de mise en ligne : 01/10/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-Annales-2005-5-page-IX?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Pierre Briant*Darius dans l'ombre d'Alexandre*

Paris, Fayard, 2003, 666 p.

Il ne s'agit pas vraiment d'une biographie du dernier des Achéménides qui vit son empire s'effondrer en quelques années sous les coups du jeune roi de Macédoine. Et la mention de ce dernier dans le titre indique bien que c'est « dans l'ombre d'Alexandre » que se dessine l'image que la postérité a retenue de Darius III. Mais le roi de Perse n'est pas seulement le négatif du conquérant macédonien. Et le grand intérêt du livre de Pierre Briant est de montrer comment les historiens anciens de la conquête ont repris tout un ensemble de représentations, d'*exempla*, héritées d'une longue tradition.

Le problème en effet auquel on se heurte pour faire l'histoire de ce moment important de l'évolution du monde antique est la quasi-absence de sources contemporaines. Les « Histoires d'Alexandre » qui nous sont parvenues sont toutes postérieures d'au moins trois siècles à la conquête et par là même sont dépendantes de ce que ces trois siècles ont ajouté à la légende du conquérant. Le même problème se pose donc pour qui veut tenter de retrouver la personnalité de son adversaire. Comme le rappelle P. Briant dans un chapitre intitulé « Une ombre parmi les siens », les sources achéménides ne sont d'aucun secours. Une formule résume bien la difficulté : Darius est un roi sans palais, un roi sans sépulture, un roi sans visage. C'est donc d'abord à travers les récits consacrés à son adversaire qu'il faut essayer d'entrevoir la figure de Darius. Mais les anecdotes auxquelles recourent les historiens et les moralistes anciens nous appren-

nent bien peu de choses sur le souverain perse. P. Briant démontre néanmoins que l'on y retrouve l'image que le monde grec avait élaborée du « despote oriental », celui qui, selon Aristote, régnait sur un peuple d'esclaves. On a coutume de distinguer, dans l'historiographie ancienne d'Alexandre, deux courants. Le premier, tenu pour le plus « sérieux », est représenté par Arrien, le second, la « Vulgate », a inspiré particulièrement Quinte Curce. Arrien s'est volontairement placé dans la tradition de Xénophon en intitulant son récit l'*Anabase*. Il n'accorde à Darius que de brèves allusions, et c'est seulement à propos de la mort du roi perse qu'il en élabore un portrait très partiel. Comme l'écrit P. Briant, « le Darius d'Arrien est moins un personnage historique, à l'individualité bien marquée et clairement analysée, qu'un fantôme historiographique créé à l'aide de stéréotypes. Situé systématiquement en position de faire-valoir, il est destiné en toute occasion à rehausser encore l'éclat du jeune conquérant macédonien. Au demeurant fort sommaire, sa présentation relève moins de l'observation historique que d'une élaboration littéraire, à la fois créatrice et porteuse de représentations gréco-romaines exclusives de tout autre regard » (p. 187). Mais si Darius apparaît plus courageux chez Quinte Curce et les auteurs de la Vulgate, on retrouve néanmoins les mêmes traits hérités de tout un système de représentations. « Darius, écrit P. Briant, était condamné à perdre la bataille de la mémoire, aussi bien sous le poids des armes brandies par son adversaire que par l'effet cumulé des procédés littéraires utilisés par les auteurs gréco-romains pour chanter la gloire du roi macédonien » (p. 222). Procédés littéraires qui remontent jusqu'à l'*Iliade*

d'Homère, mais s'inspirent aussi d'Hérodote (les conseillers flatteurs, parmi lesquels des transfuges grecs ; la fuite de Xerxès après Salamine) et, on l'a déjà rappelé, du Xénophon de l'*Anabase*.

Mais il s'agit jusque-là du comportement de Darius au combat, de son refus de s'engager. Or il est un autre aspect de l'image du roi perse qui révèle également ce recours à tout un ensemble de stéréotypes : le luxe dont s'entoure le Grand Roi en campagne, les mets choisis, la boisson contenue dans des vases d'argent ; l'indifférence à la misère des soldats opposée au dévouement d'Alexandre refusant de boire l'eau dont ses hommes sont privés ; et pour finir, l'image de Darius mourant, buvant l'eau croupie dans le casque de fer d'un soldat macédonien. Autre aspect de ce luxe : la présence des femmes, celles de la famille, mais aussi concubines et, ultime image du féminin, l'eunuque Bagoas qui sera le révélateur de l'orientalisation d'Alexandre, quand le roi macédonien en fera son amant.

Dans les deux derniers chapitres du livre, P. Briant revient au Darius oriental, celui que les récits iraniens appellent Dàrà. Les écrits préislamiques donnent d'Alexandre une image négative, alors qu'Iskander dans les sources islamiques est vu de manière plutôt positive, d'autant qu'il est présenté comme le fils illégitime de Dàrà l'Ancien. Mais Dàrà le Jeune (Darius III) demeure dans l'un et l'autre cas un personnage insignifiant, faible, inconsistant, trahi par les siens. Et dans les récits où Iskander est le demi-frère de Dàrà, c'est tout naturellement qu'il recueille son héritage, et non, comme dans les récits grecs, en vainqueur et maître par la lance de l'Empire achéménide.

Cette brève analyse du livre de P. Briant ne donne qu'une idée partielle de la richesse de la démonstration. La mise en lumière des traditions littéraires auxquelles se réfèrent implicitement ceux qu'on appelle les « historiens d'Alexandre » est particulièrement suggestive, et l'on attend avec impatience la suite annoncée de cette démarche, appliquée cette fois au Conquérant.

**Angelo Forte, Richard Oram
et Frederik Pedersen**

Viking empires

Cambridge, Cambridge University Press,
2005, 447 p.

Cet ouvrage abondamment illustré joue d'entrée de jeu sur l'ambiguïté, en anglais comme en français, du terme « empire » : il s'agit aussi bien de territoire sur lequel on règne que de domaine où l'on exerce une certaine domination. Les auteurs – un juriste, un historien du Moyen Âge, un spécialiste du domaine celtique – se veulent provocateurs et paraissent certains de révolutionner l'étude du phénomène viking. Ils n'ont pas voulu étudier la question sur la face est de l'Europe et s'en expliquent : nous leur en donnons acte, bien que leurs thèses s'en fussent trouvées considérablement confortées !

Dès les premières pages, en effet, le lecteur regimbe : sont sollicitées ici, avec une rare constance, des sources exclusivement écrites, annales, sagas, etc., dont tous les spécialistes savent qu'il sied de les manipuler avec une extrême prudence. Pour ne donner qu'un exemple, *Orkneyinga saga*, qui est amplement mise à contribution au chapitre 10, est notoirement un texte bien trop entaché de légende et de clichés hagiographiques pour qu'on le prenne au sérieux. Quand on nous cite (p. 88) un extrait des *Trois Fragments*, où l'auteur lui-même reconnaît que ce récit a quelque chose de « miraculeux », on conclut qu'il aurait certainement mieux valu appliquer une rigoureuse critique textuelle à ces « sources ». Leur choix relève, en général, plus de la littérature que de la science, tel ce *Cogadh Gaedhel re Gallaibh*, largement sollicité, ou l'inévitable Dudon de Saint-Quentin, dont Lucien Musset (au demeurant parfaitement absent ici) disait à juste titre que ce fut « un détestable auteur ». Il en est de même de la *Göngu-Hrólf's saga*, qui met délibérément en scène un personnage hautement inventé qui n'a rien à voir avec « notre » Rollon, si tant est que ce dernier ait jamais existé. Tout le monde sait que la seule discipline qui détienne le secret du phénomène viking est l'archéologie, du reste de plus en plus sollicitée : elle est ignorée ou, au moins, escamotée ici, d'ailleurs plus ou moins

consciemment. L'impression est que les « sources », de quelque nature qu'elles soient, ont été manipulées à des fins intéressées. Cette pratique paraît inévitable à partir du moment où l'on entend substituer à la réalité (dans la mesure où nous prétendons la connaître) un certain nombre d'images inexpugnables.

Autant dire que ce livre, quoique très respectable à bien des titres, donne sans vergogne, une fois de plus, dans ce que j'appellerai « le mythe viking ». Qui, en la présente occurrence, tient tout entier dans le mot « militaire ». Il est clair que « les fiers enfants du Nord » étaient des guerriers hautement organisés, qui bousculèrent l'Empire romain dès la bataille de la forêt de Teutoburg (an 9), qui appartenaient à des « États scandinaves » constitués dès le 1^{er} siècle de notre ère (« les raids vikings ne furent que la culmination d'une période bien plus longue d'édification d'empires parmi les tribus germaniques qui habitaient la péninsule scandinave »). C'étaient donc des militaires professionnels en quête d'empires à fonder et à défendre, comme ce fut le cas en Danelaw (ici, soit, à la rigueur), en Normandie et dans les territoires nord-atlantiques et celtiques, dont on va reparler. Il y a là une manière d'idée fixe que ces auteurs ne sauraient tenir pour nouvelle. Le chapitre 3 tout entier présente le phénomène viking comme conscient de ses buts et organisé en conséquence et, en vérité, de pareilles opinions semblent bien difficiles à soutenir, surtout lorsque l'on s'est livré, chose que les auteurs ne font jamais, à une patiente étude de mentalités à partir des textes scandinaves (et non dus à des clercs chrétiens), même s'ils sont bien plus récents, comme les *eddas*, les sagas ou la scaldique. Ils auraient découvert que « roi » (*konungr*) n'a rien à voir avec notre idée de la chose, non plus que « dynastie », « aristocratie », « royaume », tous termes qui n'ont pas d'équivalent en vieux norois. Ils veraient aussi que la plupart des incursions nordiques furent le fait du hasard, puis d'un certain esprit de système, enfin d'une volonté de colonisation, mais jamais d'une ambition politique d'établir des « empires ». Les Vikings furent certainement de redoutables pillards, comme presque toutes les peuplades de négociants maritimes, mais seulement lorsque ce

fut possible et là où c'était réalisable. Pour le reste, c'étaient d'honnêtes (si l'on peut dire !) commerçants particulièrement bien équipés pour cela. Au demeurant, l'observateur est saisi de constater avec quelle rapidité, quelle facilité les arrivants se fondent dans la population ambiante (le phénomène normand de Normandie est parfait à cet égard, voyez ici p. 64, et les auteurs auraient pu en tenir compte, évitant ainsi l'écueil d'une certaine naïveté, qui n'est pas absente de ce livre), de quelle manière aussi on nous dit et redit, des inscriptions runiques aux sagas, que le Viking s'embarquait *til afla sér fjar*, pour acquérir des richesses, de quelque façon que ce fût, la première étant et demeurant le commerce dont les auteurs ne parlent que par incidence. On ne s'étonne pas, dès lors, de confusions constantes ou de contradictions internes qui défigurent les « thèses » défendues ici.

Le fait est avéré dès que l'on entend vérifier certaines informations avancées à partir de sources secondaires non critiquées. Le rapporteur prendra de rapides exemples tirés de l'islandais. Comment peut-on affirmer que les *papar* (nom que portaient les prêtres irlandais en Islande au IX^e siècle) n'ont pas laissé de « preuve littéraire » en Islande (p. 131)? Pourquoi n'avoir jamais abordé la notion, capitale, de *godord* (ce pouvoir mi-temporel, mi-spirituel que détenaient certains chefs), d'où vient la curieuse confusion entre *stórgoðar* (« grands *goðar* », ce dernier terme s'appliquant à une catégorie de chefs) – qui ne figure jamais dans les textes – et *stórbændr* (« grands *bændr* », vocable qui désigne les paysans propriétaires libres)? Étranges erreurs lorsque l'on prétend renouveler l'étude d'un sujet! On ne comprend pas davantage pourquoi le christianisme fut « fondamentalement différent » de la religion pratiquée auparavant (p. 182) puisque, comme on le sait, nos connaissances de cette religion sont très limitées et sujettes à caution. Surtout, on ne voit pas pourquoi les auteurs tiennent à prolonger leur étude bien au-delà de 1066 (Hastings) puisque, de l'avis commun, cette date marque la fin du phénomène viking. On peut dire qu'à partir du chapitre 9, nous sommes hors du sujet.

Nous n'en resterons pas là. Cet ouvrage présente au moins deux ouvertures fort inté-

ressantes sur des sujets qui sont très rarement abordés en l'occurrence. Le premier revient à l'étude systématique, qui nous est proposée, du phénomène dans les territoires celtiques, Irlande, Écosse, îles nord-atlantiques, Féroë (chap. 4, 8, 9 et 10) : ce survol est très rarement effectué et le fait mérite l'attention. En second lieu, cet ouvrage nous offre de très intéressantes vues, presque inédites elles aussi, de la navigation (chap. 5) et de la vie en mer (chap. 9) des Vikings, ainsi que de leurs diverses embarcations (encore que la distinction entre *herskip* et *kaupskip*, bateau de guerre et bateau marchand, soit gratuite, le *knörr* et ses émules étant propices à tous les emplois). On pourra s'étonner aussi du choix exclusif des navires trouvés à Skuldelev (Danemark) au détriment d'autres, pourtant nombreux, mais l'ensemble est assez exemplaire pour être recommandé.

Au total, donc, un étrange ouvrage, qui mêle le meilleur et le pire et qui relevait de trop de parti-pris pour ne pas prêter facilement le flanc à la critique. Et, une fois de plus, le rapporteur déplore l'absence totale de références, dans une bibliographie de pourtant vingt-cinq pages comme dans les nombreuses notes, portant sur les recherches françaises.

RÉGIS BOYER

Jean-Michel Sallmann

Charles Quint, l'empire éphémère

Paris, Payot, « Biographie », 2000, 375 p.

L'année 2000 fut celle d'une vaste production de livres sur Charles Quint à l'occasion du cinquième centenaire de la naissance de ce prince de la chrétienté européenne à Gand, le 24 février 1500. Des publications de toutes sortes virent le jour, notamment des biographies. En prenant une indéniable distance par rapport à cette approche, Jean-Michel Sallmann a choisi de centrer son analyse sur l'œuvre plutôt que sur le personnage, considérant à juste titre qu'un récit biographique ne rendra jamais justice à l'immensité des domaines régis par le monarque. *Charles Quint, l'empire éphémère* insère donc le profil de l'homme dans la situation fort complexe de

l'Europe de la première moitié du XVI^e siècle, qui a vu naître la Monarchie catholique.

Dans un empire qui n'avait, selon l'auteur, ni centre ni périphérie, chaque événement survenu aux frontières les plus lointaines avait des répercussions sur l'ensemble du système, comme dans un vaste jeu de dominos à l'échelle planétaire. D'où la question centrale de ce livre : avec les moyens dont il disposait et les catégories mentales de son temps, comment Charles Quint put-il régner sur un ensemble de territoires aussi divers en donnant à chacun le rôle qui lui était dévolu ? Historien, J.-M. Sallmann juge que la compréhension de l'empire doit commencer par l'analyse de ses différents domaines. Le lecteur est ainsi conduit du grand-duché de Bourgogne depuis Dijon, sa capitale, en passant par la Franche-Comté et le duché de Luxembourg, jusqu'à l'embouchure du Rhin et aux Pays-Bas hollandais. Grâce aux grandes voies commerciales qui reliaient deux des régions les plus dynamiques de l'Europe, l'Italie et les Flandres, la position stratégique de ces territoires dans l'avenir de la monarchie espagnole ne peut être ignorée. Les travaux de Hilario Casado montrent toutefois qu'au XVI^e siècle les marchands castillans furent aussi dynamiques, voire plus, que leurs homologues italiens et flamands.

L'auteur étudie ensuite l'héritage ibérique de Charles, notamment l'union dynastique des couronnes de Castille et d'Aragon selon les particularités de chacune. Remarquons à ce propos que la relation entre le roi de Castille et l'Église n'est abordée qu'à partir de la fin du XV^e siècle, et que l'auteur conçoit la péninsule Ibérique comme une *finis terrae* presque en marge du reste de l'Europe (p. 53).

L'Allemagne des Habsbourg, c'est-à-dire le Saint Empire romain germanique hérité par Charles I^{er} d'Espagne, apparaît pour sa part comme une entité plus nominale qu'effective. Le mythe d'une *translatio imperii* qui aurait transféré la dignité impériale de l'ancienne Rome aux Francs d'abord, puis aux princes allemands, est sous-jacent à l'explication de l'auteur. Il constate cependant une généralisation assez tardive du droit romain, qui ne remplaça les vieilles coutumes dans ces régions qu'aux environs de 1514.

Il y a, finalement, les possessions italiennes de Charles (le duché de Milan, les royaumes de Naples, de Sicile et de Sardaigne) qui, faisant partie de l'héritage aragonais, entrèrent dans le patrimoine impérial. Une Italie qui n'était alors qu'une réalité géographique et à peine une communauté de langue, mais néanmoins riche de réalisations culturelles, politiques, artistiques et économiques. Bon spécialiste de l'Italie, l'auteur explique la fragmentation politique qui en fit une proie facile pour les ambitions espagnole et française.

Le premier chapitre de cet ouvrage nous montre donc une Europe désagrégée qui impose à Charles de Habsbourg à la fois un défi et une destinée : le premier serait issu de la « fascination » exercée par le « modèle français » édifié par l'État le plus grand et le plus puissant de l'époque selon J.-M. Sallmann ; la seconde ne serait autre que le besoin de poursuivre la politique de ses prédécesseurs, les ducs de Bourgogne, à savoir l'hégémonie aux dépens des petites principautés et la rivalité avec la France.

C'est à partir du deuxième chapitre, « La construction de l'empire », que l'on voit apparaître des éléments biographiques liés aux alliances matrimoniales survenues dans l'héritage du monarque. J.-M. Sallmann explique ainsi les différents moments auxquels Charles Quint entra en possession de son héritage : comme duc de Bourgogne en 1515, comme roi de Castille et d'Aragon en 1516, comme empereur du Saint-Empire et comme roi, par succession, de Bohême et de Hongrie entre 1519 et 1527. Des cartes de qualité facilitent l'accès du lecteur à chacun de ces domaines.

Le chapitre suivant est consacré aux conquêtes européennes ; la partie intitulée « L'Italie sous le joug impérial » fait l'objet d'un traitement remarquable par sa profondeur. L'auteur y étudie la glorieuse décennie de 1520 à 1530 qui vit s'affronter François I^{er} et Charles Quint. Le contrôle de l'Italie du Nord allait jouer un rôle déterminant pour l'avenir de la Monarchie catholique dans l'ensemble de l'Europe. Toutefois, l'affirmation selon laquelle les sujets franco-bourguignons de l'empereur auraient vu les possessions ibériques comme de simples « colonies » nous semble quelque peu surprenante.

« L'aventure américaine » aborde ensuite l'incorporation des Indes de Castille, événement essentiel dans l'élaboration du dessein humaniste d'un empire universel. J.-M. Sallmann y relève le paradoxe des populations autochtones des Amériques, civilisations brillantes, mais fragiles face à la conquête espagnole.

Le cinquième chapitre met en valeur une rupture due aux faiblesses structurelles qui, selon l'auteur, provoquèrent l'échec de l'idéal universaliste de Charles Quint. Les éléments biographiques tels que le nomadisme du prince réapparaissent, insérés dans une architecture pertinente. L'auteur expose les processus suivant lesquels les forces de dissolution l'auraient emporté sur les forces de cohésion aux alentours de 1537. Ces dernières contribuèrent à consolider une monarchie « composite », selon l'expression heureuse que J.-M. Sallmann semble emprunter à John Elliott¹. L'auteur s'intéresse à la « réorganisation » des institutions du pouvoir et des structures politiques qui, sous Charles Quint, fut centrée pour l'essentiel sur l'Espagne. L'auteur la fait néanmoins découler d'un élément de « rationalisation » qui aurait été inspiré par la France des Valois et n'attribue aucun rôle à l'importante évolution politique castillane des XIV^e et XV^e siècles, qui mériterait pourtant qu'on s'y attarde.

Les bases idéologiques de « L'empire fragmenté » sont traitées dans le sixième chapitre, le plus long du livre, sous-titré « L'idée impériale ». Selon l'auteur, cette idée prit forme au fur et à mesure que l'empire même se mettait en place, et elle aurait une triple source : en premier lieu, les anciennes conceptions millénaristes qui trouvèrent alors une expression nouvelle. Ensuite, des courants plus récents de la pensée humaniste, qui revivifièrent la mythologie impériale de la Rome antique, restée latente pendant les deux derniers siècles du Moyen Âge. Enfin, la notion d'un empire chrétien destiné à lutter contre les infidèles, qui donna lieu à un messianisme véhiculé par une interprétation stoïcienne à l'époque de Charles Quint. Se faisant l'écho de l'ouvrage de Jean Delumeau, *Mille ans de bonheur, une histoire du paradis*, J.-M. Sallmann mentionne aussi les courants eschatologiques imprégnés de millénarisme qui escomptaient l'avène-

ment d'un second Charlemagne. La pensée d'Érasme de Rotterdam nous est également présentée dans le cadre fort complexe de l'idéologie impériale du début du XVI^e siècle. Ce chapitre dense s'achève sur une discussion sur les routes du commerce, trait fondamental de l'économie impériale, et sur une analyse de la conception impériale de Charles Quint telle que l'illustrent les instructions données par le monarque à son fils, Philippe d'Espagne, entre 1543 et 1548. Dans celles-ci, il n'est question ni de la tradition impériale gibeline ni des courants humanistes, mais plutôt de la conscience accrue de la diversité des domaines ainsi que de la protection des intérêts familiaux face aux ambitions des autres couronnes, notamment celle de France. Certes, l'origine et la formation non ibériques de Charles Quint sont bien connues. Toutefois, la position centrale de l'Espagne, et de la Castille en particulier, dans l'ensemble de l'empire nous paraît essentielle. Il reste donc à savoir si l'idée impériale ne fut pas également influencée par des éléments péninsulaires. Hormis l'esprit de croisade, caractéristique de la reconquête du royaume de Grenade, il n'y a dans cet ouvrage aucune mention des conceptions ibériques de *imperium*, du « pouvoir impérial » sans référence au Saint-Empire, qui pourtant s'avèrent fondamentales pour la compréhension du pouvoir en Castille. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Comme les précédents, le chapitre VII aborde l'importante question des conflits religieux de la première moitié du XVI^e siècle. J.-M. Sallmann présente avec clarté une synthèse de la Réforme, sous ses aspects théologiques (doctrine de Luther), politiques et sociaux (de la Réforme populaire à celle des princes de l'Empire) et géographiques (l'impact des différents mouvements de réformés dans le reste de l'empire). Pour l'auteur, la Réforme amena Charles Quint à considérer la division de la chrétienté comme un échec personnel. Elle fit en outre échouer son rêve d'un empire universel, en le poussant à renoncer au pouvoir. Le chapitre suivant met en valeur la réaction d'une Église romaine pleine de vitalité malgré les effets des mouvements protestants. L'étude de cette prise de conscience du catholicisme romain et de l'assainissement dont ses différents domaines furent l'objet, avec un

retard de vingt ans, est surtout centrée sur les péninsules Italienne et Ibérique. L'évangélisation des vastes territoires du Nouveau Monde aurait requis, selon l'auteur, toute la capacité de mobilisation de l'Église romaine².

Dans le dernier chapitre de ce livre, intitulé « La chute (1540-1558) », l'auteur atteint un parfait équilibre entre monographie et biographie. Il aborde les diverses manifestations d'opposition, d'autonomie et de violence qui mirent en danger l'empire de Charles Quint, et ce des frontières orientales face aux Turcs ottomans jusqu'aux émeutes qui ravagèrent la vice-royauté du Pérou. Pour l'auteur, ces conflits étaient en quelque sorte inhérents au système et ils n'ébranlèrent pas les bases d'une unité dont la grandeur était finalement proportionnelle à sa principale faiblesse : la distance excessive de ses lignes de communication. Une série d'alliances entre les ennemis les plus acharnés de Charles Quint, à savoir le roi de France, le sultan ottoman et les princes allemands, aurait mis fin au rêve de monarchie universelle et précipité l'abdication de l'empereur. Celle-ci fut presque aussi complexe que l'avait été l'intégration de l'empire, jusqu'à ce que finisse par prévaloir le principe de division entre les deux branches des Habsbourg, avec Philippe II régnant sur l'Espagne, les Indes occidentales, les domaines italiens et les Pays-Bas, et Ferdinand, frère cadet de Charles Quint, sur le Saint Empire romain germanique.

La conclusion de J.-M. Sallmann paraît juste : Charles Quint fut le plus grand prince de la Renaissance et non le précurseur d'une Europe dont nul n'envisageait l'existence. Bien qu'il s'efforçât de devenir un monarque espagnol et laissât ses plus grands domaines sous l'égide de la péninsule Ibérique, il resta un « Flamand » jusqu'à la fin de ses jours et dans sa retraite en Estrémadure³. Ceci ne signifie pas que l'on doive nier le rôle considérable joué par Charles Quint dans l'Europe de la Renaissance, en particulier dans deux secteurs : les efforts de cohabitation avec les luthériens et la tentative de fédérer les divers domaines d'un empire en leur accordant une marge considérable d'autonomie. La dispersion et l'immensité des royaumes semblent justifier le sous-titre de l'ouvrage, « L'empire éphémère ». Nous savons toutefois que, du

vivant même de Charles Quint, la majeure partie de cet empire acquit la forme d'une entité de nature composite à l'échelle mondiale sous l'égide de la Castille. La *monarquía española*, qui dura plus que les empires ultérieurs français et anglais, n'eut, elle, rien d'une réalité éphémère.

Certains processus caractéristiques de la péninsule Ibérique médiévale, absents du livre de J.-M. Sallmann, auraient pu l'aider à approfondir et à nuancer quelques-unes de ses appréciations. La fiction du transfert de l'empire – la *translatio imperii* – de Rome vers le centre de l'Europe barbare, telle qu'elle fut inventée par les juristes français du XIII^e siècle, aurait pu faire de la péninsule Ibérique une périphérie de la chrétienté. Pourtant, les représentations cartographiques décrivent, tout au long du Moyen Âge, un monde méditerranéen qui resta « romain », ce qui explique des processus aussi divers que les croisades et la diffusion du droit romain, de la philosophie ou des textes scientifiques⁴. Le bassin méditerranéen et ses principautés constituèrent, probablement jusqu'au milieu du XVII^e siècle, le vrai centre à partir duquel se sont organisées les périphéries. Dans ses grandes lignes, J.-M. Sallmann souscrirait à cette affirmation, notamment sur le plan économique. Il constate lui-même une tardive généralisation du droit romain dans les domaines allemands de l'empire. Pourquoi minimiser alors le rôle des royaumes ibériques dans l'évolution de Charles Quint ? Par moments, il semblerait que l'auteur se fasse le porte-parole des craintes de François I^{er}, ou des réserves émises devant la montée de la puissance espagnole par les autres couronnes européennes⁵.

Sortant d'un siècle de guerre, la France était sans doute, en 1450, l'État le plus peuplé de l'Occident chrétien. Cependant la Castille, à la même époque, était loin d'être un royaume en marge du reste de l'Europe, comme le démontra vigoureusement en 1434 Alfonso de Cartagena, l'évêque de Burgos, lors du concile de Bâle. Quelques exemples suffisent à illustrer l'évolution de l'« empire » hispanique. Héritiers d'une riche culture juridique romaine, les rois de Castille et de León avaient adopté au XI^e siècle le titre d'*imperator totius Hispaniae*. En vertu de ce dernier, ils exerçaient le pouvoir

suprême, au nom d'une légitimité – la lignée des rois wisigoths – et d'une mission, la restauration de l'Espagne. Cette revendication laissait aux autres rois chrétiens de la péninsule le *regnum*, c'est-à-dire la charge de « régir » et d'administrer leurs principautés au sein d'une hiérarchie politique. De plus, entre 1256 et 1275, le roi Alphonse X le Sage, appuyé par certains grands électeurs, fut sur le point d'être élu empereur et roi des Romains⁶. L'Espagne n'était donc pas restée en marge des aspirations ni des pratiques impériales avant l'avènement de Charles Quint.

Par ailleurs, la relation spéciale qui unit la Couronne à l'Église, et dont J.-M. Sallmann situe les origines au XV^e siècle, remonte au moins à Isidore de Séville, au VII^e siècle. Selon les conceptions théodosiennes, les rois exerçaient le pouvoir absolu, ne reconnaissant de pouvoir supérieur que celui de Dieu. Les monarques ibériques, vicaires de Dieu dans leur royaume, étaient à la fois les défenseurs de l'Église et les défenseurs de la foi. Pour sa part, l'Église ibérique, qui ne constitua pas un « pouvoir » autonome – même spirituel –, bénéficia toujours d'une grande autonomie face à Rome.

Il paraît donc raisonnable de supposer que la réorganisation des institutions de gouvernement et des structures politiques péninsulaires, sous Charles Quint, a pu être davantage influencée par la tradition hispanique de l'*imperium*, et par l'évolution politique castillane des XIII^e-XV^e siècles, que par « un élément de rationalisation » inspiré par la France, comme l'affirme l'auteur⁷. La conception du pouvoir en Espagne avait évolué dans le sens d'une monarchie composite (couronne d'Aragon, titulature des royaumes de Castille, etc.). En revanche, la tradition monarchique française est « anti-impériale » dans la mesure où son évolution n'aboutit pas à une juxtaposition de royaumes divers au sein de la Couronne, mais plutôt à une politique de centralisation et d'uniformisation. Par conséquent le modèle, pour Charles Quint, ne put être celui des Valois. C'est là la principale réserve que nous exprimons sur l'ouvrage extrêmement fouillé et intéressant que J.-M. Sallmann a consacré à l'empire dont Charles Quint jeta les bases et qui, peut-être en raison de ses racines médié-

vales, ne fut sans doute pas aussi « éphémère » que le titre le laisserait entendre.

ÓSCAR MAZÍN

1 - JOHN H. ELLIOTT, « A Europe of composite monarchies », *Past & Present*, 137, 1992, pp. 48-71.

2 - À ce sujet, il faut préciser qu'en tant qu'instrument d'évangélisation, la Vierge de Guadalupe de Mexico et celle de Guadalupe d'Estrémadure ne sont pas la même invocation, comme l'auteur semble le suggérer (p. 330).

3 - Il faut regretter l'absence, dans la bibliographie de J.-M. SALLMANN, du livre de AGUSTÍN GARCÍA SIMÓN, *El ocaso del emperador*, Madrid, Nerea, 1995.

4 - ADELIN RUCQUOI, *Histoire médiévale de la péninsule Ibérique*, Paris, Le Seuil, 1993.

5 - Pour les réactions européennes à la puissance espagnole, je renvoie au récent ouvrage de JOCELYN HILLGARTH, *The mirror of Spain, 1500-1700. The formation of a myth*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2000.

6 - MANUEL GONZÁLEZ JIMÉNEZ, *Alfonso X, 1252-1284*, Palencia, Diputación Provincial de Palencia, 1993.

7 - Pour l'évolution politique castillane du Moyen Âge tardif, voir SALUSTIANO DE DIOS, *El Consejo real de Castilla (1385-1522)*, Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1982.

Serge Gruzinski

Les quatre parties du monde.

Histoire d'une mondialisation

Paris, Éditions de La Martinière, 2004, 479 p.

Le propos de l'auteur est d'étudier le processus de mondialisation développé par la Monarchie catholique entre 1580 et 1640, lors de l'unification des couronnes de la péninsule Ibérique. Les territoires hérités en Europe, conquis ou occupés en Amérique, Afrique et Asie par les Espagnols et les Portugais, sont alors placés sous l'autorité d'un même souverain. Si l'impact de ce premier processus de « désenclavement du monde » avait été identifié, surtout dans une perspective d'histoire économique (voir les travaux fondateurs de Pierre Chaunu, Magalhães Godinho, Frédéric Mauro, Fernand Braudel ou Immanuel

Wallerstein), Serge Gruzinski cherche à restituer l'univers mental qui donna forme à ce processus, dans le cadre d'une enquête toujours attentive aux phénomènes de domination, métissage et résistance, et en essayant de dépasser le cadre d'analyse ethnocentrique. Au cœur de son entreprise se trouve la réflexion historique sur un processus (largement oublié) d'occidentalisation et de globalisation, radicalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, mais riche d'enseignements.

Le plan de travail est ambitieux. L'auteur inclut la circulation de l'information entre les continents : celle des images, des emblèmes, des cartes, des textes, des lettres ou des objets ; celle des élites (politiques, bureaucratiques, marchandes, religieuses) ; la production de connaissances (géographiques, cartographiques, ethnographiques, naturalistes) ; la diffusion de la typographie ; les conflits politiques (qui nous permettent de mesurer les enjeux et les tensions sociales locales) ; les efforts d'interprétation et d'intégration des connaissances locales ; les limites des échanges intellectuels et artistiques ; l'imposition du latin comme langue érudite ou de l'aristotélisme comme « machine à penser ».

S. Gruzinski maîtrise la bibliographie et les sources imprimées portant sur les territoires dominés ou en contacts réguliers avec les Portugais et Espagnols, ce qui est rare dans un contexte de division académique du travail intellectuel qui impose, encore aujourd'hui, l'émiettement des connaissances : la plupart des historiens se spécialisent sur des domaines (espaces, périodes, sujets, méthodes) extrêmement restreints. Il est tout aussi à l'aise dans l'histoire du Mexique, du Pérou, des Philippines, du Brésil, que dans celle de l'Afrique, de l'Inde portugaise, du Japon ou de la Chine. Il mobilise des sources peu connues des non-spécialistes (comme le journal de Domingo Chimalpahin, noble Chalca, écrit en nahuatl au début du XVII^e siècle, récemment traduit et publié à Mexico¹) ou propose de nouvelles lectures d'œuvres canoniques, comme *Les Lusitades* de Camões ou les *Colloques des simples et des drogues de l'Inde* de Garcia da Orta. Il prend le risque de comparer la mondialisation hispanique avec la globalisation américaine, ce qui pose problème, comme nous le

verrons, mais constitue un exercice stimulant et audacieux, rompant avec les interdits historicistes encore dominants.

Le pari de S. Gruzinski est gagné : il réussit à démontrer la connexion intellectuelle entre les « quatre parties du monde », avec une intensité de communication et une base de perceptions partagées qui nous surprend. L'idée d'appartenir à la Monarchie catholique est visiblement assimilée par les élites indigènes de Mexico ou de Goa ; la représentation de l'espace mondial, avec la référence au roi lointain, résidant en Espagne, se trouve même dans les territoires les plus périphériques. La capacité de production de connaissances – cartographie des côtes, mais aussi de l'intérieur des continents, comme en Amérique espagnole, estimations de la population, inventaires de botanique et de zoologie, traités de médecine, descriptions des marchés, des peuples et des coutumes locaux – montre une perception du monde radicalement nouvelle, qui a été introduite et diffusée en Europe par l'expansion ibérique. Il s'agit peut-être du plus grand atout du livre, l'« autre modernité » apportée par la Monarchie catholique, négligée par les historiens anglo-américains, qui ignorent largement les réalités de l'Europe du Sud, « invariablement perçue comme archaïque et obscurantiste », perception qui n'a pas été modifiée par le tournant post-moderne.

S. Gruzinski rompt aussi avec l'analyse limitée aux textes des intellectuels européens, démarche typique des historiens de la pensée politique, pour valoriser les écrits des auteurs qui écrivent au niveau local, dans les centres ou périphéries des domaines ibériques. L'auteur mobilise ainsi les travaux des missionnaires qui s'ouvrent aux réalités locales, comme Bernardino de Sahagún, Luís de Fróis ou Matteo Ricci, mais aussi les textes des indigènes ou des métis, comme Domingo Chilmapahin, Fernando de Alva Ixtlilxóchitl, Diego Muñoz Camargo, Felipe Guaman Poma de Ayala, André Álvares de Almada. Il inclut dans son analyse les fresques des Indiens du Nouveau Monde, les enluminures et les aquarelles de Mexico et de Goa, les coffrets de l'Estado da Índia, les ivoires (notamment les salières) de la Sierra Leone, les porcelaines chinoises influencées par l'imagerie occiden-

tales, les paravents japonais et chinois représentant des Portugais ou des motifs occidentaux.

Les limites de la compréhension des autres cultures et civilisations sont bien marquées par S. Gruzinski. Le carcan de la pensée occidentale, à la forte empreinte aristotélicienne à cette époque, impose des frontières de perception et d'intégration, même dans le cas d'auteurs métis ou indigènes, avec une bonne connaissance des traditions locales. Des personnages comme Bernardino de Sahagún, qui poussent plus loin que quiconque l'inventaire et l'analyse des formes de pensée indigène, s'arrêtent au moment où leur enquête peut mettre en question leur propre cadre intellectuel. Ils dévalorisent systématiquement les formes de pensée locale – considérées en général comme peu sophistiquées – et essaient de récupérer les traditions intellectuelles qui peuvent servir la transmission de la religion chrétienne, comme Matteo Ricci en Chine qui met en valeur les formes primitives du confucianisme. Dans cette perspective, les efforts de codification d'autres langues et la traduction d'autres textes servent un propos d'occidentalisation du monde, tandis que la projection du latin et la diffusion de l'aristotélisme font partie du processus de la globalisation ibérique.

La dynamique populaire trouve sa place dans ce livre, révélée par l'analyse des émeutes et des révoltes à Mexico, ou par l'élargissement des savoir-faire indigènes, résultat de l'appropriation de nouvelles techniques par les artisans (tailleurs, tisserands, peintres, enlumineurs, dessinateurs). La composition sociale de la population dans les différents territoires est saisie et mise en contexte dans certains cas, ainsi que les rapports entre indigènes, esclaves d'origine africaine, Asiatiques. Si S. Gruzinski consacre un chapitre entier aux premières élites mondialisées (politiques et religieuses), il ne gomme pas la présence du peuple, à contre-courant d'une partie de l'historiographie post-moderne, fascinée par l'étude exclusive des élites et des réseaux. Le livre montre la tension permanente entre globalisation et résistance locale, la confrontation entre différents ethnocentrismes (comme l'euro-péen ou le chinois), l'émergence de plusieurs centres et la mouvance des périphéries, dans un jeu complexe entre différentes échelles.

Les problèmes soulevés par ce livre sont surtout d'ordre théorique. La métaphore du métissage, utilisée comme « passe-partout » déjà dans d'autres livres, n'est pas totalement convaincante. J'ai quelques doutes sur la pertinence de l'emploi du mot dans un contexte culturel désignant les formes architecturales ou les manières de penser, alors que le mot hybridité, plus neutre en matière de références racistes, pourrait présenter des avantages. La comparaison entre la mondialisation ibérique des XVI^e-XVII^e siècles et la globalisation américaine des XX^e-XXI^e siècles, quoique reconnues de nature différente, mériterait d'être approfondie pour ne pas glisser dans un anachronisme superficiel. Un exemple : « À bien des égards, ces êtres [les élites catholiques] sont des mutants qui préfigurent les élites mondiales de notre temps » (p. 249). Il n'y a pas seulement une différence abyssale de contexte économique et social, mais aussi de cadre psychologique et familial. Il faudrait s'engager dans un débat déjà riche de nombreuses interventions, dont Joseph Stiglitz a fait une récente mise au point². La séparation politique et administrative formelle entre les territoires dépendants de la couronne du Portugal et les territoires dépendants des couronnes de Castille et d'Aragon, signalée par l'auteur (notamment p. 256), mériterait aussi d'être approfondie, puisqu'elle touche directement l'argument central de l'œuvre. La référence au messianisme et au millénarisme comme une configuration intellectuelle qui stimule l'expansion hispanique mais dépasse son horizon (pp. 72, 379-380 et 399-401) est sans doute exagérée. Le phénomène (assez flou, avec des manifestations ponctuelles et spécifiques, peu « officiel » et assez marginal) doit être replacé dans son contexte et réduit à sa vraie expression, au lieu de suggérer des connexions imaginaires. La référence à Francisco de Holanda (p. 357) devrait être nuancée, puisqu'il ne se limite pas à affirmer la supériorité de l'art antique ; il est le premier théoricien d'inspiration néo-platonicienne à admettre la valeur universelle des formes architecturales de l'Inde, comme l'a bien montré Sylvie Deswarte³.

Dans une œuvre de cette dimension il y a toujours des petites erreurs ou des interpréta-

tions pressées qui se glissent. J'en signale quelques-unes, aux fins d'éventuelles éditions futures : la carte du monde en 1580 place les Portugais sur toute la côte de l'Afrique occidentale et orientale, indique Surat et Calicut entre les possessions portugaises, signale Diu au sud de Surat et place Malacca sur l'île de Sumatra, avec la date de 1505 (p. 31) ; l'image de la Compagnie de Jésus rétive au patronage royal (pp. 209 et 278) est certainement correcte dans le cas de l'Espagne, mais pas dans celui du Portugal, du moins aux XVI^e et XVII^e siècles ; « l'Inquisition dépend du vouloir du monarque » est une affirmation qui contredit l'autonomie relative de l'institution démontrée par plusieurs recherches (p. 278) ; le roi Sébastien se voit marié (qui plus est avec la princesse Jeanne, sa mère, p. 289). On pourrait aussi ajouter d'autres exemples significatifs pour l'argument du livre, notamment le texte du métis Manuel Godinho de Erédia sur la flore indienne, objet d'une excellente édition en 2001, ou le cas du chapelain de Philippe II, Manuel de Andrada Castel Branco, cosmographe et mathématicien, qui a servi les rois portugais et espagnols au Brésil (où il a appris le tupi), en Guinée (îles du Cap-Vert et Sierra Leone) et dans la région de la Plata, dont l'*arbitrio* sur l'Atlantique-Sud comme un ensemble a été étudié par Ursula Lamb⁴.

Ces critiques et ces remarques signifient seulement que *Les quatre parties du monde* constituent un livre extrêmement stimulant, un vrai outil pour la réflexion des historiens. Il s'agit d'une œuvre majeure, de lecture obligatoire, qui touche plusieurs disciplines et plusieurs domaines de l'histoire, se plaçant au cœur du débat actuel sur le devenir de l'histoire mondiale et des rapports entre le passé et le présent.

FRANCISCO BETHENCOURT

1 - DOMINGO CHIMALPÁHIN, *Diario*, éd. et trad. de Rafael Tena, Mexico, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, « Cien de México », 2001 (voir compte rendu *Annales HSS*, 58-2, 2003, pp. 380-382).

2 - JOSEPH STIGLITZ, *Globalization and its discontent*, London, Penguin, 2002.

3 - SYLVIE DESWARTE, *Ideias e imagens em Portugal na época dos Descobrimentos. Francisco de Holanda e a teoria da arte*, Lisbonne, Difel, 1992.

4 - URSULA LAMB, *Cosmographers and pilots of the Spanish maritime empire*, Aldershot, Variorum, 1995.

Peter J. Marshall

The making and unmaking of Empires: Britain, India and America, c. 1750-1783
Oxford, Oxford University Press, 2005,
ix-398 p.

L'histoire impériale constitue en Grande-Bretagne, bien plus qu'en France, un champ historiographique, dont la tradition remonte aux ouvrages de Sir John Seeley dans la seconde moitié du XIX^e siècle¹. Elle a vu se produire, depuis une vingtaine d'années, un important renouvellement dont témoigne ce *magnum opus*, sans équivalent ailleurs, qu'est la récente *Oxford history of the British Empire*². Peter Marshall, connu surtout pour ses travaux sur l'Inde coloniale au XVIII^e siècle, a été incontestablement l'un des pionniers de cette « nouvelle histoire impériale » qui ne se contente plus d'analyser les politiques impériales mais replace l'Empire britannique dans un contexte plus large, prenant en compte les facteurs économiques, sociaux et culturels dans la métropole comme dans les colonies. Dans ce livre, il revisite un moment particulièrement important de l'histoire globale de l'Empire britannique, la période 1750-1783, qui vit à la fois la perte des colonies américaines et l'acquisition d'importants territoires en Inde. Dans l'historiographie traditionnelle, cette période est considérée comme celle de la transition entre un « premier Empire britannique » axé sur l'Atlantique et un second centré sur l'Inde. P. Marshall remet en cause cette conception et avance la thèse d'une simultanéité et d'un certain degré de similitude entre ces deux phénomènes, ce qui l'amène à rechercher une explication globale aux développements de cette période clé.

Sa thèse postule que les années 1750-1783 ont été marquées par une tentative délibérée, de la part des milieux dirigeants britanniques, de renforcer le contrôle du gouvernement et du Parlement sur un ensemble de territoires extrêmement hétérogènes qui constituaient un empire en pleine expansion. Pour le dire

schématiquement, cette tentative échoua en Amérique du Nord et contribua à la sécession des colonies nord-américaines, mais elle connut en Inde le succès et déboucha sur une mise sous tutelle de l'East India Company par le gouvernement et le Parlement de Londres.

Bien qu'il prenne en compte aussi les autres territoires « coloniaux » (Irlande, Canada, Antilles), le livre de P. Marshall est fondé avant tout sur une comparaison entre les développements nord-américains et indiens. Bien que ces deux ensembles territoriaux présentassent d'énormes différences en termes de géographie, de ressources, de populations, ils furent néanmoins tous les deux l'objet d'une revendication très nette de souveraineté de la part du Parlement de Londres. Cette dernière se heurtait, en Amérique du Nord, aux idées et aux pratiques de colons britanniques fortement attachés à leurs libertés de « free-born Englishmen » et, en Inde, aux prétentions de l'East India Company, compagnie de commerce créée par charte royale en 1600, qui avait de plus en plus tendance à se comporter comme un État souverain depuis que, à la suite d'une série de succès militaires remportés sur les armées du Nawab du Bengale et de son suzerain nominal l'empereur moghol, elle avait reçu en 1765 de celui-ci le « diwani », c'est-à-dire le droit de prélever l'impôt et de rendre la justice civile dans la riche province du Bengale. C'est dans les années 1770 que les trajectoires de ces deux parties de l'Empire se séparent définitivement. Tandis que les mesures prises par Londres pour tenter d'empêcher la contrebande à laquelle se livraient les colons nord-américains – celle du thé en particulier que l'East India Company achetait en Chine et dont elle avait le monopole de vente dans l'Empire, battu en brèche par les contrebandiers – débouchaient sur la fameuse « Boston Tea Party » et l'engrenage qui mena à la déclaration d'Indépendance et à la guerre, l'East India Company se vit soumise à partir de 1773 à un contrôle de plus en plus étroit de la part du Parlement, qui fit que l'Inde devint véritablement une partie de l'Empire britannique au moment même où les colonies nord-américaines (à l'exception du Canada et de la Nouvelle-Écosse) s'en détachaient définitivement.

Cette divergence de trajectoires n'avait jamais été problématisée, car les historiens de l'Amérique et de l'Inde ne communiquaient guère entre eux, tandis que les historiens de l'Empire avaient une conception téléologique de son évolution qui ne favorisait pas les interrogations sur des alternatives possibles. En la mettant au centre de son enquête, P. Marshall fait incontestablement œuvre originale. Malgré la sympathie que suscite sa démarche, la solidité et la subtilité des analyses qu'il présente, fondées, pour l'Inde, sur une connaissance de première main des archives et, pour l'Amérique du Nord, sur la maîtrise d'un corpus historiographique de très grande ampleur, on reste surpris par la forme de l'exercice. Car il s'agit en fait toujours d'histoires parallèles : à l'exception des deux premiers chapitres, qui plantent le décor général, les chapitres nord-américains et indiens se succèdent sans jamais fusionner. Plus grave, si les raisons de l'échec de Londres en Amérique du Nord, qui ont fait l'objet d'innombrables analyses, apparaissent clairement, les causes de son succès en Inde demeurent davantage obscures. Plus spécifiquement, alors que l'attitude des élites indiennes est mentionnée comme l'un des facteurs de la capacité de Londres à « domestiquer » l'East India Company, elle ne fait pas l'objet d'une étude systématique qui eût d'ailleurs été difficile, du fait de la nature presque exclusivement coloniale des sources disponibles. Même si le livre de P. Marshall, écrit dans une prose toujours limpide, se lit avec un plaisir et un intérêt qui ne se démentent jamais, on reste au bout du compte un peu sur sa faim. Plutôt que de nous offrir une histoire parallèle des développements nord-américains et indiens, l'auteur n'aurait-il pas été mieux inspiré de tenter de suivre la piste des *Connected histories* ? Mais peut-être s'agissait-il là d'un défi que même un historien de la stature de P. Marshall ne se sentait pas en mesure de relever. Il reste un ouvrage de synthèse proprement magistral, qui devrait être particulièrement utile dans une perspective comparative, encore assez peu présente dans l'historiographie impériale, mais qui représente à l'évidence un domaine d'avenir.

1 - En particulier JOHN ROBERT SEELEY, *Expansion of England*, Londres, Macmillan, 1883.

2 - WILLIAM ROGER LOUIS (éd.), *The Oxford history of the British Empire*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1999, 5 vol., en particulier le vol. II, PETER MARSHALL (éd.), *The eighteenth century*, 2001.

Francine Hirsch

Empire of nations: Ethnographic knowledge and the making of the Soviet Union

Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2005, 367 p.

Avec cet ouvrage de Francine Hirsch, qui fait écho à ceux de Terry Martin, de Juliette Cadiot et de Pavel Polian¹, c'est tout un pan de l'histoire soviétique qui est désormais profondément renouvelé à partir d'un regard porté sur les politiques d'un Empire à l'égard des peuples et des territoires qui le constituent. Ces travaux reconsidèrent en profondeur la gestion des catégories nationales, en particulier les trois premiers, de la construction impériale et surtout soviétique pour les deux premiers, en s'inspirant des cadres conceptuels développés sur d'autres aires par Ernest Gellner, Eric Hobsbawm et Benedict Anderson. Alors que T. Martin porte surtout son attention sur les politiques de discrimination positive mises en œuvre durant les années 1920 et le début des années 1930, que J. Cadiot s'intéresse avant tout à la continuité qui traverse la Révolution dans la relation entre anthropologues et ethnologues, statisticiens et pouvoir politique, et que P. Polian fait une synthèse fondamentale des déportations des peuples, F. Hirsch s'interroge sur la place des anthropologues et leurs relations avec les autorités dans le développement d'une politique des nationalités, entre 1917 et 1939, ainsi que des conséquences politiques d'un regard scientifique, voire scientifique, sur les populations. Dans une première partie, « Empire, nation and the scientific state », F. Hirsch s'attache aux échanges et collaborations qui s'établissent entre les ethnologues et anthropologues et les bolcheviks à la suite de la Révolution, les premiers tentant de penser leur participation au nouveau pouvoir tout en mettant leurs

connaissances et leur expertise à la disposition d'une nouvelle politique de gestion et d'administration des peuples. L'auteur étudie le débat, passionnant, qui surgit entre ceux qui, au sein du Gosplan, sont favorables à l'établissement d'une gestion du territoire fondée sur ses ressources économiques (le paradigme économique), et ceux qui souhaitent tenir compte des peuples, au sens ethnographique du terme (le paradigme ethnographique), en se rattachant aux conceptions bolcheviques développées par Staline, dès 1913 (en grande partie avec le soutien de Lénine). Sans évoquer, à proprement parler, un *malentendu*², elle souligne comment les scientifiques, d'un côté, les bolcheviks, de l'autre, « utilisent les mêmes mots, pour parler de choses différentes ». Le second des paradigmes dominera la constitution du territoire, et c'est bien cela qui explique la formation d'un nouveau mode de gouvernement d'un Empire, et non pas l'idée, trop souvent avancée dans le passé, d'un « diviser pour régner ».

Dans une seconde partie, F. Hirsch s'intéresse plus en détail aux « technologies culturelles de gouvernement » en relation avec la « nature du pouvoir soviétique », examinant la mise en place de tout un système de gestion des peuples, d'incitation à leur transformation *via* le développement, de mise en scène de leurs spécificités. Suivant le schéma développé par B. Anderson, elle examine la place de la codification statistique des groupes nationaux, en particulier dans la discussion qui précède le recensement de 1926, puis, dans un chapitre très novateur, elle étudie les négociations qui s'établirent entre autorités régionales, locales et centrales pour l'établissement du découpage territorial ; enfin, elle analyse la mise en scène ethnographique des identités et pratiques nationales dans les musées.

F. Hirsch montre ainsi comment s'opère un déplacement de l'exotisme (propre, souvent, aux empires) vers la modernisation, et comment se développent des conflits locaux autour du problème des délimitations administratives du territoire. Notant cependant que les « recensements, cartes et musées » ne constituent pas toujours des processus synchrones, elle établit que le développement de chacune de ces

composantes repose sur des bases pragmatiques ou sur des cultures scientifiques diverses conduisant à des parcours que les autorités politiques cherchent à unifier en imposant leurs propres conceptions. Néanmoins, elle affirme que, contrairement à l'hypothèse de T. Martin, le processus d'ethno-territorialisation est davantage l'héritière d'une conception évolutionniste des peuples, dans une conception uniforme et marxiste de la modernisation, qu'un processus de discrimination positive. La soviétisation de la discipline ethnographique apparaît alors marquée normalement par cet accent mis, de plus en plus, sur l'évolutionnisme – accent auquel doivent s'adapter les divers milieux scientifiques –, mais aussi par un usage pragmatique par de nombreux acteurs des nouvelles catégories mises en place. Les musées doivent ainsi s'intéresser aux déterminants économiques de la transformation des peuples, et à la constitution d'une culture soviétique, difficile souvent à mettre en scène.

L'impact des transformations politiques et l'imposition d'un cadre unifié de pensées se renforcent très brutalement, cependant, à partir de 1929, lorsqu'est lancée une grande campagne contre l'Académie des sciences, dans le cadre de ce que F. Hirsch nomme « le front idéologique », couramment appelé « révolution culturelle », terme que récusé l'auteur, car trop porteur du sens voulu par les autorités. La violence des attaques, qui conduit à une transformation du milieu académique, est aussi marquée par une volonté encore plus affirmée de soumettre à un cadre évolutionniste l'analyse des peuples. Cette tendance va se renforcer à partir de 1933, même si les acteurs concernés sont moins directement touchés. Ce renforcement est l'objet de la troisième partie de l'ouvrage, très novatrice, consacrée aux conséquences, sur ce champ particulier, de la montée de la menace nazie. Alors qu'ethnologues russes et allemands avaient développé une collaboration intense, les premiers eurent brusquement pour tâche principale de s'opposer aux conceptions biologiques des seconds et de fonder scientifiquement une dénégation des théories nazies en matière de déterminants raciaux. Il est vrai que cette tâche n'imposait pas une transformation

radicale des modes de pensée, les Soviétiques ayant toujours été réservés à l'égard de la vision biologique.

On regrettera cependant que, tout en prêtant attention aux personnalités scientifiques qui ont joué un rôle central dans ces développements, l'auteur n'étudie pas plus en détail leurs parcours et destins. Ainsi, la personnalité d'Oldenburg et ses travaux, ses fluctuations et sa participation aux débats politiques et scientifiques, ses relations avec les élites issues du tsarisme et celles formées après la Révolution, auraient mérité une étude en soi, plusieurs aspects évoqués suggérant qu'on aurait pu alors mieux comprendre la nature personnelle et intellectuelle de cette insertion du monde scientifique dans la montée du stalinisme. De même, la responsabilité des scientifiques dans le développement politique est évoquée à plusieurs reprises, mais aurait pu faire l'objet d'une analyse séparée, et sans doute de manière plus complexe que celle qui est esquissée. Il aurait fallu, par exemple, mieux explorer l'idée qu'en acceptant de séparer les « diasporas » des autres peuples de l'Union soviétique, les ethnographes ont fourni une justification scientifique aux répressions que le NKVD allait infliger aux citoyens de l'URSS appartenant aux premières.

Dans ce livre important, F. Hirsch nous ouvre ainsi de nouvelles perspectives sur la nature de l'État soviétique et du stalinisme, sur la place complexe des scientifiques dans ce monde, sur le développement de conceptions ethniques et nationales bien plus complexes qu'on ne l'a souvent dit. Contribution à l'étude du gouvernement des empires, dans un cadre politique bien entendu très particulier, l'ouvrage ouvre de nombreuses perspectives comparatives.

ALAIN BLUM

1 - TERRY MARTIN, *The affirmative action Empire: Nations and nationalism in the Soviet Union, 1923-1939*, Ithaca, Cornell University Press, 2001 ; JULIETTE CADIOT, *Ethniciser le corps politique dans l'Empire de Russie et en URSS (1861-1939)*, à paraître ; PAVEL POLIAN, *Against their will: The history and geography of forced migrations in the USSR*, Budapest, Central European University Press, 2004.

2 - Voir, à ce propos, ALAIN BLUM et MARTINE MESPOULET, *L'anarchie bureaucratique. Statistique et pouvoir sous Staline*, Paris, La Découverte, 2004.

Évelyne Patlagean

Figures de pouvoir à Byzance
(IX^e-XII^e siècle)

Spolète, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, 2001, VIII-231 p.

Byzance a-t-elle vraiment disparu ? En tant que phénomène historique, oui, bien sûr ; mais en tant qu'ensemble de valeurs et de points de repère, son expérience historique semble encore bien vivante. Il est vrai que les enjeux politiques dont Byzance est porteuse sont de taille : elle a toujours représenté l'altérité et, en même temps, le fondement de plusieurs légitimations. L'altérité, car Byzance demeure l'héritière de l'Empire romain et que son développement suit un parcours différent du chemin emprunté par l'Occident. Comme le rappelle Évelyne Patlagean dans l'avant-propos de son livre : « L'empreinte germanique qui a conféré tant de caractères communs aux sociétés occidentales du premier millénaire y est entièrement absente [à Byzance], et la continuité de l'empire depuis Constantin sans rupture » (p. 3). Ainsi, la partie orientale de l'Europe représente un « miroir magique » où les Occidentaux peuvent voir ce qu'ils auraient pu être et ne sont pas. Fondements de plusieurs légitimations, ensuite, car non seulement les pays du Sud-Est européen se sont réclamés de Byzance après sa disparition, ce à quoi on pouvait s'attendre, mais encore la Russie a affiché des prétentions à l'héritage byzantin, en tant que protectrice de l'orthodoxie, de même que les États occidentaux se sont volontiers déclarés héritiers légitimes et continuateurs de l'Empire romain, donc de Byzance, et ce, souvent au prix de luttes farouche : « La revendication de l'indispensable référence romaine par les souverains occidentaux est allée jusqu'à poursuivre le conflit des héritiers à l'intérieur de la chrétienté latine elle-même » (p. 7).

Cet ensemble de valeurs et de points de vue a très souvent été à la base de la réflexion menée sur l'histoire byzantine. Certes, les recherches ont profondément renouvelé l'his-

toriographie dans les décennies 1970 et 1980, et c'est justement à ce moment que se situe l'écriture des plusieurs grands manuels, ceux de Hans-Georg Beck, de Cyril Mango, d'André Guillou, pour ne citer que les plus connus. Les deux dernières décennies ont connu davantage d'ouvrages qui appréhendent Byzance en analysant le fonctionnement de sa société, et ses constructions politiques et intellectuelles, que d'études d'ensemble. C'est dans cet esprit que se situe ce recueil d'articles, qui s'attache à l'âge d'or de Byzance, période parfois définie par les chercheurs anglo-saxons comme les « imperial centuries », soit les quatre siècles qui s'écoulent entre la deuxième crise iconoclaste, la prise de Constantinople par les croisés, le triomphe de la dynastie macédonienne, la crise institutionnelle du XI^e siècle et l'accession au trône des Comnènes. Le titre, « Figures du pouvoir », veut souligner les multiples formes à travers lesquelles le pouvoir a été exercé à Byzance, souvent de façon différente de l'Occident. Mais le tableau qui se dégage du livre s'apparente davantage à un panorama global de la société byzantine et de ses rapports de forces – dont le pouvoir, même si on l'entend au sens le plus large, n'est qu'un des aspects considérés : il suffit de relire l'article « Byzance et les marchés du grand commerce, vers 830-vers 1030. Entre Pirenne et Polanyi » (pp. 99-130), pour s'en apercevoir.

Il s'agit donc d'un véritable manuel de civilisation byzantine, présenté à travers des recherches qui portent tour à tour sur l'économie et le commerce, les rapports entre Constantinople et Rome, sur le rôle des moines dans les conflits religieux, idéologiques et culturels, l'émergence de l'aristocratie au IX^e-X^e siècle, la valeur symbolique des reliques, voire sur le souverain lui-même. La figure du *basileus* est la plus étudiée. Plusieurs travaux lui sont consacrés, qui mettent en relief la politique culturelle et idéologique poursuivie par les représentants de la dynastie macédonienne et soulignent les différences entre les pratiques byzantines et celles de l'Occident. Certaines, comme « Le basileus assassiné et la sainteté impériale » (pp. 53-71) sont devenues des lectures obligées pour qui veut aborder le sujet, anticipant le célèbre livre de Gilbert Dagron¹, qui aboutit à des conclusions différentes.

Le rôle de la religion dans la société byzantine est également pris en compte, qu'il s'agisse du rapport entre reliques et pratiques du pouvoir impérial ou de la continuité entre le culte des saints et l'exercice du pouvoir. Dans le premier cas, É. Patlagean examine un événement central de la lutte entre les Byzantins et les Arabes au IX^e siècle, lorsque les premiers ramenèrent dans la capitale l'image de la Sainte Face, conservée à Édesse : la translation devait servir à l'exaltation du pouvoir impérial dans la lignée de Constantin VII Porphyrogénète, l'un des représentants les plus cultivés de la dynastie macédonienne. Dans le second, sont prises en considération les pratiques de la reconnaissance de la sainteté dans une société où celle-là n'était pas proclamée par l'Église, à l'inverse de l'Occident, mais où l'idéologie politique impériale était fondée sur la religion chrétienne.

Les interactions entre le pouvoir de l'Église et la puissance de l'État, le rôle tenu par les moines d'un des plus importants monastères de la capitale, le monastère Tou Stoudiou, sont étudiés sur une longue période, de la crise du deuxième iconoclasme au XI^e siècle, de même que les rapports entre la fondation des monastères et le pouvoir de l'aristocratie qui s'affirme pendant cette période et à laquelle est dédiée une étude qui revoit les conclusions d'Alexander Kazhdan sur le système des noms et les liens de parenté aux IX^e-X^e siècles.

Comme pour tout recueil d'articles, on ne demandera pas à ce livre d'être fondamentalement nouveau : les recherches d'É. Patlagean sont trop connues et trop attendues pour passer inaperçues à leur parution. En revanche, il permet aux historiens non spécialistes comme aux étudiants de découvrir Byzance et sa culture dans une perspective qui se situe toujours au croisement de plusieurs champs disciplinaires, entre histoire, sociologie, histoire culturelle et anthropologie.

PAOLO ODORICO

1 - *Empereur et prêtre. Étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris, Gallimard, 1996.

Leonora Neville*Authority in Byzantine provincial society, 950-1100*

Cambridge, Cambridge University Press, 2004, x-210 p.

À lire les traités sur la civilisation byzantine, on a parfois l'impression que Byzance est le lieu de tous les imaginaires : chacun y construit son tableau, miroir non d'un rêve ou d'une reconstruction, mais de l'idée qu'il se fait d'une civilisation à la fois si proche de la nôtre et si différente que l'on a du mal à la saisir. D'autant plus que cette civilisation, qui conserve tous les caractères du monde ancien, a eu le tort de survivre jusqu'à la Renaissance et de laisser une empreinte définitive sur ses anciens territoires.

Parmi ces imaginaires, l'un des plus cultivés concerne la structure de l'État byzantin, tel qu'il a été représenté pendant tout le xx^e siècle. Face à un Occident tombé dans des mains barbares et en train de se restructurer profondément, face au pouvoir de la naissante aristocratie guerrière qui s'isole dans des châteaux éparpillés, où chaque seigneur exerce son pouvoir, face à la pyramide féodale qui gère la société fortement rurale de l'Empire carolingien, voici Byzance qui maintient ses structures romaines, défend son pouvoir à travers l'exercice d'une bureaucratie bien organisée et développe un système étatique gouverné par le centre, imposant en périphérie des représentants de l'autorité centrale, qui gouvernent au nom de l'empereur, le tout puissant *basileus* de Constantinople. Titres et fonctions de l'Empire témoignent de l'organisation de cet État, où le pouvoir découle de l'empereur ; ce pouvoir qui est comme l'océan dont dérivent tous les fleuves, comme l'avait dit au vi^e siècle Jean de Lydie (*De Magistratibus*, 7).

Cette solide construction avait commencé à se lézarder dans les dernières décennies : le livre de Leonora Neville lui assène le coup final, la détruit et élève à sa place un autre édifice, qui ressemble beaucoup aux sociétés méditerranéennes plus familières à nos yeux : Byzance serait un empire où le pouvoir est fortement représentatif, plus dans les formes que dans la substance, et où la figure de l'empereur joue le rôle de garant du pouvoir : les

cérémonies de cour ne seraient que la manifestation la plus évidente de cette représentation, mais la réalité, dans les provinces, serait bien différente de l'image d'un État centralisé et omniprésent. À travers les six chapitres de son livre, L. Neville s'attelle à la tâche de démontrer que la société byzantine des provinces est autre que celle de la capitale. L'auteur considère d'abord la nature de l'administration, ainsi que la culture politique de l'Empire, pour examiner ensuite ses activités. Puis, à partir du troisième chapitre, L. Neville porte son attention sur les *households*, les ménages, qui renvoient à la fois à la famille, noyau de la structure sociale byzantine, et à la propriété, cœur de l'économie paysanne, et qui seraient au centre des relations sociales de chaque individu. Ces *households* peuvent être de véritables familles installées sur le territoire, mais aussi des monastères ou des fondations charitables. Le Byzantin vit à l'intérieur de son propre *household*, qui lui assure le prestige et l'ascension sociale. Véritable facteur de régulation de la société provinciale, ces *households* tantôt lutteraient pour s'assurer le contrôle de la société, tantôt établiraient des alliances pour permettre une meilleure exploitation des biens et faciliter la promotion de leur membres. Tout cela est examiné dans la période qui va du x^e à la fin du xi^e siècle, à laquelle on a donné autrefois le nom de « siècles impériaux ».

Les conclusions auxquelles aboutit l'étude de L. Neville sont fort intéressantes, et on peut largement les partager. On n'en reste pas moins quelque peu déçu par les termes de l'analyse, qui ne prend en considération qu'un nombre très limité de documents et se fonde davantage sur une excellente maîtrise de la bibliographie moderne que sur l'utilisation systématique des sources anciennes. En effet, en voulant privilégier les témoignages « provinciaux », l'auteur n'a recours qu'à quelques textes, dont elle tire des conclusions de grande portée sans procéder au préalable à leur critique ; l'appendice ajouté à la fin du volume, qui devrait remplir cette fonction, n'est qu'une présentation, dépourvue de grand intérêt, de chaque texte utilisé. Ainsi, L. Neville utilise très souvent le récit de Kekauménos, dont la nature fait encore l'objet de discussion parmi les spécialistes. Il s'agit de conseils et de

mémoires d'un homme en retrait de la vie publique et qui adresse à un lecteur virtuel des admonitions pour mener une existence sage et paisible. Or, dans ce recueil, Kekauménos mélange volontiers à ses propres souvenirs des perles de sagesse tirées des compositions gnomologiques anciennes et de la sagesse vétéro-testamentaire. C'est pourquoi ses affirmations ne peuvent pas être prises au pied de la lettre : L. Neville ne prend pas toujours la distance suffisante pour séparer ce qui appartient à la tradition littéraire de ce qui relève du vécu. Il en est de même avec les actes de la pratique, qui nous transmettent une réalité « virtuelle ». Le langage codé employé dans la rédaction des actes possède un système de références qui n'est pas pris en compte par l'auteur. Par exemple, lorsque ces documents portent l'assurance d'un donateur que la cession d'un bien est faite sans contrainte et sans violence, c'est au corpus de lois qu'il faut songer, et pas à une éventuelle pratique de la violence qui, certes, a toujours existé (d'où la nécessité des lois). D'ailleurs, comme L. Neville le signale dans son appendice, ces mêmes formules sont déjà présentes dans les papyrus, ce qui confirme la longue durée de la pratique notariale. Le troisième type de sources utilisées est constitué de vies de saints mais, là aussi, on déplore le choix réduit des textes (quatre récits hagiographiques), présentés sans que l'on fasse la part entre ce qui relève de la tradition du genre – et de ses situations topiques – et ce qui, éventuellement, peut appartenir au vécu historique.

Une autre question insuffisamment prise en compte est celle de la diversité des provinces : il nous est difficile d'admettre que toutes les régions périphériques de l'Empire aient connu des situations parfaitement homogènes ; nous pouvons soupçonner qu'entre les contrées de l'extrême périphérie orientale, celles de la Grèce, de l'Italie du Sud ou des Balkans, régions peuplées par des populations différentes quant à leur patrimoine culturel et exposées à des influences très diverses par le biais des rapports avec d'autres populations avoisinantes et culturellement hétéroclites, il y avait des différences très fortes, dont le livre ne fait pas état. Si celles-ci n'étaient pas discernables, il eût fallu le dire et essayer d'expliquer

ce phénomène. Enfin, l'auteur a souvent recours à des grandes catégories de la pensée byzantine pour expliquer le comportement social individuel : toutefois, limiter à quelques lignes l'analyse de concepts majeurs, comme l'« oikonomia » ou la « philia », pour s'en servir abondamment dans l'analyse, est un exercice quelque peu dangereux.

Cependant, même en la présence de ces défauts qui n'ont rien de mineur, le livre est fort intéressant, ses conclusions convaincantes ; l'esquisse de la société byzantine novatrice emporte largement l'adhésion. C'est un texte destiné à être une bonne introduction à la civilisation byzantine ; les résultats auxquels il aboutit restent valables pour une longue période de l'Empire, même avant et après le siècle et demi pris en considération par L. Neville, qui voudra certainement prolonger ainsi une recherche qui s'annonce fructueuse, enrichie qu'elle pourrait être d'une réflexion approfondie sur la culture et le sens de la production écrite à Byzance.

PAOLO ODORICO

Petre Guran et Bernard Flusin (dir.)

L'empereur hagiographe, culte des saints et monarchie byzantine et post-byzantine

Bucarest, New Europe College,
2001, p. 376

Ce volume réunit les interventions les plus importantes de deux colloques internationaux, tenus à Bucarest en 2000, auxquelles s'ajoutent quelques contributions extérieures. Quatorze communications sont ainsi regroupées autour de trois grands thèmes, dans l'ordre chronologique : le modèle byzantin, les réalités post-byzantines, le modèle post-byzantin (suivi de *varia*). Le fil conducteur de ces contributions diverses, tant par les espaces choisis que par les sources utilisées, prend place dans la continuité des études récentes de Bernard Flusin et de Gilbert Dagron, et articule plus particulièrement ici les rapports entre l'empereur et le culte des saints, leur instrumentalisation au bénéfice du prince, ainsi que le rôle de ce dernier dans les translations de reliques.

Le premier des quatre articles relatifs au modèle byzantin donne son titre à l'ouvrage ; B. Flusin y analyse la politique des premiers empereurs macédoniens à l'égard du culte des saints. Il montre que les empereurs affirment leur rôle religieux d'intercesseurs privilégiés auprès des saints et mettent en valeur le modèle davidique auquel ils se réfèrent par le choix des fondations pour Basile I^{er}, dans la composition d'homélies pour Léon VII et avec la compilation du synaxaire¹ de Constantinople pour Constantin VII. L'introduction du synaxaire montre que Constantin VII agit comme le véritable commanditaire de « cet instrument si important pour le culte des saints », « véritable ménologe² impérial » (p. 47). Dumitru Nastase centre quant à lui son analyse sur Jean l'Ibère, le fondateur du couvent géorgien d'Iviron, grand seigneur vassal du roi géorgien David de Tao, et qui, empêché de partir en Espagne, devint un véritable otage de l'Empire. L'auteur replace le récit de son aventure dans un contexte plus large : celui de l'installation des monastères de la Sainte Montagne en une communauté multi-ethnique, véritable image réduite du monde chrétien tel que l'idéologie byzantine la concevait. Bosko Bojovic étudie ensuite la Serbie du XII^e au XV^e siècle afin d'analyser les différences qui s'instaurent à partir du modèle byzantin, le roi devenant à la fois moine et saint, et l'équilibre qui se constitue entre les deux autorités que représentent le chef de l'Église autonome et le roi. P. Guran clôt ce premier ensemble par une étude extrêmement poussée des rapports entre Jean VI Cantacuzène, l'hésychisme et l'Empire. L'auteur éclaire notamment la signification de la miniature qui « juxtapose et oppose » (p. 14) les figures de l'empereur en costume de cour et en moine, et interprète l'absence de nimbe autour de lui (on aurait souhaité que ces images, bien que célèbres, soient reproduites dans l'ouvrage). Selon P. Guran, c'est en référence au mouvement hésychaste et au synode de 1368, dont une claire synthèse est présentée ici, qu'il faut lire ces images : Jean VI voulut, par ce manuscrit, « signifier le glissement de la légitimité eschatologique de l'Empire vers l'Église » (p. 121).

La deuxième partie offre trois communications qui traitent de la Roumanie avec, en

arrière-plan, la question de l'influence du modèle byzantin. Petre Nasturel analyse « le surnaturel dans les sources médiévales roumaines », à partir des informations contées dans les chroniques roumaines du XV^e siècle, favorables à Étienne le Grand, et soulève le problème de nos propres catégories qui séparent trop nettement chroniques et hagiographie. De plus, il relève des ruptures dans le contenu hagiographique, en particulier la transformation de saint Jean le Nouveau, commerçant martyrisé à Trébizonde, en saint militaire. Les deux communications qui suivent retracent deux récits de translations de reliques. Celle de Matei Cazacu tout d'abord revient également sur la question de l'historiographie et confirme le bien-fondé des travaux récents sur le lieu du martyr, en nuance la date et en redéfinit le sens en le replaçant dans le contexte politique du moment. Paul Cernovodeanu retrace ensuite, à partir de tous les manuscrits disponibles, « la double histoire de sainte Philothée d'Arges et ses miracles », pour revenir à la légende première. Dans les deux cas, ces translations de reliques ne semblent pas être le résultat d'une volonté du pouvoir.

Les cinq autres communications suivent toujours l'ordre chronologique mais élargissent le champ géographique. Ovidus Cristea et Radu Paun s'attachent à analyser les rapports entre le roi et le saint moine vivant, ainsi que le thème du prince vaincu et pénitent. O. Cristea étudie plus particulièrement le récit de la rencontre, à Voronet, du saint et du prince, après la défaite de ce dernier face au sultan Mehmet II – à Razboieni, le 26 juillet 1476, et en décrypte les *topoi* : l'attente du prince, le rôle prophétique du moine et enfin la victoire regagnée après les gestes d'humiliation du prince. Parallèlement, R. Paun offre une lecture politique de l'homélie de Neagoe Basarab, prince bâtard, « né sans père », à la recherche d'une légitimation de sa famille par le culte rendu à la mère du Christ qu'il associe à sa propre mère, inhumée dans une église de la Dormition, et à son maître spirituel saint Niphon, seul cas connu, selon l'auteur, du culte d'un directeur spirituel dans les principautés roumaines. L'arrière-plan de cet épisode, le conflit du vivant de Niphon, alors patriarche, avec un prince valaque et leur

réconciliation par dépouilles mortelles interposées, est tout aussi intéressant. En effet, le corps du prince se décompose très vite et ne retrouve une odeur parfumée qu'au contact des reliques de saint Niphon. Puis, D. Barbu réfléchit sur les rapports politiques entre le prince valaque, la loi vivante, et le patriarcat, lui-même bon spécialiste du droit, tous deux en cela dignes successeurs de Byzance. Dimitru Muresan remonte à la genèse du culte, promu en Moldavie par Basile Lupu (1634-1653) mais associé au prince Pierre Rares (1527-1538, 1541-1546) venu chercher cette relique au patriarcat de Constantinople au moment de sa seconde accession au pouvoir. Enfin, Andrei Pippidi conclut sur l'« Homélie prononcée par Étienne Cantacuzène, prince de Valachie » (1716) devant ses sujets au moment de la perte de son pouvoir; il montre que Cantacuzène avait bien lu le sermon de Neagœ, ce qui permet de les voir l'un et l'autre comme des princes hagiographes, dans la tradition de Léon VI.

Les deux dernières communications, l'une de Jean-Michel Cantacuzène et M. Cazacu sur « Généalogie et empire. Les Cantacuzène de l'époque byzantine à l'époque ottomane », l'autre d'André Godin sur « Érasme et la critique du pèlerinage » tiennent lieu de conclusion, notamment celle de A. Godin qui, dans la lignée d'Alphonse Dupront, apporte un élément de comparaison en constatant pour la même époque le début d'une « désacralisation » des pèlerinages en Occident.

Cet ouvrage contient un ensemble d'annexes extrêmement utiles : une présentation des auteurs, un index des noms propres, des lieux géographiques et des mots-clés, quelques illustrations et surtout une bibliographie des références données dans les articles et, plus largement de l'hagiographie post-byzantine. Au total, même si, comme le reconnaît lui-même P. Guran, l'ensemble des articles est hétérogène, certaines des communications se répondent, en particulier celles portant sur les translations de reliques comme fondatrices du pouvoir, et de nouveaux questionnements sont posés : celui du roi vaincu, du roi pénitent, des rapports du roi aux saints, du roi au moine. On regrette l'absence des discussions à la fin de chaque communication, ce qui aurait lié

plus sûrement les articles entre eux. Et on aurait souhaité davantage de précisions sur ce que les différents auteurs entendent par « le modèle byzantin », qui a lui-même évolué au cours du millénaire du même nom. Cet ensemble a le mérite de contribuer à intégrer l'histoire et l'historiographie roumaine dans le champ des recherches actuelles et d'élargir des thèmes et des problématiques propres aux byzantinistes aux États de l'Europe centrale.

SANDRINE LEROU

1 - Livre liturgique contenant de brèves notices sur les vies des saints du jour.

2 - Le ménologe contient les collections de vies de saints rangées dans l'ordre du calendrier; les notices d'un synaxaire sont généralement plus courtes que celles d'un ménologe.

Judith Herrin

Women in purple.

Rulers of Medieval Byzantium

Londres, Orion Publishing Group, 2000, xvi-304 p.

À première vue, le sujet de ce livre pourrait sembler très stimulant. La période allant de la fin du VIII^e siècle au milieu du IX^e coïncide avec la fin du premier iconoclasme, la chute de la dynastie syrienne, les troubles qui ont précédé la prise de pouvoir des Amoriens, le deuxième iconoclasme, la renaissance de l'Empire qui connaît ensuite la grande saison des Macédoniens. Pendant cette période, des femmes « de pouvoir » ont joué un rôle essentiel, depuis Irène, épouse de Léon IV et mère de Constantin VI, la puissante impératrice qui aveugla son fils et gouverna d'une main de fer sur le trône des *basileis* de Constantinople. Sa petite-fille, Euphrosyne, était la fille de Maria d'Amnia, qui avait épousé le malheureux Constantin VI et avait été enfermée dans un monastère avec ses filles, dont Euphrosyne, qui fut la deuxième épouse de Michel II. Celui-ci avait déjà été marié et était père d'un enfant, Théophile, destiné à lui succéder sur le trône; son épouse, Théodora, fut régente au nom de Michel II, encore mineur, et, tout comme Irène, mit fin

à la crise iconoclaste. L'histoire de ces trois femmes est le sujet du livre de Judith Herrin qui, après un bref résumé des caractères et des événements marquant la civilisation byzantine, consacre un chapitre à chacune d'entre elles.

Mais comment aborder des questions politiques et dynastiques si complexes, étant donné que les sources, notre seul point de repère, ne proviennent que du « parti » des vainqueurs, à savoir des iconophiles ? Comment étudier les réseaux d'influence et les règles de la diplomatie byzantine qui choisissait, pour chaque jeune régnant, une épouse censée aider sa politique intérieure, extérieure et religieuse, en l'absence de documentation ? Comment déchirer le voile qui enveloppe « les siècles obscurs » de Byzance ? Les historiens ont essayé plusieurs voies et testé plusieurs méthodologies, mais les résultats ont été maigres. Or, J. Herrin s'attelle à la tâche en ayant certainement pour objectif de réveiller l'intérêt des jeunes chercheurs. C'est pourquoi son écriture se rapproche souvent davantage du scénario cinématographique que du traité scientifique.

Sous sa plume, Byzance retrouve un souffle de vie : c'est le cas, par exemple, dans l'utilisation qu'elle fait du *Livre de Cérémonies*, recueil postérieur de deux siècles aux événements traités mais qui est construit sur des documents plus anciens, et dont nous ignorons le degré de véracité et l'usage exact pour lequel il avait été composé. Peu importe : J. Herrin peut faire avancer Irène dans les couloirs du grand palais de Constantinople et nous dire avec précision qui elle rencontre et comment se déroulent les différentes étapes du mariage impérial, et peu importe si son regard se pose sur les bains de Zeuxippos, qui ont fonctionné jusqu'à cinquante ans avant le passage d'Euphrosyne... Sa façon de faire revivre les personnages, certes pour mieux saisir leur rôle et leur attitude, ne laisse pas d'agacer. Ainsi, pourquoi Irène n'a-t-elle eu qu'un enfant ? Et comment Euphrosyne a-t-elle pris la nouvelle du choix de Michel II de la prendre pour épouse ? Se considérait-elle comme une princesse de sang impérial même pendant son enfermement au monastère ? Ce choix, J. Herrin l'explique bien, était dû à la volonté de Michel de renouer avec la dynastie syrienne, dont Euphrosyne était héritière, et avec ses gloires militaires. Et, quant à elle,

« ses gènes étaient sa fortune ». Bref, il s'agit d'une écriture parfois trop personnalisée, qui prend en compte des détails pour mieux comprendre le rôle de ces femmes extraordinaires. Ainsi leurs fondations pieuses, auxquelles J. Herrin fait référence plusieurs fois, deviennent des pièces à conviction dans les conclusions du livre, lorsqu'elle tente d'expliquer quel fut le rôle des ces impératrices et en quoi consistait le « féminin impérial ». Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas d'une étude qui pourrait s'insérer dans les *Gender studies*, à la mode aujourd'hui. On est loin des analyses socio-économiques à la George Ostrogorsky ou des réflexions générées par la micro-histoire à la suite de Carlo Ginzburg. On ne pourra nier que J. Herrin maîtrise la documentation et sait en tirer des observations qui reconstruisent une atmosphère. Ses observations sur les relations internationales de Byzance, sur les querelles internes, sur le débat théologique, aident à la compréhension du monde byzantin à un moment crucial de son histoire. Mais les renseignements sont puisés directement dans des sources prises au pied de la lettre, sans aucune attention portée au sens global de chaque texte. Le résultat est une reconstruction mise au service de l'imaginaire – celui du chercheur d'aujourd'hui, certes nourri d'érudition et de compétences, mais aussi de curiosités et d'attentes qui ne sont guère celles qui étaient chères aux écrivains byzantins.

Cette méthodologie est plutôt dépassée, il faut bien le reconnaître. Poser des questions au conditionnel (que se serait-il passé si...) n'est pas une bonne approche pour un historien classique. En se concentrant sur le personnage et non sur la société comme productrice de réalité, l'auteur ne prend pas en compte la complexité des interactions, car tout est rapporté à la personnalité des protagonistes. Les conclusions du livre sont de ce fait décevantes. Après avoir fait revivre les princesses d'autrefois et les avoir drapées de costumes seyants, J. Herrin s'interroge sur le « féminin impérial » qui, à Byzance, est une réalité permanente. Mais les quelques pages dédiées à ce sujet, qui justifient l'ouvrage entier en lui donnant du sens, ne suffisent pas à éclairer un phénomène qui, dans l'Empire byzantin, a des

dimensions fort différentes de celles qu'il a connues en Occident.

PAOLO ODORICO

Serge Lusignan

La langue des rois au Moyen Âge.

Le français en France et en Angleterre

Paris, PUF, « Le nœud gordien », 2004, 296 p.

La langue, objet historique à part entière, est un élément essentiel pour comprendre les évolutions sociales, politiques et culturelles et surtout leurs articulations, bien qu'elle n'ait pas toujours été reconnue comme tel. Dans cette synthèse ambitieuse et originale, Serge Lusignan a entrepris de montrer comment et pourquoi, dans les derniers siècles du Moyen Âge, le français est devenu la langue du roi, c'est-à-dire la langue de l'administration et de la justice, en France, mais aussi pendant un temps en Angleterre, avant que l'anglais ne s'impose. Il s'agit d'analyser les rapports entre la formation des langues vernaculaires « nationales » et la mise en place des États modernes. Le « français du roi », objet de ce livre, est donc le français écrit, en cours de standardisation, en grande partie issu du français de Paris (le francien). Mais l'auteur refuse toute vision téléologique et ne néglige pas les autres systèmes écrits existant alors, tels le picard ou le français d'Angleterre (anglo-français). Dans le souci de mettre l'accent sur la spécificité de ces systèmes écrits, plus proches les uns des autres que les langages parlés, il rejette d'ailleurs la notion de dialecte (lié à l'oral) au profit de celle d'orthographe (liée à l'écrit). Il est également très sensible aux rapports du vernaculaire et du latin, jusque-là langue quasi exclusive de pouvoir et de culture. Pour cette étude, il s'appuie sur un vaste programme de dépouillement des sources administratives (en particulier les actes d'enregistrement de la chancellerie) qui a permis la constitution d'une base de données très fournie, ainsi que sur une imposante bibliographie secondaire (surtout pour la partie anglaise).

Tout au long des cinq chapitres du livre, l'auteur a le souci de traiter son objet dans tous

ses aspects, en multipliant les points de vue. Il en trace les contours dans un premier chapitre. S'il définit le cadre spatio-temporel du français du roi et le replace dans celui plus général de l'histoire du français et des langues romanes, l'auteur s'interroge aussi sur les causes de l'expansion de l'écrit dans le gouvernement du royaume. Le développement de la justice royale en constitue un des principaux moteurs. Parallèlement, les tensions entre le latin, langue originelle de l'administration, et le français sont analysées en termes de rapports de substitution et de concurrence. Le français doit en effet acquérir les qualités attribuées au latin : la qualité du message, la fonction performative, une plus grande stabilité. Mais en même temps, il possède des atouts non négligeables : ceux qui bénéficient le plus de l'extension de l'accès à l'écrit sont des laïcs, qui favorisent le vernaculaire ; en outre, celui-ci possède déjà un statut littéraire important.

Les deux chapitres suivants forment le cœur de l'ouvrage. Le chapitre deux est consacré à l'émergence concrète du français dans les chartes. En la matière, ce n'est pas l'administration royale qui innove, mais les chancelleries urbaines et seigneuriales, puis princières, du pays d'oïl (d'abord au nord et à l'ouest), premières à adopter le français dès le début du XIII^e siècle, et surtout après 1250, au moins pour une majorité de leurs actes. Au sein de l'administration royale, le mouvement est tardif (davantage que dans d'autres pays) : le français apparaît de manière significative sous Philippe VI († 1350), mais il reste en forte concurrence avec le latin jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, qui interdit l'usage de ce dernier dans l'administration. L'analyse attentive des actes (chronologie, destinataires, nature...) laisse apparaître les enjeux très complexes de cette tension entre les deux langues, analysés au chapitre suivant. L'émergence du français serait d'abord le fait d'une politique linguistique des rois. Leurs motivations sont complexes, à la fois personnelles (leur propre maîtrise du latin est un facteur non négligeable) et surtout politiques. Les poussées du français au XIV^e siècle, sous les premiers Valois, correspondraient en effet à des périodes où les souverains, à l'exception notable de Jean II, ont voulu favoriser le dialogue avec

leurs principaux sujets, en partie pour renforcer leur légitimité dynastique. Mais les résistances ont été fortes, surtout de la part des notaires de la chancellerie et des juristes, encore très attachés au latin à la fois comme marqueur de leur propre identité et comme symbole de pouvoir. De plus, sur le plan linguistique, cette tension durable a eu des conséquences directes sur la formation du français écrit, qui subit alors une forte latinisation, tant sur le plan de l'orthographe et de la syntaxe que sur celui du lexique. Finalement, le français royal devient une langue réflexive et artificielle et s'impose en retour dans le reste du pays, alors que, curieusement, il n'existe pas d'indice d'un enseignement institutionnalisé.

Au chapitre quatre, le terrain d'étude se déplace en Angleterre. La particularité de ce pays est que, depuis la conquête normande de 1066, il y a en plus du latin deux langues vernaculaires, l'anglais et le français. Dans le contexte général de la poussée du vernaculaire, le français, langue des élites laïques, est devenu la langue du gouvernement et du droit à la fin du XIII^e siècle même si, là aussi, le latin a continué de jouer un rôle important. Il occupe alors une position originale en Angleterre, celle d'une langue seconde qui possède un statut presque aussi prestigieux que celui du latin et qui a eu une forte influence sur la formation de l'anglais moderne. Au XV^e siècle, il est progressivement remplacé dans l'administration par l'anglais, mais il reste la langue juridique du royaume jusqu'à l'époque moderne, du fait de la résistance opposée par les juristes, pour des raisons similaires à celles des Français. Les raisons de l'expansion de l'anglais peuvent être mises en parallèle avec celle du français en France (pression des bénéficiaires, volonté royale...), et s'il ne s'impose que si tardivement, c'est parce que les élites ont longtemps privilégié le français, en partie à cause de la volonté des rois d'affirmer leur domination sur leurs terres continentales. Le cas de l'Angleterre suggère donc que les rapports entre l'expansion du vernaculaire et celle de l'État sont loin d'être univoques. Il faut noter cependant que si le français ne décline comme langue de l'administration qu'au XV^e siècle, les débats sur sa place et celle de l'anglais dans le reste de la société sont âpres : pour certains, ce dernier a

déjà gagné beaucoup de terrain au XIV^e siècle. Quoi qu'il en soit, à la fin du Moyen Âge, le français en France et l'anglais en Angleterre apparaissent bien comme les langues identitaires de chacun des deux royaumes.

Dans un dernier temps, enfin, l'auteur tente de cerner les rapports entre les différents français écrits (français du roi, picard et anglo-français). Ce début d'enquête ouvre des pistes prometteuses pour comprendre comment les langues forment de véritables composantes identitaires de la construction de l'État, sans pour autant être imperméables les unes aux autres. Il contribue aussi, comme le reste de l'ouvrage, à suggérer l'étonnante complexité des rapports entre la langue, la société et la formation de l'État. C'est un des grands mérites de cet ouvrage dense et riche que de la mettre en lumière.

AUDE MAIREY

Romain Telliez

« *Per potentiam officii* ». *Les officiers devant la justice dans le royaume de France au XIV^e siècle*

Paris, Honoré Champion, « Études d'histoire médiévale-8 », 2005, 704 p.

Cet ouvrage illustre avec d'autres la vitalité actuelle des études d'histoire de la justice et de la criminalité médiévales. Traitant du contentieux mettant en cause les officiers, tout particulièrement les serviteurs de l'État royal au XIV^e siècle, il s'inscrit aussi dans une perspective d'histoire politique en s'intéressant à l'exercice concret d'un pouvoir d'État en gestation. Rédigé d'une plume élégante, il manifeste une vaste connaissance de l'historiographie de la criminalité et une remarquable maîtrise du traitement des sources judiciaires, principalement des archives du parlement de Paris et du Trésor des chartes. Procès au parlement et lettres de rémission constituent en effet les deux soubassements documentaires d'un corpus significatif de plus de deux mille six cents affaires ayant concerné des officiers au cours du XIV^e siècle. L'auteur voit dans ces litiges la manifestation au quotidien d'un idéal réformateur de la monarchie qui avait été proclamé initialement en 1254, confirmé en 1303 et qui

était devenu un thème politique prééminent au cours du XIV^e siècle. La centralité de la critique des officiers dans l'idéologie politique du XIV^e siècle justifie ainsi cette enquête quantitative minutieuse. Paradoxalement – et c'est là le premier acquis à porter à son crédit –, la montée en puissance du thème dans le discours politique n'eut pas d'effet dans le contentieux judiciaire, puisque la proportion des causes intéressant des officiers demeura stable au cours du siècle.

Après une longue première partie consacrée aux sources et à la méthode suivie dans leur exploitation, une deuxième présente les parties en présence dans ces conflits, officiers et sujets. Le souci descriptif y cède parfois le pas au récit anecdotique, notamment faute de distinguer des catégories de délinquants plutôt que des catégories arbitraires d'officiers. On y trouve confirmation de ce que les études d'histoire de la criminalité ont bien établi, concernant le profil ordinaire des sujets délinquants ou la part des femmes dans la délinquance. Mais l'étude met surtout au jour l'existence de comportements spécifiques de certains groupes de sujets à l'égard des officiers et la surreprésentation des nobles et des clercs parmi les agresseurs d'officiers. L'auteur montre ainsi la pérennité d'un véritable antagonisme de classes entre nobles et non-nobles, au-delà des années de la Jacquerie. Cet antagonisme se manifestait par la brutalité d'une noblesse qui ignorait délibérément chez les serviteurs de l'État royal la dignité procurée par l'office. On apprendra aussi que la résistance des clercs aux officiers, à travers l'insoumission quasi légendaire des « écoliers » et – fait moins connu – l'existence de véritables insurrections monastiques, bénéficia de manière constante d'une certaine mansuétude royale, tant au parlement qu'à la chancellerie.

La troisième partie, consacrée au contentieux qui oppose officiers et sujets, comporte de fines analyses sur le contenu politique de celui-ci, en particulier sur l'honneur des officiers, ou sur la relative sévérité de la répression de la corruption. Les pages consacrées aux brutalités reprochées aux officiers amènent en revanche des considérations discutables, puisque les sources mobilisées ne sauraient informer l'historien sur la « sincérité des allé-

gations de légitime défense » des officiers ou sur l'existence d'une « violence réactionnelle » plutôt que d'une « agressivité fondamentale » de ceux-ci. L'auteur semble ici se laisser prendre à la stratégie discursive des officiers qui étaient mis en cause au parlement ou graciés par le roi. N'est-il d'ailleurs pas remarquable que le roi n'ait pas légiféré sur les injures, violences et homicides commis par ses officiers, comme le rappelle l'auteur ? Plutôt qu'une tentative de quantification des « abus manifestes » par rapport aux « brutalités justifiées par les devoirs de l'office », tentative qui repose sur des qualifications arbitraires, on attendrait une étude de la nature de la violence judiciaire et policière, telle qu'elle était dénoncée par les sujets, légitimée par les officiers et sanctionnée ou absoute par la justice souveraine. Comme R. Telliez le montre bien ensuite, l'exercice quotidien du pouvoir impliquait communément le recours à une contrainte qui entraînait d'autant plus de résistances que l'objectif en était fiscal et que le moyen en était la prise de corps. Le refus de cette dernière mobilisait d'ailleurs des solidarités familiales ou communautaires en des rébellions et « rescousses » très bien décrites dans l'ouvrage. L'exercice de l'office exigeait donc des officiers eux-mêmes la gestion d'une violence réciproque dans leurs relations avec les sujets, gestion que le parlement et la chancellerie devaient prendre en charge en cas de défaillance des officiers.

La quatrième partie s'attache au traitement judiciaire des conflits, principalement à la sanction des condamnés, la procédure étant laissée de côté. Elle montre que si le pouvoir royal traitait avec une certaine sévérité ses officiers et si la justice souveraine visait indéniablement une certaine discipline des serviteurs de l'État, aucun traitement spécifique ne leur fut pourtant réservé au parlement ou à la chancellerie. Prédominance de l'amende, rareté des châtements corporels, de la peine de mort, des peines de bannissement et d'emprisonnement, recours assez fréquent aux peines symboliques et spirituelles, on a là l'arsenal pénal commun du XIV^e siècle.

Ce livre offre ainsi aux historiens de la justice comme des institutions du XIV^e siècle français une riche moisson d'informations. On

pourra cependant regretter que certains chapitres privilégient l'exposé d'exemples redondants au détriment de l'approfondissement d'une orientation théorique qui rendrait plus significative la masse des données recueillies. Ainsi l'auteur conclut-il que le contrôle des agents du pouvoir n'a pas entraîné au XIV^e siècle l'intériorisation d'un principe d'obéissance de la part des sujets, de sorte qu'il faudrait renoncer à considérer cette action judiciaire souveraine dans les termes d'une pédagogie du pouvoir. Mais les termes pertinents pour la penser demeurent largement informulés. Esquissée en avant-propos, la légitime volonté de rééquilibrer une historiographie traditionnelle qui faisait la part belle aux abus de l'office et qui négligeait la résistance des sujets tend au fil des pages à substituer à cette optique partielle « obnubilée par le progrès de l'État » une optique apologétique attachée à absoudre l'État en construction des abus de ses serviteurs. On a vu combien l'argument de la sévérité de l'État pour ses propres agents était fragile tant l'interprétation des sources judiciaires appelle de précautions. De ce point de vue, l'idée, émise en conclusion, que le contentieux judiciaire mettant en cause des officiers serait un « mode d'actualisation du pouvoir politique et de réaction face à celui-ci » mérite incontestablement une exploration qui préciserait le statut du conflit judiciaire en tant que forme permanente de régulation de l'exercice du pouvoir royal, à côté de mécanismes intermittents (enquêtes de réformation) ou limités aux offices majeurs (épurations).

JULIE MAYADE-CLAUSTRE

André Corvisier

Les régences en Europe. Essai sur les délégations de pouvoir souverain

Paris, PUF, « Histoires », 2002, 314 p.

André Corvisier n'aura guère tardé à ouvrir l'enquête qu'il appelait de ses vœux dans un récent article programme. L'ambition force le respect: du Portugal à la Russie, du XIII^e au XX^e siècle, voici convoqués quatre cent-quinze règnes. Laissant de côté les régences d'impossibilité politique (l'amiral Horty en Hongrie

après la Première Guerre mondiale), A. Corvisier distingue les régences d'absence momentanée et de captivité, celles de cumul (lorsque le souverain possède plusieurs États), d'attente, d'incapacité (la démence de Charles VI), de minorité et prénatales. Suit une présentation des principaux types de régence, les trois premiers chapitres étant respectivement consacrés aux régences d'absence, de cumul et d'incapacité. Cependant la majeure partie du volume est dévolue aux régences de minorité en France, de sorte que la volonté comparatiste perd de son efficacité même si le lecteur continue d'être ballotté de règne en règne au hasard des modes de succession.

Le grand historien du fait militaire qu'est A. Corvisier livre ici un ouvrage déparé par des coquilles: Cardin Lebret aurait publié *De la souveraineté du roi* en 1532 (p. 12); le comte de Suffolk aurait été décapité en 1350 (p. 78); l'orthographe du nom de Particelli d'Emery n'est pas constante, d'où l'oubli dans l'index de sa mention à la page 227; le règne de Louis XV aurait commencé en 1515 (p. 283)... Cela ne prédispose guère à accepter les approximations comme celle qui, d'emblée, définit le roi comme le chef de l'exécutif (p. 9), ou celle-ci: Catherine de Médicis « a haussé les régentes à la souveraineté provisoire et à la majesté » (p. 143). On touche là au projet même d'une étude comparative des régences. Certes, Charles Quint a illustré tous les types de régence, excepté celles de captivité. Est-ce une raison suffisante pour raisonner comme si l'on avait affaire à une institution unique? Il est en tout état de cause exclu de définir ce mode de gouvernement par la délégation du pouvoir souverain car, si tel était le cas, les édits royaux seraient signés du régent et non du roi mineur et l'âge de la majorité ne constituerait pas un tel enjeu en France. A. Corvisier rappelle à juste titre qu'à sa majorité le roi de France reste un enfant impuissant à exercer réellement sa souveraineté: si l'ex-régent jouit alors d'un plus grand pouvoir, n'est-ce pas parce qu'il ne disposait pas d'une délégation de souveraineté, que le parlement eût d'ailleurs été bien en peine d'accorder, fût-ce en lit de justice?

A. Corvisier a inventé un magnifique sujet. En se dispensant de le constituer en objet his-

torique, il s'est interdit de le traiter. Une véritable réflexion sur la nature des régences aurait été plus nécessaire que les pieuses références à Bossuet pour distinguer, parmi les fins des règnes, celles qui échappent à la volonté des hommes. Les comparaisons aboutissent alors à reconnaître la force des institutions et des traditions nationales (pp. 34, 90 et 182). L'apport le plus positif de son étude réside dans les tableaux statistiques établis grâce à un travail que l'on imagine volontiers minutieux. Comment lui reprocher de ne pas être simultanément spécialiste de la Castille médiévale et de la Suède contemporaine, mais comment aussi ne pas regretter la médiocrité d'une bibliographie qui fait la part belle aux grands classiques comme Lavisser ou Hauser et à des manuels ? Il faut espérer que l'enquête ne s'abîmera pas dans ce naufrage.

CHRISTOPHE BLANQUIE

Stephen Alford

Kingship and politics in the reign of Edward VI

Cambridge, Cambridge University Press, 2002, XIII-233 p.

L'ouvrage de Stephen Alford renouvelle en profondeur notre compréhension du règne d'Édouard VI, mort en 1553 à l'âge de quatorze ans, et, plus généralement, de la période *mid-Tudor*, qui s'étend des années 1540 aux années 1560. Jusqu'à la fin des années 1990, les spécialistes de l'histoire politique de cette période s'étaient engagés dans deux directions qui, pour des raisons différentes, négligeaient le roi-enfant, considéré souvent comme une simple marionnette aux mains de ceux qui gouvernaient réellement, et ne tenaient pas compte du rôle qui lui était assigné par ceux qui réfléchissaient sur la nature de son pouvoir. Longtemps l'histoire du règne d'Édouard VI s'est, en fait, résumée à l'analyse des conceptions et des décisions des deux hommes forts de l'Angleterre à cette époque : Édouard Seymour, duc de Somerset, oncle maternel du roi, devenu Lord Protecteur à la mort d'Henri VIII, en 1547, et John Dudley, comte de Warwick puis duc de Northumberland, qui l'a remplacé à la suite d'un coup d'État en octobre 1549. Ensuite, à

partir des années 1960 et dans la lignée des travaux de Geoffrey Elton, les historiens avaient un peu délaissé ces deux personnages et les jugements moraux qu'ils suscitaient pour se focaliser sur le fonctionnement des institutions édouardiennes, en particulier le Conseil privé (*Privy Council*), abordées sous un angle bureaucratique. Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que l'on s'est davantage intéressé au caractère naissant du jeune roi, dont on savait depuis longtemps qu'il avait reçu une éducation religieuse extrêmement poussée mais dont Jennifer Loach a montré qu'il avait aussi hérité de son père le goût des armes et des fastes de la cour, ainsi qu'à sa place dans le système politique de son règne.

Or, S. Alford, dont le premier ouvrage¹ explorait les codes de conduite qui avaient façonné l'action du Principal Secretary, puis Lord trésorier de la reine Élisabeth, met de côté ces trois aspects pour étudier la culture politique des édouardiens autour de la notion clef de royauté (*kingship*). Il utilise pour cela les papiers d'État manuscrits, en particulier les *memoranda* de William Cecil, dont il est un spécialiste reconnu, ou encore les brouillons de réformes, dont certains ont été préparés par Édouard VI lui-même. Il s'appuie également sur les histoires et les chroniques et accorde une attention particulière aux sermons, généralement imprimés, qui constituent de fait un des *media* essentiels du XVI^e siècle, ainsi qu'aux ouvrages religieux et aux illustrations, surtout des bois gravés, qui en décoraient les frontispices et les pages.

L'ouvrage est divisé en six chapitres. Le premier, « Constructing the reign of Edward VI », part des premiers chroniqueurs de son règne et pousse jusqu'aux ouvrages les plus récents pour identifier, et décaper, les différentes couches historiographiques qui recouvrent les sujets de son étude. Le deuxième, « King and kingship », définit le modèle de royauté auquel Édouard VI et les personnes qui l'entouraient souhaitaient s'identifier, et le quatrième chapitre, « Reforming the kingdom », insiste sur le point central de ce modèle : la Réformation. Le troisième, « The dynamics of power, 1547-1549 », et le cinquième, « An evolving policy, 1549-1553 », analysent les comportements de Seymour et de J. Dudley à la lumière de ce modèle royal

que S. Alford considère comme central. Le sixième et dernier chapitre, « Beyond 1553: The Edwardian legacy », étudie le parcours et la pensée de quelques acteurs du règne d'Édouard VI sous son successeur catholique, Marie Tudor, et fait le lien avec les premières années du règne d'Élisabeth.

La réflexion de S. Alford est structurée autour de trois axes essentiels. Le premier est l'identification d'une forme originale et extrêmement puissante de royauté caractéristique de la période édouardienne. Élaborée dans le contexte d'une minorité, elle a été, plus ou moins, assumée par le roi au fur et à mesure qu'il avançait en âge. Elle associait idéalement trois éléments fondamentaux : la revendication de la dignité impériale, déjà présente sous Henri VIII ; la charge de chef suprême de l'Église, qui faisait du jeune roi un nouveau Josias chargé de purifier le Temple ; la résolution de recevoir le conseil des principaux personnages de son royaume. En fait, ce sont les conséquences de la revendication de la dignité impériale et la dynamique de la Réformation, sur laquelle l'auteur insiste auprès Diarmaid MacCulloch² qui expliquent, selon S. Alford, la construction d'une nouvelle conception de la notion de conseil. Les édouardiens ne se focalisaient pas sur l'idée que le roi devait gouverner par l'intermédiaire de son Conseil (*Council*), mais ils insistaient simplement sur le fait que le roi prît le conseil (*counsel*) des principaux sujets de son royaume. Cette notion de *counsel* permettait alors de concilier deux exigences presque incompatibles de la royauté du XVI^e siècle : le besoin du roi de recevoir des avis et la préservation de l'indépendance de son pouvoir, qui lui était essentielle pour agir (pp. 46 et 157). Dans cette perspective, la chute d'Édouard Seymour serait venue davantage de son refus d'être *counselled*, même de manière informelle, que de son mépris, longtemps avancé par l'historiographie, pour le Conseil privé.

S. Alford définit alors la royauté édouardienne comme une *operational personal monarchy* (p. 205). Ses potentialités absolutistes étaient réelles en raison de la conjonction de l'*imperium*, de la charge de chef suprême de l'Église d'Angleterre et de cette définition peu contraignante du *counsel*. Elle s'est cependant éva-

nouie avec la mort d'Édouard VI. Les règnes successifs de deux femmes ont, en effet, amené les acteurs politiques du temps à envisager une autre forme de royauté au sein de laquelle la personne du monarque est détachée de la souveraineté qu'il exerçait. Cette dernière pouvait alors être, au moins temporairement, investie dans un Conseil institutionnel. L'auteur estime, par ailleurs, qu'Élisabeth ne partageait nullement l'engagement des édouardiens, y compris de William Cecil, au service de la *godly Reformation* et considérait, au contraire, qu'aller plus loin dans ce domaine aurait fini par menacer le pouvoir de la Couronne sur l'Église. Malgré les continuités évidentes qu'il souligne entre le règne d'Édouard VI et celui d'Élisabeth, la rupture dans la conception même de la monarchie lui semble claire.

Le deuxième axe est, assez naturellement, une attaque contre les positions défendues par les élèves de G. Elton, en particulier Dale Hoak, selon lesquels le Conseil privé aurait été, sous le règne d'Édouard VI, une institution bureaucratique peuplée d'hommes d'État, qui aurait été héritée d'Henri VIII et aurait été transmise à Marie et à Élisabeth, et, enfin, aurait fonctionné d'une manière rationnelle et indépendamment des réflexions à l'œuvre autour de la nature de la royauté édouardienne (voir, en particulier, pp. 26-27 et 158). S. Alford s'emploie à montrer que les frontières entre le Conseil privé, la Chambre privée et les nombreuses commissions qui appuyaient l'appareil d'État étaient bien moins marquées que cela n'a été avancé jusqu'à présent. Il consacre à ce sujet des pages très éclairantes à un projet de « counsel for the estate », rédigé en 1552 (p. 159 *sqq.*).

Le troisième axe est une étude des cercles qui gravitaient autour d'Édouard VI et qui, au-delà du coup d'État d'octobre 1549, ont contribué à la cohérence du régime. S. Alford rejoint ici un courant historiographique qui insiste, depuis plusieurs années, sur la remarquable stabilité de l'Angleterre dans les années difficiles du milieu du siècle. Malgré la minorité royale, malgré les divisions religieuses de plus en plus marquées, malgré les guerres extérieures contre la France et contre l'Écosse, l'Angleterre n'a en effet pas basculé, au début des années 1550, dans les guerres civiles qui ont, par exemple, ensanglanté la France à partir

du début des années 1560. S. Alford reconstitue alors des alliances, dessine des connexions et retrace des parcours dans les commissions ou les départements administratifs, par exemple autour des Parr ou de Katherine Brandon, duchesse de Suffolk, et isole le noyau de protestants zélés qui tenait alors le royaume. Il étend classiquement son analyse aux liens entre le centre du pouvoir et les localités où ces hommes exerçaient des responsabilités, et il y associe, d'une manière très novatrice, le monde des imprimeurs londoniens qui en relayaient les actions et les positions auprès du public. Le personnage de Cecil revient alors à plusieurs reprises (pp. 80-84 et 139-142), et le livre peut aussi se lire comme l'esquisse d'une étude plus approfondie de sa jeunesse.

Original et convaincant, l'ouvrage de S. Alford n'est pas sans défaut. Même s'il est sous-tendu par une réflexion puissante, dont les linéaments viennent d'être mis en évidence, il donne parfois l'impression d'être composé d'éléments relativement indépendants les uns des autres. Il n'est alors pas exempt de répétitions et un même exemple est ainsi analysé deux fois dans des termes presque identiques (pp. 48 et 160). Il est ensuite surprenant de constater que l'auteur s'appuie peu sur les historiens de l'Allemagne, des Pays-Bas ou de la France alors que ces derniers ont à traiter, pour cette période, de problèmes presque identiques dans le champ religieux aussi bien que politique. Il ne manque pas, en Europe, de travaux sur les appels lancés par les théologiens luthériens ou calvinistes aux magistrats inférieurs contre le prince qui dévie religieusement, ou sur les circonvolutions des auteurs huguenots, confrontés, par exemple, aux revirements d'un Charles IX et qui se retrouvaient, comme l'Anglais John Ponet sous Marie Tudor, contraints à des révisions déchirantes des doctrines qu'ils défendaient lorsqu'ils étaient proches du pouvoir. De même, l'étude des clientèles et des cercles de sociabilité a bénéficié, dans les vingt dernières années, de la mise en place de nouveaux outils, comme la prosopographie ou l'analyse de réseaux, qui permettent d'aller au-delà, pour les reconstituer, de la simple évocation de liens familiaux ou de la mise en perspective de relations commerciales. S. Alford donne parfois l'impression de

découvrir des problématiques avec lesquelles les historiens continentaux sont déjà familiers.

Pour conclure, les quelque deux cents pages d'analyses politiques que nous livre S. Alford sont à la fois remarquablement informées et novatrices. Entremêlant les études de textes ou de cas avec des réflexions plus amples sur la culture politique édouardienne, il parachève le renouvellement presque complet de l'historiographie de la période *mid-Tudor* auquel nous assistons depuis quelques années. Il est à espérer qu'il se tourne à présent vers le règne de Marie Tudor et fasse ainsi le lien entre ses premiers travaux sur les années 1560 et cette interprétation magistrale de la royauté d'Édouard VI.

FRANÇOIS-JOSEPH RUGGIU

1 - *The early Elizabethan polity. William Cecil and the British succession crisis, 1558-1569*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

2 - *The Boy King. Edward VI and the Protestant Reformation*, New York, Palgrave, 2001.

José Luis Martín

Enrique IV de Castilla, rey de Navarra, príncipe de Cataluña

Hondarribia, Editorial Nerea, 2003, 366 p.

La figure du roi Henri IV de Castille (né à Valladolid en 1454 et mort en 1474 à Ségovie), demi-frère de la reine Isabelle la Catholique, a donné lieu à d'innombrables interprétations depuis la fin du xv^e siècle. Les chroniqueurs des Rois Catholiques, désireux de montrer ceux-ci comme les sauveurs d'un royaume de Castille en perdition, n'hésitèrent pas à noircir le trait afin de dénigrer leurs prédécesseurs. Henri IV fit donc les frais de cette guerre de propagande qui le dépeignit, entre autres, comme homosexuel ou impuissant : sa fille Jeanne, née en 1462, ne pouvait par conséquent être de son sang et Isabelle, sa demi-sœur, devenait la seule héritière de la couronne. De très nombreux essais ont, depuis lors, été consacrés au roi Henri IV, qui mourut à l'âge de quarante-neuf ans, dont l'un des plus célèbres est sans doute celui du docteur Gregorio Marañón, *Ensayo biológico sobre Enrique IV de Castilla y su tiempo*¹.

José Luis Martín, récemment disparu, offre ici une biographie du roi qui, si elle ne propose aucun élément nouveau par rapport aux travaux antérieurs, présente au moins l'intérêt de s'appuyer sur de nombreuses sources, dont l'auteur cite de longs passages. Se succèdent ainsi les grands personnages dont l'influence fut décisive dans la vie du roi, notamment le connétable Álvaro de Luna, le marquis de Villena Juan Pacheco, le maître de Calatrava Pedro Girón, le maître de Santiago Beltrán de la Cueva, et les épouses – sa cousine Blanche de Navarre, épousée en 1440 et dont il divorça en 1453 pour convoler avec une autre de ses cousines, Jeanne de Portugal. Sans négliger l'évolution sociale et économique du royaume, J. L. Martín s'arrête plus volontiers sur les événements politiques et militaires du règne, la guerre contre l'émirat de Grenade, les difficiles relations avec le royaume d'Aragon, la rivalité avec Louis XI à propos de la Catalogne, les soulèvements nobiliaires qui culminèrent avec la proclamation de son demi-frère Alphonse comme roi à sa place en avril 1465, les prétentions d'Isabelle à lui succéder et l'élimination politique de l'infante Jeanne. L'analyse des droits de la future Isabelle la Catholique au trône de Castille permet à l'auteur de revenir sur les textes qui fondèrent la réputation d'impuissance et d'homosexualité du roi, celle d'adultère de la reine Jeanne et d'illégitimité de sa fille Jeanne, pour conclure qu'aucun d'eux n'apporte de preuve irréfutable de ces accusations. En 1468, Henri accepta finalement de reconnaître que son mariage avec Jeanne de Portugal était illégitime et reconnut Isabelle comme héritière, mais le mariage de celle-ci avec l'héritier du royaume d'Aragon l'année suivante mit fin au pacte, et Henri IV affirma de nouveau la légitimité de sa fille Jeanne. Sur fond d'attaques contre les juifs et les *conversos*, de soulèvements et d'insécurité, le pouvoir du roi décréut alors que l'entourage d'Isabelle et de Ferdinand présentait ceux-ci comme des sauveurs providentiels.

À l'issue de cette présentation et dans une brève conclusion, J. L. Martín adopte comme bilan du règne celui que proposait déjà le chroniqueur Fernando del Pulgar et qu'avait repris et développé William Phillips Jr.² Les dix pre-

mières années du règne auraient été caractérisées par une nette prospérité et de nombreux succès politiques et militaires, que les calamités des dix années suivantes et les velléités du roi se chargèrent de ruiner.

ADELINE RUCQUOI

1 - Publié à Madrid, Tip. Archivos, en 1930.

2 - *Enrique IV and the crisis of fifteenth century Castile, 1425-1480*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.

Miguel Ángel Ladero Quesada (dir.)

El mundo social de Isabel la Católica.

La sociedad castellana a finales del siglo XV

Madrid, Dykinson, 2004, 322 p.

María Isabel Del Val Valdivielso

Isabel la Católica y su tiempo

Grenade, Universidad de Granada,

2005, 448 p.

Le cinquième centenaire de la mort de la reine Isabelle la Catholique, survenue le 26 novembre 1504, a donné lieu à de multiples manifestations et à un grand nombre de publications. Sous le titre « Le monde social d'Isabelle la Catholique. La société castillane à la fin du XV^e siècle », Miguel Ángel Ladero Quesada publie seize études relatives à divers aspects de la société de l'époque. Sont ainsi passés en revue les étapes de la vie, la société de cour, les clercs séculiers, les ordres religieux, la haute noblesse, les patriciens urbains, le milieu des marchands et des artisans, le petit peuple urbain, les agriculteurs, les bergers et les charretiers, les marins et les pêcheurs, les juifs et les musulmans, les *conversos* et, enfin les marginaux. Chacun des articles apporte de précieux renseignements historiques ou bibliographiques. Mais ils se présentent plus comme un « état de la question », une sorte d'abrégé des connaissances actuelles, que comme une réflexion sur ce monde social de la fin du XV^e siècle. Peut-être est-ce dû au fait que la bibliographie citée n'inclut qu'à de très rares exceptions près des ouvrages étrangers (et généralement dans leur traduction espagnole). Ainsi, aucune problématique ne se dégage

de l'analyse des milieux de cour par Álvaro Fernández de Córdoba Miralles alors que de récents travaux sur les cours du Portugal et d'Aragon, ou encore les travaux de François Foronda, auraient pu l'inciter à poser le problème dans d'autres termes. L'assignation à la catégorie de « moyens » des grands marchands castillans par Betsabé Caunedo del Pozo nous renvoie à des stratifications anciennes que l'historiographie des vingt dernières années a largement remises en question, en particulier dans les villes du monde méditerranéen. L'inventaire des situations de la paysannerie dans les diverses régions qui constituaient la couronne de Castille, que propose Mercedes Borrero Fernández, si elle se veut respectueuse des cas particuliers, ne donne lieu qu'à une brève synthèse finale. En revanche, le lecteur aurait apprécié une véritable réflexion sur le problème des juifs et des musulmans du royaume, à une époque qui fut cruciale pour eux, mais Isabel Montes Romero-Camacho semble se plier aux règles de l'ouvrage et se contente de rapporter les travaux antérieurs sur la question. De nombreux autres articles, comme celui de Margarita Cantera Montenegro sur la réforme des ordres religieux, suivent d'ailleurs ce schéma.

Il est vrai que 1992, cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, puis 1994, cinquième centenaire du traité de Tordesillas par lequel Espagnols et Portugais se partagèrent les futures découvertes, donnèrent lieu à d'innombrables colloques, ouvrages, expositions et autres manifestations. Les Rois Catholiques, leur règne, leurs royaumes et le monde dans lequel ils s'inséraient firent alors l'objet d'analyses multiples. La célébration du cinquième centenaire d'Isabelle la Catholique arrive peut-être trop tôt pour que de nouvelles réflexions aient pu se développer, pour qu'un bilan original de l'époque des Rois Catholiques puisse être élaboré. Tel qu'il se présente donc, l'ouvrage dirigé par l'auteur est plus une compilation de travaux antérieurs, publiés en Espagne, qu'une œuvre originale qui offre matière à réflexion.

De leur côté, les éditions universitaires de Grenade ont proposé à María Isabel Del Val Valdivielso d'éditer en un seul volume une quinzaine d'essais relatifs à Isabelle la Catho-

lique et à son temps, originellement publiés entre 1974 et 2003 et regroupés en quatre grands thèmes : « La Castille d'Henri IV », « Une succession difficile », « Quelques aspects du règne d'Isabelle la Catholique » et « La société castillane à la fin du xv^e siècle ». Auteur d'une thèse sur *Isabel la Católica, princesa (1468-1474)* qui fut éditée à Valladolid en 1974, M. I. Del Val Valdivielso reconnaît dans son introduction qu'elle n'écrirait plus de la même manière certains des articles de cet ouvrage. L'ensemble permet cependant d'apprécier le cheminement de la pensée de l'auteur et la diversité des thèmes qui attirèrent son attention au cours des trois dernières décennies. Les années qui précédèrent l'accession au trône d'Isabelle, la figure de Ferdinand d'Aragon ou de Jeanne de Castille, l'analyse des images et des concepts créés par le chroniqueur Alfonso de Palencia ou encore les études sur la société urbaine ou la politique extérieure des Rois Catholiques constituent ainsi quelques-uns des éléments d'un ouvrage facilement accessible et joliment écrit.

ADELIN RUCQUOI

**Annie Molinié-Bertrand
et Jean-Pierre Duviols (dir.)**

Charles Quint et la monarchie universelle
Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, 288 p.

Les célébrations du 500^e anniversaire de la naissance de Charles Quint ont été l'occasion de nombreuses publications, dont ce livre, fruit d'un travail collectif réalisé par une équipe de recherche de l'université Paris-IV, nous fournit un nouvel exemple. Comme tout recueil, il se caractérise par son côté hétéroclite, associant articles de synthèses et études de cas de qualité variable. Dans la première catégorie, on trouve l'introduction au volume, rédigée par Michèle Escamilla qui établit un bilan du règne. Exercice historiographique périlleux, d'autant qu'avec le recul l'entreprise de Charles Quint semblait perdue d'avance. Pour établir ce « bilan impossible », M. Escamilla se rallie somme toute aux opinions nuancées que Fernand Braudel avait énoncées dans une brève mais brillante biographie de l'empereur,

parue en italien et depuis peu accessible en français : au moment de l'abdication, l'échec est patent, les fruits de la politique impériale ne se faisant sentir que plus tard, sous le règne de Philippe II, mais dans un tout autre contexte et dans une tout autre configuration. Autre communication de synthèse sur les relations conflictuelles entre Charles Quint et son frère Ferdinand qui eut bien du mal à s'imposer dans ce royaume de Germanie troublé par les dissensions religieuses, celle de Jean Béranger résume en quelques pages certains chapitres qu'il a consacrés à cette histoire dans son *Histoire de l'empire des Habsbourg*. Plus innovante peut-être est la communication de Clotilde Jacquelard sur la rivalité hispano-portugaise autour de la possession des îles à épices (les Moluques). La première confrontation née de l'expédition de Magellan se conclut par une défaite de Charles Quint qui, au traité de Saragosse (1529), abandonna les Moluques aux Portugais. Les Espagnols ne revinrent dans cette région du Pacifique que sous Philippe II, avec l'expédition Legazpi-Urdaneta en 1564. Il reste, dans cette catégorie des articles de synthèse, la contribution de Marie-Véronique Martinez sur la rivalité Charles Quint/François I^{er}. On ne pouvait s'attendre à des découvertes, mais encore eût-il fallu présenter ces événements de manière correcte. Ainsi, prétendre qu'en 1510 les Suisses servaient l'Espagne (p. 170), c'est méconnaître le sentiment d'indépendance des cantons et leur politique expansionniste en Lombardie, en Franche-Comté, en Souabe et en Haute-Alsace. Faire de Bonnavet (p. 177) une bourgade du Milanais est inexcusable. Quant à l'affaire du connétable de Bourbon et de l'invasion de la Provence, exposée aux pages 175 et 176, elle est cousue d'erreurs. Je rappellerai donc la chronologie : trahison du connétable en juillet 1523, expédition française en Milanais conclue par la défaite de la Sésia ou de Romagnano (avril 1524), invasion de la Provence par le connétable et les armées impériales (juillet-août 1524) repoussée par François I^{er} qui, dans la foulée, passe en Lombardie et met le siège devant Pavie, défaite française de Pavie (février 1525).

Le reste du volume est occupé par des articles d'érudition, parmi lesquels je signalerai

les solides contributions d'Olivier Capirossi sur l'organisation judiciaire de la cour d'Espagne, de Patrick Duval sur les humanismes de Hollande – un domaine trop méconnu de l'historiographie française – et de Sonia Rose sur les cérémonies funèbres en l'honneur de Charles Quint qui furent célébrées – distance oblige – un an après sa mort, au Mexique et au Pérou. Jean-Paul Duviols édite une description des Indes occidentales en italien, un ouvrage conservé en un seul exemplaire et qui fut probablement rédigé dans les toutes premières années de l'occupation du Mexique, tandis qu'Annie Molinié-Bertrand retrace la carrière littéraire de don Juan d'Autriche, le fils légitime de l'empereur. À ce propos, rappelons qu'un fait dut contribuer à l'aura particulière qui entoura ce personnage hors normes : il était né un 24 février, comme son père, ce que les contemporains ne pouvaient considérer comme une simple coïncidence. De son côté, Sylvia Roubaud nous propose une belle étude littéraire sur les romans de chevalerie dans la première moitié du xvi^e siècle. Les dernières contributions touchent des points très particuliers : la musique à la cour d'Espagne par Cristina Diego Pacheco, la géographie impériale par Viviane Carasso, la légitimation du pouvoir impérial face aux prétentions ottomanes chez Juan Ginés de Sepúlveda par Alexandra Merle, une étude sur La Corogne dans la première moitié du xvi^e siècle par Pablo Nogueira et, enfin, deux communications sur l'héritage symbolique de Charles Quint, dans le *Carlos V en Francia* de Lope de Vega (Araceli Guillaume-Alonso) ou dans la Vienne des Habsbourg à l'époque baroque (Jean-Marie Valentin). Au risque de paraître chagrin – mais il faut bien s'acquitter de son mieux du métier qu'on exerce –, je voudrais relever quelques erreurs grossières qui m'étonnent dans une publication de ce niveau. A. Guillaume-Alonso, en analysant le contexte historique du texte de Lope de Vega, évoque une prise de Tunis en 1538 (p. 138). Si ma mémoire ne me trompe pas, il y eut bien une coalition catholique contre les Turcs en 1538, mais elle se traduisit par une défaite de la flotte chrétienne commandée par Andrea Doria au large de La Prevesa et non par la prise de Tunis par Charles Quint qui, elle, eut bien

lieu, mais en 1535. Enfin, pourquoi V. Carasso s'évertue-t-elle à transcrire systématiquement les « s » par des « f » dans les longues citations qu'elle fait du texte de Martín Fernández de Enciso ? Cette erreur de transcription paléographique est inadmissible. On aura donc compris que le meilleur côtoie le moins bon dans cette compilation dictée par les circonstances du calendrier commémoratif et sans doute conduite à son terme un peu trop rapidement pour que la rigueur scientifique ait été suffisamment respectée.

JEAN-MICHEL SALLMANN

**Wim Blockmans
et Nicolette Mout (éd.)**

The world of emperor Charles V

Amsterdam, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 2004, vii-364 p.

Ce livre collectif est divisé en trois chapitres : le premier sur le centre de l'empire, ses finances, sa politique, la cour ; le second sur un certain nombre de possessions (Naples, Gênes, Milan, les Pays-Bas méridionaux, la Hongrie), dont les statuts divergent ; le troisième sur la figure même de l'empereur. Il serait fastidieux de parler de chacune des treize contributions, et le choix ici présenté risque d'être subjectif et injuste. Il convient néanmoins de s'arrêter sur un article de James Tracy sur le financement des guerres et la pression fiscale dans trois des territoires de l'empire, les Pays-Bas, Naples et la Castille, où l'auteur reprend quelques-unes des idées développées dans son livre *Emperor Charles V, impresario of war*, paru entre-temps : les Pays-Bas payent beaucoup mais contrôlent de mieux en mieux la perception et surtout les dépenses ; Naples paye de plus en plus mais sans aucune retombée politique ou symbolique favorable ; les Castillans, contrairement à ce qui est généralement dit, sont assez épargnés et ont le sentiment que la gloire de l'empire rejaillit sur la Castille. Dans la première partie de l'ouvrage, il importe de noter également la participation de José Martínez Millán qui analyse très finement l'évolution des coteries dans l'entourage le plus proche de

Charles Quint. La deuxième partie est consacrée à des études locales, dont se détache celle de Péter Sahin-Tóth consacrée à l'attitude de la noblesse hongroise face aux trois pouvoirs qui se partagent la Hongrie après 1526 : les Habsbourg, le sultan ottoman et le prince de Transylvanie, ne serait-ce que parce que la production historiographique sur cette région est difficilement accessible. Dans la troisième partie du livre, l'article d'Ulrike Becker revisite l'image du pouvoir à partir du portrait en pied de Charles avec le chien conservé au Prado et attribué au Titien. Au terme de son enquête, cette attribution est beaucoup moins sûre, puisque le tableau n'est ni signé ni daté et qu'il est probablement la copie d'un portrait réalisé par Jakob Seisenegger en 1532. Qu'on ne se méprenne pas cependant sur mes propos. Cette petite sélection ne ressemble pas à un tableau d'honneur, car si toutes les contributions sont intéressantes et utiles, on peut légitimement se demander ce qu'elles apportent de plus par rapport à ce qu'on savait déjà. Le monde de Charles Quint apparaît éclaté moins à cause de la dispersion de ses territoires que de l'aveuglement d'historiens si marqués par leur histoire nationale qu'ils sont incapables de regarder ce qui se passe à côté de chez eux. Il n'y a rien sur les possessions non européennes alors que Charles Quint n'aurait pas pu être ce qu'il a été sans elles. Mais même pour les questions strictement continentales auxquelles s'est cantonné ce livre, on reste surpris par l'aveuglement des historiens incapables du moindre comparatisme. Pourquoi Aline Goosens (p. 231) écrit-elle, à propos de la politique de répression inquisitoriale, que la papauté a ordonné de poursuivre les juifs et les « Arabes » (pour musulmans, je suppose). La littérature abondante produite ces dernières années sur les inquisitions espagnoles, portugaises, italiennes et américaines montre que l'Inquisition ne s'est jamais attaquée aux juifs et aux musulmans en tant que tels – ils étaient généralement expulsés ou convertis de force –, mais aux nouveaux convertis qui continuaient à pratiquer secrètement la religion juive ou l'islam. Dans le même domaine, pourquoi continue-t-on à colporter la légende, inventée par un érudit local plutôt mal inspiré, selon laquelle il y aurait eu deux tribunaux

d'inquisition à Naples (Giovanni Muto, p. 137) ? Une simple étude comparée des inquisitions italiennes suffit à démontrer l'absurdité juridique d'une telle proposition. Ce ne sont là que des brouilles, me dira-t-on, dans un ensemble de communications tout à fait honorable, mais elles démontrent que font encore défaut ces connexions nécessaires entre les différentes écoles historiques européennes, ou tout simplement qu'il manque une Europe de l'histoire. C'est pourquoi ce genre d'entreprise peut laisser assez perplexe. On peut légitimement se demander si les colloques qui se sont multipliés à propos des commémorations de 2000 ont apporté des nouveautés par rapport à ce que l'on savait déjà. Je n'en suis pas si convaincu.

JEAN-MICHEL SALLMANN

Annick Lempérière

Entre Dieu et le roi, la République.

Mexico, XVI^e-XIX^e siècles

Paris, Les Belles Lettres, 2004, 379 p.

Le cœur de cet ouvrage et de la réflexion qu'y développe son auteur se trouvent constitués par le système politique d'Ancien Régime de l'Amérique espagnole, à savoir ce que les textes juridiques et institutionnels de l'époque appelaient la « république ». Cette dernière, établie sur la base des formes d'association corporatives directement reprises du modèle politique médiéval, est venue offrir aux sujets américains du roi d'Espagne un cadre juridico-religieux garant de leur autonomie en regard de l'acceptation de leur soumission. Parmi les diverses et nombreuses corporations constitutives de cette monarchie – qui vont de l'Université aux confréries en passant par les hôpitaux, les couvents, les consulats de marchands et bien d'autres encore –, l'attention est portée ici sur l'une des plus importantes dans le système politique d'Ancien Régime ibérique, les corps urbains qui, avec les communautés villageoises, constituaient les deux piliers fondateurs sur lesquels reposait le système politique colonial. Aussi, la « république » dont il est ici question est bien celle des « Espagnols », appréhendée à partir du lieu où son fonctionnement et les traces qu'elle a

laissées pour l'historien sont d'une exceptionnelle densité : Mexico, capitale de la Nouvelle-Espagne et future capitale du Mexique devenu indépendant.

On comprend très vite l'originalité du propos si l'on s'essaie à un rapide bilan historiographique de l'histoire urbaine coloniale, tant cette dernière a longtemps emprunté des chemins radicalement autres. Après avoir accordé une place prédominante à l'histoire juridique des institutions, notamment urbaines, la curiosité des historiens s'est plutôt centrée sur les questions relatives aux sociétés : études démographiques, reconstitution et analyse de la stratification et de la mobilité sociales, de la composition et des stratégies des élites, focalisées très souvent sur la question des rivalités entre créoles et péninsulaires.

L'objet d'étude proposé par Annick Lempérière est radicalement autre. Ce ne sont pas tant les institutions ou leur fonctionnement qui retiennent son attention mais bien leur sens, leur valeur ou leur pouvoir symbolique. Ce ne sont ni les hommes ni les acteurs ou les groupes sociaux qui exercèrent ce pouvoir qu'elle prétend identifier mais plutôt leur conception et leur représentation du pouvoir. À travers l'analyse des institutions, des discours et des pratiques du « vivre ensemble » colonial, ce livre vise clairement à comprendre comment la greffe corporative a connu un succès éclatant dans le monde hispano-américain. Il s'agit donc bien d'une réflexion portant sur les valeurs – contenu, sens, élaboration – et sur le lexique politique qui en est le vecteur, le tout considéré dans le cadre d'une société urbaine coloniale. Ce faisant, l'auteur y transpose des problématiques développées depuis quelques années, notamment autour de François-Xavier Guerra, par les spécialistes du début du XIX^e siècle. Simultanément, elle s'appuie aussi sur les travaux qui ont contribué à renouveler la question de la genèse de l'État d'Ancien Régime, tant dans les cas français qu'ibériques, mais bien plus rares pour l'aire latino-américaine. Dans ce dernier cas, l'essentiel reposait à ce jour sur les études, loin d'être toutes publiées et d'importance inégale, menées sur le contenu et le sens politique des fêtes urbaines, tout spécialement pour les villes de Guadalajara, Lima, Quito ou Santa Fé.

Les sources mobilisées pour réaliser cette étude sont doubles : les documents de l'administration urbaine et coloniale, de diverses natures, sont confrontés aux discours produits par les acteurs politiques eux-mêmes, dont l'auteur cherche à cerner les représentations politiques. Confrontation systématique qui permet de mesurer en deux temps les rapports, et souvent les décalages, entre les discours et les pratiques. Une première partie étudie la symbolique des réalités politiques municipales d'Ancien Régime, alors que la suivante propose une réflexion sur l'impact des réformes administratives de la seconde moitié du XVIII^e siècle sur ce modèle politique initial.

Dans l'étude des caractères du modèle politique d'Ancien Régime, l'auteur souligne l'importance de la notion de « bien commun ». C'est sur elle que se fonde le « bon gouvernement », tout comme l'organisation ou « police » de la société considérée. C'est elle aussi qui détermine l'appartenance à la communauté, ce statut de *vecino* qui décide du droit de « bourgeoisie », à savoir la participation à la vie collective. Ce faisant, il contribue à la disparition de la ségrégation initiale voulue à travers la juxtaposition de deux républiques, celle des Espagnols et celle des Indiens, et à la subversion du langage qui servait à définir les espaces attribués aux divers groupes ethniques. Si les mots de *traza*, *barrio* et *parcialidad* servent toujours à distinguer les espaces respectifs destinés aux Espagnols et aux non-Espagnols, dans la pratique cette ségrégation n'est plus puisque tous se disent *vecinos*. Un langage qui exprime clairement l'idée d'un ensemble urbain constituant un tout et identifie la réalité politique vécue, à savoir l'existence d'une communauté, d'une corporation urbaine. L'approche de l'appartenance menée ici à partir des proclamations et discours rejoint celle des pratiques sociales mises à jour par Tamar Herzog dans les villes de l'empire sur l'accès au droit de bourgeoisie : s'il peut être acquis de naissance, il s'obtient tout autant par des relations d'inter-connaissance que confirme le passage du temps¹.

Il en va de même avec d'autres notions sur lesquelles se fonde ce système politique des corporations. Cela vaut pour celle de police, qui recouvre autant le sens classique d'ordre

social et public garanti par les œuvres de bienfaisance que celui d'ordre moral imprégné de valeurs chrétiennes. Soit une conception qui renvoie à l'analyse du rôle des corporations de toutes natures débouchant sur la pratique d'un véritable auto-contrôle. Il en va de même de la notion de mérites, qui détermine l'obtention de charges collectives. Ces vertus, personnelles autant que familiales ou lignagères, conditionnent l'accès au service de la collectivité, exigeant du bénéficiaire un fort dévouement. Dans une telle perspective, l'accès aux charges devient tout à la fois une obligation pesante et une grâce recherchée. C'est bien ce mécanisme contradictoire qui explique l'adhésion des élites urbaines à un système par lequel la monarchie s'attache simultanément et leurs biens et leur obéissance. Enfin, l'analyse du rôle et du fonctionnement de la publicité républicaine renvoie à celle du spectacle du pouvoir dans l'espace urbain. Sans se limiter à lui, il met en évidence la dimension religieuse centrale de la manifestation publique de ce véritable patriotisme municipal. Chacune de ses manifestations montre qu'aucun des corps qui compose la cité ne peut à lui tout seul l'incarner en son entier. Chacun y participe à sa manière, alimentant entre les corporations une émulation qui les incite à toujours mieux assumer ou incarner ce « bien commun » dont tous se veulent les serviteurs.

L'ensemble de ces réflexions et analyses vient enrichir notre conception de l'Ancien Régime municipal dans le monde colonial. Pour autant, elles demandent à être confrontées aux pratiques quotidiennes qui, au jour le jour, mettent à l'épreuve ces diverses conceptions de la république. À l'avenir, des études de cas, concernant des villes d'importance et de rayonnement très divers, devraient permettre d'affiner le modèle et d'en préciser la dimension opératoire.

La seconde partie de l'ouvrage, qui s'inscrit davantage dans la ligne des travaux produits depuis plusieurs années là encore par et autour de F.-X. Guerra, mesure la capacité d'adaptation et de réforme du système mis au jour. L'auteur y traque les permanences politiques derrière les volontés et les discours réformateurs qui se multiplient après 1750. Son objectif consiste à mesurer l'impact des réformes

modernisatrices du « despotisme éclairé » sur le fonctionnement de l'Ancien Régime politique et sa part dans sa déstabilisation. Cette réflexion se situe dans la perspective actuelle des analyses et évaluations critiques d'une période longtemps glorifiée par l'historiographie comme celle de l'introduction de la modernité dans une monarchie sclérosée. Ce faisant, la réflexion débouche sur une proposition de relecture de la crise de l'Ancien Régime dans le cadre colonial. Avec l'auteur, on admettra que, loin d'être une « révolution dans le gouvernement », ces réformes expriment plutôt une vieille aspiration : éliminer les abus traditionnels inhérents à un vieux système *via* l'introduction d'une dose de rationalité. Le but premier de ces projets était d'abord fiscal, exprimant la volonté royale de mieux tirer parti du patrimoine impérial. Aussi le moyen utilisé restait-il d'abord celui du renforcement et de l'élargissement des domaines d'intervention royale. Enfin, ces réformes proposaient des réponses à la prise de conscience des faiblesses, des archaïsmes ou des fragilités des réalités coloniales qui assaillaient les hommes de ce temps. Une telle problématique sur les réformes des Bourbons amène à centrer l'analyse sur le « gouvernement économique », expression du XVIII^e siècle hispanique reprise par les principaux réformateurs de ce temps, qu'il s'agisse de José del Campillo ou de Bernardo Ward. Elle passe par l'étude des diverses interventions royales dans ce domaine et par celles des réponses des différentes corporations face à cette reprise en main. De manière tout à fait intéressante, l'auteur distingue entre les corporations capables de s'adapter et d'accompagner le changement – *Consulado* et *Tribunal de minería* – et celles qui s'y opposent, à l'image de l'échevinage de Mexico. En d'autres termes, A. Lempérière démontre que les réformes ne remettaient pas en cause les corporations. Bien au contraire, elles cherchaient à les mobiliser afin d'en obtenir un fonctionnement plus rationnel, plus efficace. Ce faisant, les corporations capables de s'adapter restèrent des intermédiaires indispensables du gouvernement monarchique et lui assurèrent en particulier les moyens financiers dont il avait de plus en plus besoin. En fait, la vraie crise de l'Ancien Régime

en Amérique surgit avec celle des finances royales bien plus que comme une conséquence directe des réformes des Bourbons. Dans ce domaine, l'analyse menée dans le dernier chapitre à propos de la fameuse consolidation des *vales reales*, qui va brutalement ternir la confiance publique dans le crédit du roi, souligne son impact décisif dans la crise politique qui se noue.

Si la démonstration nourrit la réflexion, elle suscite nombre d'interrogations. Ne minimise-t-elle pas la réalité des innovations dont le XVIII^e siècle est porteur en Amérique ? Sans doute faut-il distinguer Lumières et réformes, diagnostics et mesures politiques. Mais la prise de conscience opérée par ces *ilustrados* à propos des nouvelles réalités de leur temps n'a-t-elle pas un prolongement sur leur vision et leur action politique, même si l'on admet que les contraintes auxquelles ils se heurtèrent constituèrent autant de réels obstacles ? Ces questionnements renvoient en particulier aux nombreux travaux relatifs à l'esprit et au contenu des réformes de la seconde moitié du XVIII^e siècle : à l'image de l'intendant Flon à Puebla, ils mettent en évidence le rôle d'un certain nombre de ces réformateurs comme penseurs, acteurs et innovateurs politiques. En fait, et comme à propos de la première partie de l'ouvrage, ces interrogations renvoient au choix qui se trouve au fondement même du livre : celui de s'attacher à une analyse des concepts structurant le pouvoir d'une société d'Ancien Régime, à leur symbolique bien plus qu'à celle de leur impact sur et dans la société coloniale elle-même, en d'autres termes, de négliger la dimension sociale des phénomènes étudiés et les configurations dans lesquels ils s'inscrivent. S'interroger pour savoir si, au-delà des discours ou symboles traditionnels auxquels se réfèrent la monarchie corporative et ses relais coloniaux, ne surgissent pas de nouvelles dynamiques, tant politiques, sociales qu'économiques, capables de les transformer de l'intérieur, suppose d'autres recherches à venir : elles prolongeront, relativiseront, en les précisant, les apports significatifs d'une étude qui renouvelle notre vision de la crise de l'Ancien Régime dans les colonies ibériques.

MICHEL BERTRAND

1 - *Defining nation. Imigrants and citizens in Early Modern Spain and Spanish America*, New Haven-Londres, Yale University Press, 2003.

Susana Truchuelo García

Guipuzkoa y el poder real en la Alta Edad Moderna

Saint-Sébastien, Diputación provincial de Guipúzcoa, 2004, 714 p.

L'étude porte sur les relations entre la monarchie espagnole et la province du Guipúzcoa entre 1500 et 1650. Sa précision même lui donne un intérêt bien supérieur à son objet. Le lecteur intéressé y trouvera toutes les indications possibles sur l'histoire institutionnelle de la province, d'excellentes cartes et des mises au point à la fois concises, rigoureuses et alertes. On recommandera spécialement le chapitre sur l'évolution de l'équilibre interne du pouvoir entre les villes au sein du gouvernement provincial, un magistral exemple d'histoire institutionnelle combinant facteurs endogènes et exogènes. L'essentiel cependant, pour le commun des mortels, réside, sur un plan plus général, dans la description des mécanismes de mise en rapport d'un pouvoir provincial et de l'État à l'époque où se construit l'absolutisme.

Le statut du Guipúzcoa est très particulier : au sein du royaume de Castille, la province jouit de multiples exemptions fiscales, notamment douanières, qui jouent un rôle essentiel dans son économie, fondée sur l'interlope pour une part non négligeable. Elle possède une large autonomie de gestion sous l'égide d'un gouvernement provincial issu de la Ligue des villes qui a agglutiné le territoire en province à la fin du Moyen Âge. Ce gouvernement négocie en bloc avec le souverain sa contribution aux besoins de la Couronne. Il a obtenu pour ses ressortissants la reconnaissance de la « noblesse universelle » – il leur suffit de prouver leur origine pour être automatiquement reconnus comme nobles par les tribunaux castillans. Il n'admet la présence sur son territoire que d'un nombre très réduit d'agents du roi, dont il restreint autant que faire se peut les contacts avec la population, s'élevant sans cesse en intermédiaire entre eux et les particuliers.

Ce statut n'est jamais acquis. Il est fondé sur une re-création, une réaffirmation constante, chaque fois qu'une des parties prend une initiative. Le livre met parfaitement en lumière la fluidité, la souplesse, qui caractérisent ces institutions politiques : il n'est pas de réponses toutes faites ; c'est au coup par coup qu'on les élabore, en fonction de principes plus stables, mais en inventant chaque fois une solution particulière. La leçon est généralisable à tout l'Ancien Régime.

Cette récréation se fait par négociation : apparition d'un impôt nouveau en Castille, levée de troupes, création ou modification d'une institution royale, passage d'un personnage princier en route vers la France, tout est objet de négociations, tendues mais courtoises. Plusieurs d'entre elles sont minutieusement décrites par l'auteur. Il en ressort le rôle essentiel des *valedores*, des protecteurs, des naturels de la province en place aux principaux postes de responsabilité de la monarchie, à Madrid. Ils conseillent, ils guident, ils aplanissent les difficultés et arrondissent les angles. Leur poids – un *Idiaquez* à la fin du XVI^e siècle – facilite la solution des problèmes. Leur moindre importance, sous Olivares, donne à la confrontation une rudesse inhabituelle. Il est permis de regretter que l'auteur n'ait pas développé une analyse systématique de ces personnages et de leurs réseaux d'influence, ainsi que des agents officiels de la province à la cour, véritables ambassadeurs chargés d'organiser le « lobbying » en lien avec les *valedores*.

La négociation se fait, jusqu'à la fin de la période, sur la base d'une longue tradition d'amitié et de services réciproques, sans que jamais n'intervienne le rappel explicite de grands principes constitutionnels : ni le mythique « pacte » de 1200, par lequel la province se serait donnée au monarque dans une fière indépendance et tout armée d'un statut d'autonomie que celui-là aurait reconnu et perpétué comme condition fondamentale de l'union, ni l'absolutisme de droit divin ne sont invoqués par les parties. Le roi s'excuse presque de demander, et ne demande que lorsqu'il en a vraiment besoin – ses exigences financières diminuant lorsque la guerre s'éloigne de la frontière, après 1640. La province s'excuse presque de refuser et cherche

toujours le compromis qui lui permettra de satisfaire le souverain sans blesser le principe du consentement volontaire et sans laisser se perpétuer un équilibre de pouvoir qui lui serait défavorable. Ce n'est que dans la tension qui règne autour des années 1640, marquées par la guerre avec la France et la montée en puissance des exigences royales, que l'on commence à songer à utiliser des arguments de type constitutionnel plus percutants.

Un livre riche, d'une portée, comme nous le disions, plus vaste que son titre ne l'indique. Il ne lui manque que la dimension comparative. À peine dit-on un mot de la Biscaye, et si peu... Aucune comparaison avec la Catalogne, ce qui s'imposait pour la montée en puissance du droit constitutionnel. Passons, chaque auteur est libre de son sujet. Sur celui-ci, malgré tout, Susana Truchuelo pêche par omission, une omission qui ne remet pas en cause son apport, mais le relativise. La monarchie n'a-t-elle pas réussi, dès cette époque, à établir des liens personnels de clientélisme avec des décideurs au sein même des institutions de la province, comme elle le fait à la même époque avec le gouvernement de l'Aragon ou les oligarchies urbaines de Castille ? Quelle fut l'influence sur les équilibres de pouvoir à l'intérieur de la province, de la présence à Madrid, dans les cercles les plus élevés, de familles qui en étaient originaires ? De tels effets en retour ont été décrits, entre autres, pour la Navarre ou la Rioja, où l'on a montré leur importance dans le jeu des relations entre ces territoires et l'État. N'y en a-t-il pas ici ?

Ces questions, dont nous savons d'ailleurs que l'auteur a conscience, tracent un programme de travail. Elles n'enlèvent rien à la solidité du socle que constitue cet ouvrage.

JEAN-PIERRE DEDIEU

Manuel Herrero Sánchez

El acercamiento hispano-neerlandés (1648-1678)

Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, « Biblioteca de Historia-39 », 2000, 427 p.

Ce travail s'inscrit dans la tradition de l'analyse des relations internationales entre grandes puissances au XVII^e siècle. Il a pour objet le

changement radical intervenu après la paix de Münster, quand la Monarchie hispanique et les Provinces-Unies ont entamé un rapprochement politique sur la base d'une complémentarité économique et sous la pression de la nouvelle visibilité du pouvoir français. L'auteur a choisi de privilégier l'étude de ces relations du point de vue des rapports commerciaux, dans le droit fil d'une tradition historiographique solide. Mais Manuel Herrero Sánchez va plus loin et, tout en se rapprochant à plusieurs reprises d'historiens comme Jonathan Israel, il propose une étude novatrice sur une période mal connue de l'histoire de l'Espagne et de ses rapports avec les Pays-Bas.

Dans sa vision des relations internationales, les puissances européennes sont des agrégats de groupes sociaux, de territoires et d'intérêts multiples. Dans cet espace, la conception monolithique de ces puissances n'a pas de place. La chronologie est donc d'une grande importance dans ce travail : sa prise en compte dans l'analyse des intérêts de cette pluralité de corporations et de lieux constitue l'axe de l'interprétation historique. Ainsi, en plaçant les relations internationales dans un cadre d'interprétation globale – une intention louable –, l'auteur parvient à d'intéressants résultats.

Les sources de ce travail sont de deux types. D'abord, comme la problématique élaborée par M. Herrero Sánchez imposait l'étude d'une pluralité de points de vue, l'auteur a sollicité plusieurs fonds d'archives. Ce sont les Archives générales de Simancas (Valladolid), les Archives générales des Indes (Séville), les Archives royales de Belgique (Bruxelles), les Algemeen Rijksarchief (La Haye), le Musée naval d'Amsterdam et les Archives d'État de Florence et de Naples.

Le livre est organisé en quatre grandes parties dans lesquelles est proposée l'analyse des relations entre les anciens ennemis, l'auteur s'attachant à leur nature, à leurs limites et à leurs conséquences. La première partie est consacrée à l'étude des rapports entre la Monarchie hispanique et les Provinces-Unies au lendemain de la paix de Münster ainsi qu'aux raisons et mécanismes de leur rapprochement. Le premier pas fut la signature du traité, lui-même résultat d'un très long pro-

cessus de négociation. Signer la paix après quatre-vingts ans de guerre-rébellion montrait déjà que l'on pouvait la faire. Ainsi, il y avait une nouvelle scène internationale où les raisons qui avaient présidé aux affrontements étaient dépassées. L'émergence du pouvoir français, la rébellion du royaume de Portugal, l'état critique de la Monarchie hispanique et la confrontation entre les grandes villes des Provinces-Unies et le *stathouder* donnaient des arguments aux partisans de la paix. Celle-ci était devenue en même temps plus intéressante que le maintien de la guerre, une guerre au demeurant moins active en Europe depuis 1640. En effet, les Provinces-Unies (surtout ses villes maritimes) avaient grand intérêt à profiter du très lucratif trafic avec les Espagnes (et, indirectement, avec leurs Indes) sans avoir à supporter les saisies, embargos ou poursuites que les autorités espagnoles infligeaient tant à leurs sujets qu'à leurs correspondants dans la péninsule. L'isolement international de la Monarchie hispanique et son épuisement rendaient attractifs les services apportés par les marchands et financiers des Provinces-Unies. Or ces services étaient meilleur marché que ceux des anciens associés de la Monarchie, les financiers portugais, sur lesquels pesaient les plus grands soupçons depuis la disgrâce du comte-duc d'Olivares, ou les banquiers génois. Aussi, très vite, malgré quelques obstacles et l'hostilité d'une partie des cadres moyens de l'administration espagnole, les marchands néerlandais devinrent-ils nécessaires pour garantir un commerce à des prix raisonnables : les marchandises s'échangeaient entre le Nord et la Péninsule, les esclaves avec les Indes et, dans le même temps, les soldats espagnols étaient envoyés aux Pays-Bas grâce aux bateaux des Provinces-Unies. Les réseaux marchands préexistants en Espagne et en Italie permirent de développer rapidement ces activités. Les Néerlandais tiraient ici partie de la dépendance diplomatique de la Monarchie hispanique à l'égard de la République, notamment pendant les années 1648-1669.

La deuxième partie du travail développe les obstacles que ce rapprochement a rencontrés. Ce sont d'abord les conflits politiques et religieux hérités de la longue confrontation, même si le désir de maintenir l'accord poli-

tique les réduisit, le plus souvent, à de simples arguments utilisés pour faire pression sur le gouvernement associé. La nouvelle visibilité des rapports économiques fournit de nouveaux espaces de confrontation quand le gouvernement espagnol essaya de maintenir le trafic néerlandais dans les limites de la légalité, voire de lui imposer le respect des monopoles espagnols. Les marchands des Provinces-Unies, peu disposés à abandonner les marchés conquis jusqu'alors grâce à la contrebande, poursuivirent néanmoins leur activité.

Intermédiaires nécessaires de toute relation entre les Provinces-Unies et la Monarchie hispanique, les Pays-Bas méridionaux sont le sujet de la troisième partie. En changeant la focale, l'auteur tente une approche multiple des rapports des provinces loyales à la Monarchie et de l'impact que le rapprochement hispano-néerlandais a eu sur un territoire concret. Cette posture s'avère particulièrement suggestive, car seule la perméabilité des relations permet de comprendre qu'il n'y a aucun paradoxe à considérer le fait que les Provinces-Unies se sont d'abord constituées contre le pouvoir espagnol dans les anciens Pays-Bas bourguignons et que, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la République est devenue un des piliers de cette présence. L'auteur commence justement son enquête du point de vue de la Monarchie hispanique. Malgré une impuissance militaire de plus en plus flagrante, la très active diplomatie espagnole est parvenue à maintenir les Provinces sous l'influence du roi catholique dans un territoire très intégré à l'ensemble de la Monarchie. Avec le temps, la crainte du pouvoir du roi Très-Christien a abouti à la consolidation du système de la « barrière » et aux coalitions européennes contre Louis XIV. M. Herrero Sánchez retrace l'origine de ce processus, qui commence avec la formation d'une alliance entre la Monarchie hispanique et la République contre la France – un rapprochement tenté non sans arrière-pensées, et qui ne prit forme qu'avec l'invasion des Provinces-Unies. Cette situation politique se traduit par une remarquable stabilité des provinces loyales, forcées d'accepter, et même de supporter, l'aide et la présence de voisins jaloux de leurs propres intérêts, ne permettant pas l'ouverture de l'estuaire de l'Escaut.

La quatrième partie est consacrée aux effets qu'eut sur l'espace méditerranéen la collaboration entre les deux puissances. M. Herrero Sánchez décrit d'abord la position de la Monarchie hispanique dans le bassin occidental de la Méditerranée, une position affaiblie par rapport au début du siècle, mais toujours solide : en effet, après l'échec des grandes offensives atlantiques des années 1630, la Monarchie a renforcé ses positions – exclusivement défensives – dans ses royaumes méridionaux. Le contrôle naval de cet espace est de plus en plus souvent confié à des particuliers, des partisans (*asentistas*) ou des corsaires, plutôt qu'à l'administration royale. Toutefois, malgré l'affaiblissement relatif des forces navales de la Monarchie, son contrôle d'une grande partie des côtes, fondé sur la loyauté intéressée des élites locales et sur l'expérience de ses diplomates, lui permet d'entretenir une hégémonie territoriale tout au moins. L'étude des divers territoires de l'Italie espagnole permet de mieux comprendre les faiblesses et les atouts de cette situation. C'est dans ce contexte que l'auteur place les effets du remplacement de Gênes par les Provinces-Unies en tant qu'associé à la fois politique, financier et marchand de la Monarchie. La comparaison entre ces différentes relations symbiotiques part du principe de leur homogénéité typologique. En effet, les deux puissances maritimes étaient « deux modèles paradigmatiques de ce que Marx a nommé capitalisme mercantile [...] ». Toutefois, malgré des similitudes, l'auteur souligne les différences qui opposent les deux républiques, et leur concurrence, qui a fini par reléguer Gênes au second rang des priorités de Madrid. Il faut souligner, outre les raisons économiques, que les Provinces-Unies pouvaient apporter à la Monarchie un appui militaire (surtout naval) contre les Français et les Barbaresques en Méditerranée, où les intérêts espagnols allaient croissant. En contrepartie, la Monarchie ne put fournir qu'un soutien diplomatique limité aux Provinces-Unies dans leur conflit avec une Angleterre en pleine expansion.

Le point de vue de l'auteur est justifié et bien documenté. Ses conclusions montrent que l'étude de l'imbrication politique et

commerciale des deux puissances permet de mieux comprendre leur évolution respective. Son excellent travail soulève néanmoins plusieurs questions. Si le choix de l'auteur de privilégier les facteurs marchands et économiques dans les relations internationales est tout à fait légitime, il eût été bon qu'il en exposât les raisons au lecteur et qu'il justifîât son moindre intérêt pour les facteurs religieux et culturels, moins présents dans son texte (p. 334). En même temps, on est tenté de croire qu'une description plus détaillée et moins mécanique des effets que le rapprochement entre les deux puissances a eus sur les populations locales (pp. 24-25) aurait enrichi l'ouvrage. Enfin, une approche plus précise de leurs rapports avec la France de Louis XIV eût été souhaitable. Ces trois remarques, loin d'invalider le travail de M. Herrero Sánchez, en soulignent le caractère extrêmement stimulant. L'auteur ne se contente pas, en effet, de faire mieux connaître une époque : il nous montre comment l'étudier. Aussi, ce livre, dont il faut reconnaître ici la qualité, est-il très important pour tous ceux qui s'intéressent aux raisons, à la chronologie et aux mécanismes politiques et économiques tant de la Monarchie hispanique que des Provinces-Unies au XVII^e siècle.

JUAN JOSÉ RUIZ IBAÑEZ

Francisco Andújar Castillo

El sonido del dinero. Monarquía, ejército y venalidad en la España del siglo XVIII
Madrid, Marcial Pons, 2004, 485 p.

L'historiographie espagnole a de longue date soutenu qu'en Espagne, contrairement à ce qui se passait dans d'autres monarchies européennes sous l'Ancien Régime, la vénalité avait été un phénomène peu répandu, n'ayant pris une certaine importance qu'à l'échelle municipale. Depuis quelques années cependant, des historiens de plus en plus nombreux se sont penchés sur cette question et ont démontré que le phénomène de la vénalité embrassait, au contraire, tous les domaines de l'administration en Espagne : depuis les finances jusqu'aux seigneuries, en passant par la justice ou l'armée. C'est à l'intérieur de ce courant

historiographique qu'il convient de situer le livre que Francisco Andújar Castillo consacre à l'étude de la vénalité dans l'armée espagnole au XVIII^e siècle.

En se fondant sur une documentation d'une grande richesse, l'auteur propose une chronologie de la vénalité tout au long de ce siècle. La première période correspond à la guerre de Succession d'Espagne, tandis que la deuxième se situe entre 1730 et 1750 et coïncide avec les guerres d'Italie et la crise des finances royales. La troisième, que l'auteur désigne de manière révélatrice comme l'« âge des ventes aux enchères », va de 1744 à 1762, tandis que la dernière se situe à la fin du siècle, lorsque la Monarchie hispanique s'affronte à la France dans la guerre de la Convention (1793-1795). L'analyse de chacune de ces étapes est construite autour de quatre questions essentielles : les causes qui ont incité la Monarchie à vendre des emplois militaires ; les différentes modalités de ces ventes ; leurs conséquences pour l'armée ; les raisons enfin qui ont poussé les particuliers à se porter acquéreurs de ces charges.

Dès les premières pages du livre, F. Andújar Castillo montre clairement que la Monarchie a eu recours à la vente de postes au sein de l'armée pour pallier le manque d'effectifs pendant les périodes de conflits et pour assainir les caisses royales pendant les crises financières. À ces occasions, les Bourbons n'ont pas hésité à vendre au plus offrant tous les postes des armées. Pour cela ils se sont servis essentiellement de deux moyens : le système des *asientos* et la vente directe de charges militaires aux particuliers. L'*asiento* était un contrat établi entre la Monarchie et un recruteur particulier. Par ce moyen, l'« entrepreneur militaire » s'engageait à fournir à la Couronne un régiment entièrement équipé. En contrepartie, le roi lui octroyait le grade de colonel et, ce qui est plus important, des nominations « en blanc » pour tous les grades de la nouvelle unité, ce qui permettait à l'intéressé de les vendre à sa convenance. La deuxième modalité, celle de la vente directe à des particuliers, intervenait dans des moments d'urgence financière. Dans ce cas de figure, il n'était pas nécessaire de faire appel à des intermédiaires, car les ventes

avaient lieu à la cour et les bureaucrates eux-mêmes étaient alors chargés de négocier directement avec les acquéreurs.

Ces ventes, quelle que fût la méthode retenue, eurent évidemment des effets néfastes sur le fonctionnement de l'armée à l'époque des Bourbons, car la Couronne perdait ainsi le contrôle de l'attribution des charges militaires. Il en résultait que de nombreux officiers de l'armée espagnole au XVIII^e siècle n'avaient pas les qualités requises pour occuper de tels postes. C'est ce qui explique que des individus sans aucune expérience du service militaire ni connaissances de l'art de la guerre aient pu faire une carrière au sein de l'armée, le cas le plus flagrant étant celui des « capitaines-enfants » à la tête de certaines compagnies. De surcroît, la vénalité brisa l'esprit des Ordonnances militaires et de certains principes du corps. L'ancienneté cessa ainsi d'être le seul mécanisme de promotion professionnelle : au XVIII^e siècle, l'argent devint la voie la plus rapide pour monter dans la hiérarchie, ce qui a logiquement entraîné la démoralisation de ceux qui étaient entrés dans l'armée par leurs propres mérites. Bien entendu, la Monarchie était consciente de tous les problèmes qu'entraînait la vente aux plus offrant des postes d'encadrement de l'armée. La preuve en est qu'elle tenta par tous les moyens de passer sous silence ces pratiques. Or, cette attitude discrète coïncidait également avec l'intérêt des acquéreurs, qui voyaient dans ces charges un efficace moyen de promotion sociale.

F. Andújar Castillo établit clairement par ailleurs que, pendant le siècle des Lumières, les particuliers n'étaient pas attirés par les charges militaires pour des raisons économiques, car les délais de versement des soldes étaient toujours extrêmement longs. Les acquéreurs cherchaient plutôt les prérogatives inhérentes à la carrière des armes. Le privilège de la juridiction militaire n'en était pas le moindre. Cependant, ce fut sans doute aucun la possibilité d'anoblissement liée à l'armée qui motiva bien des acheteurs de charges militaires. Parmi eux, on trouve des membres de la bourgeoisie marchande – notamment de Cadix –, riche en argent mais pauvre en honneurs ; des fonctionnaires de l'administration

et de l'armée, voulant assurer par ce moyen l'avenir de leur descendance ; et même des représentants des couches les plus modestes de la noblesse, les *hidalgos*, qui parvinrent ainsi à s'élever au sein du « deuxième ordre ».

L'auteur démontre ainsi que l'achat d'emplois au sein de l'armée était, avant tout, un moyen d'ascension sociale. Qui plus est, ce fut précisément le vif désir de promotion sociale d'une partie de la société espagnole qui rendit possible l'existence de ce marché des offices. Un marché où tout ce qui comptait était l'argent et lui seul et où les anciennes valeurs militaires n'avaient plus droit de cité. Même si les ventes se sont avérées néfastes pour l'armée, cela n'a pas empêché la Monarchie hispanique – tout comme d'autres monarchies européennes au XVIII^e siècle – d'avoir recours à cet expédient pour poursuivre sa politique militaire.

Le livre de F. Andújar Castillo a donc le mérite de tirer un phénomène jusqu'ici inconnu en Espagne du silence dans lequel l'avaient maintenu ses contemporains. Il est par conséquent indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire militaire de la Monarchie hispanique. Pour autant, ce livre ne traite pas uniquement de l'armée. Il traite également de la société. Et c'est là que réside probablement son aspect le plus intéressant, car il éclaire les mécanismes de promotion sociale dans l'Espagne du siècle des Lumières. En cela aussi, il est le bienvenu.

INÉS GÓMEZ GONZÁLEZ

Jean-Frédéric Schaub

Le Portugal au temps du comte-duc d'Olivares (1621-1640). Le conflit de juridictions comme exercice de la politique
Madrid, Casa de Velázquez, 2001, 521 p.

Jean-Frédéric Schaub

Portugal na Monarquia Hispânica (1580-1640)
Lisbonne, Livros Horizonte, 2001, 112 p.

La question centrale posée par ces deux livres peut être formulée de deux manières : dans quelle mesure la politique centralisatrice du comte-duc d'Olivares a-t-elle suscité des

formes d'opposition au Portugal, qui ont finalement conduit le pays à recouvrer son indépendance en 1640 ? Cette question a été posée de manière obsédante dès le lendemain de l'instauration de la nouvelle dynastie des Bragança au Portugal. Pourtant, son contenu finaliste, téléologique, quant aux causes de la *Restauração*, invite à en formuler une autre, qui est celle de l'auteur : comment le programme d'Olivares a-t-il été reçu au Portugal, après les mesures destinées à faire l'union des différentes couronnes de la Monarchie hispanique ? La longue et minutieuse réponse donnée par Jean-Frédéric Schaub s'articule autour de quatre axes principaux. Son inventaire débouche sur une compréhension globale de l'action de la Monarchie hispanique à travers ses institutions et agents.

Même si l'auteur essaie explicitement d'échapper aux explications générales en préférant l'analyse de l'action politique dans le temps court des événements, il prend cependant appui sur l'idéal ibérique d'une Église militante. C'est donc au travers de la croisade ou dans la persécution des judaïsants que s'est enracinée une culture politique de la solidarité chrétienne. À ce titre, l'expérience des différents royaumes de l'Espagne et du Portugal se prolongeait dans l'occupation persistante des places d'Afrique du Nord, gouvernées – au moins sur le papier – par des représentants de la haute noblesse ibérique. Cette démonstration de la valeur attribuée à la lutte contre l'infidèle se traduit, dans l'ordre du discours, par la défense de « l'idéal d'un royaume chrétien traditionnel ».

À la tradition chrétienne, qui n'occupe pas une place centrale dans les deux livres, s'ajoute la tradition juridique : tel en est le deuxième axe. C'est à elle que J.-F. Schaub consacre l'essentiel de son attention. Il la débusque dans les discours politiques, les correspondances administratives comme dans le travail des institutions de contrôle du Portugal qui comptaient nombre d'agents castillans. Cette tradition consiste en une pensée qui est tout autant politico-juridique que politico-théologique, et repose sur le schéma de la société corporative dans laquelle les multiples corps établissent entre eux des rapports hiérarchiques. Ces corps peuvent aussi être définis

à partir des juridictions qu'ils détiennent ou des institutions qui les organisent, de même qu'ils maintiennent entre eux des relations de négociation et entretiennent des conflits de compétence et préséance. Une telle conception conduit à l'idée centrale qu'affiche le sous-titre du premier des deux ouvrages, selon lequel « le conflit de juridictions [est un] exercice de la politique ». Saint Thomas d'Aquin, Francisco Suárez et la seconde scolastique sont les principaux inspirateurs de cette pensée ou langage, que partagent les *letrados*. Ceux-ci, formés dans les universités de droit, juristes et praticiens, fonctionnaient comme l'un des corps de cette société, et étaient les plus aptes à dire « la nature de la monarchie ».

L'importance accordée à la tradition juridique, dans laquelle il était possible de penser une société basée sur une pluralité de pouvoirs et de juridictions, a ici valeur d'argument central, dans la lignée des travaux d'António Manuel Hespanha. Pour l'auteur, seuls les historiens du droit ont été capables de percevoir l'antériorité du droit par rapport à l'État, ce dont témoigne le *jus commune*, qui dépassait les frontières des États européens. Dans le même registre, seuls les juristes du passé et du présent se sont posé le problème de l'existence des multiples juridictions, en conflit permanent sous l'Ancien Régime. Ils ont ainsi permis de dépasser la projection anachronique du modèle de l'État-nation, qui cherchait dans le passé les traces de l'émergence de l'État moderne, créateur de lois nationales et d'une machine de pouvoir centralisé. On peut certes s'interroger sur la pertinence qu'il y a à défendre le pluralisme des pouvoirs et, du même coup, contester le monopole interprétatif de cette pluralité attribué aux juristes. On peut aussi discuter cette conception du temps stable, qui naturalise ou essentialise ce qui est appelé, à plusieurs reprises, la tradition *letrada*, et dont l'ébranlement se situe seulement au XVIII^e siècle, avec la naissance d'une opinion publique moderne. On peut encore douter de la centralité de cette « économie de la grâce » dans cette même tradition juridique¹. Mais ce serait ouvrir la discussion d'un modèle qui est présenté comme un acquis, alors qu'il s'agit plutôt d'un postulat.

Le troisième axe de l'ouvrage est la reconnaissance de la portée politique des liens de parenté, du rôle des clans aristocratiques et de leur clientèle – thèmes qui s'inspirent du modèle de la patrimonialisation des offices, suggéré par les historiens du droit (on pourrait évoquer ici Roland Mousnier et ses disciples). À ce propos, il faut souligner le fait que, après l'intégration du Portugal dans la Monarchie hispanique, les grandes familles et les clans portugais se sont approprié des institutions pour défendre leurs intérêts, en constituant une sorte d'équilibre général des pouvoirs, mettant à profit la distance du roi. Mais les luttes entre les différentes factions nobiliaires n'étaient qu'un type de conflit possible, dont le résultat était le maintien de ce soi-disant équilibre général intérieur. La preuve de l'existence de ces luttes de factions, qui trouvaient un écho jusque dans le système institutionnel, est à rechercher, à la suite des travaux de Fernando Bouza, au niveau du Conseil du Portugal. Il faut considérer également l'importance de l'unité que constituait la famille et le groupe clientélaire, bien présente dans les actes politiques des agents les plus attachés à détruire cet équilibre général. C'est la défense des intérêts de leur famille et la protection de leur clientèle que visaient les deux secrétaires du Conseil du Portugal (à Madrid), et du Conseil d'État (à Lisbonne), Diogo Soares et Miguel de Vasconcelos – les principaux protagonistes d'un processus qui a provoqué le rassemblement de l'opposition nobiliaire, pendant les années 1630, autour de la famille de Diogo de Castro, du marquis de la Puebla et, finalement, du duc de Bragança, roi du Portugal après 1640.

L'idéologie d'une Église militante, combinée à la tradition *letrada* et la composition sociale, qui trouvait dans les familles et clans aristocratiques les principaux acteurs des enjeux politiques, sont les éléments stables d'une culture politique. Face à ces données structurelles, il faut envisager le rôle des individus, avec les aspects les plus volontaristes de leur action et de la prise de décision, ainsi que leurs éventuelles stratégies. Pour analyser ce quatrième axe, la conjoncture définie par le ministériat d'Olivares – bien connu depuis les

travaux de John Elliott – apparaît comme le moment idéal. La volonté du ministre est considérée comme un facteur décisif, parce qu'il suscitait et faisait usage des discours politiques promoteurs des projets de réformes (*arbitrios*), multipliait les commissions (*juntas*) et recourait à des commissaires extraordinaires – tous instruments du pouvoir conçus en marge des institutions existantes et des « canaux traditionnels que sont les juridictions » (p. 79). La volonté du *valido* se transmettait à ses clients portugais, Soares et Vasconcelos, à l'origine des tentatives destinées à imposer de nouveaux impôts extraordinaires aussi bien qu'engagés dans les efforts de recrutement militaire. Dans une conjoncture de guerre, où l'on cherchait par tous les moyens à augmenter les rentrées fiscales, la volonté de quelques ministres correspondait bien à l'esprit du temps. Au risque de la simplification, on pourrait dire que la raison d'État, représentée par le ministre, a mis en cause la tradition *letrada* qui se basait sur les juridictions, celles des conseils, des tribunaux et des corps en général. Dans le même temps, l'action des deux secrétaires a remis en question les équilibres maintenus par la noblesse portugaise et a contribué à l'union de l'opposition nobiliaire, auparavant divisée en différentes factions.

La restitution de ces quatre axes ne suffit pas à rendre compte de la richesse d'une recherche qui est à l'origine de ces deux ouvrages, et qui fait justice aux attentes d'une longue et toujours renouvelée tradition hispaniste et lusitaniste française. Livres de et à thèse, fondés sur des modèles et sur un constant souci d'abattre des idoles. Le nationalisme, en tant que clé (anachronique) de distinction entre Portugais et Castillans, construit seulement après 1640 et inspirateur des perspectives historiographiques les plus enracinées, est l'objet de vigoureuses dénonciations. Semblable critique vise la formation d'un espace public basé sur l'opinion publique, lequel ne pouvait pas être pensé avant le XVIII^e siècle. La prétendue nouveauté discursive instaurée par la *Restauração* de 1640 est aussi battue en brèche, les arguments contre l'union des couronnes étant disponibles au moins depuis deux siècles. Si les limites de la lecture constitutionnaliste basée sur le pacte entre le roi et

son royaume, remontant aux *cortes* de Tomar réunis par Philippe II, sont soulignées avec justesse, plus péremptoire est la critique d'une supposée colonisation du Portugal par la Monarchie hispanique.

Pour terminer, il faut signaler ce que l'on ne trouvera pas dans cette recherche sur la politique portugaise au temps du comte-duc d'Olivares. Conçue à partir de Madrid, et surtout des fonds d'archives disponibles en Espagne (avec le traitement inédit d'un riche fonds privé), les enjeux de l'empire d'outre-mer aussi bien que la politique « au ras du sol » ont été laissés de côté. Les groupes des marchands portugais n'apparaissent pas non plus dans le théâtre politique produit par J.-F. Schaub. La primauté des institutions et des juridictions, pensées non pas comme structures formelles mais comme des lieux concrets de conflits entre les groupes nobiliaires et les magistrats, partagées entre le respect des traditions juridiques et la volonté d'innover, occupe donc presque tout l'espace du politique. Pour conclure, si l'on peut accepter l'idée que les événements de 1640-1641 exigent une compréhension globale qui se prolonge jusqu'à la paix de 1668 entre le Portugal et l'Espagne, pourquoi s'interdire de penser la conjoncture de 1621-1640 en fonction de la *Restauração*? Ne serait-ce pas parce que le nationalisme portugais fait réellement figure de rupture après le 1^{er} décembre 1640?

DIOGO RAMADA CURTO

1 - Cf. BARTOLOMÉ CLAVERO, *Antidora. Antropologia católica de la economía moderna*, Milan, A. Giuffrè Editore, 1991 (trad. fr. *La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, Paris, Albin Michel, 1996), et le commentaire de ZACARIAS MOUTOUKIAS, « Peut-on faire l'économie d'une économie politique? », *Annales HSS*, 56-6, 2001, pp. 1111-1128.

Jean-Frédéric Schaub

La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français

Paris, Le Seuil, « L'univers historique », 2003, 356 p.

« Il était de France, mais d'Espagne tout autant et même davantage », écrit Ernest Lavisse à

propos de Louis XIV, attribuant à son ascendance espagnole l'orgueil « énorme, invraisemblable, pharaonique » du Roi-Soleil. Jean-Frédéric Schaub prend ce jugement comme une des entrées possibles dans son sujet : l'énoncé de l'historien républicain « diseur de vérités officielles » semble tonitruant et surprenant, mais vient dans un passage dédié au portrait psychologique du monarque (à « l'histoire de son moi ») et non dans le grand récit de ses actions ; l'Espagne apparaît donc là comme ombre tutélaire quasi fantasmatique et reste pourtant introuvable quand il s'agit de dérouler l'ordre rationnel des accomplissements de l'absolutisme français, dans la paix comme dans la guerre. Cette ambivalence prend valeur de symptôme. La présence intense de l'Espagne au XVII^e siècle, dans la littérature (d'abord la littérature), les écrits politiques, spirituels, historiographiques, manifeste une comparable ambivalence où tout oscille entre modèle et repoussoir. J.-F. Schaub considère à juste titre que cette ambivalence mérite d'être construite comme objet d'histoire. La force de son livre est d'abord de nous convaincre de l'efficacité historiographique de cet objet : la face espagnole de l'absolutisme français se trouve fortement soulignée par cette complexification, et elle permet de réinterroger quelques-unes des grandes césures politiques des XVII^e siècles français et espagnol. Par ailleurs, cette historicisation de l'ambivalence conduit à la quête fructueuse de « correspondances oubliées » (le terme est assumé jusque dans son acception baudelairienne) entre « documents historiques, interprétations historiographiques et création littéraire », prouvant ainsi sa fécondité méthodologique. Et l'on devine que celle-ci pourrait trouver à s'employer dans une approche plus systématique et sur des corpus plus massifs que ceux que permettait le format de l'essai.

Le livre est composé de deux parties. La première traite de « l'historiographie nationale française et la question espagnole » du XVIII^e au XX^e siècle. Si l'ambivalence entre « goût de l'Espagne » et légende noire perdure, ses déclinaisons historiographiques varient. Bien que la construction dichotomique de deux entités – que l'essentiel opposerait – domine nettement, la question des transferts visibles

ou invisibles ne cesse de faire retour selon des modalités historiquement variables, avec des inflexions, des insistances ou des oublis toujours significatifs. Le XIX^e siècle romantique et le XIX^e positiviste s'intéressent davantage aux interactions que le XX^e siècle des grands manuels, où la « prépondérance française » suit et remplace la « prépondérance espagnole ». Des lieux (l'Escorial), des figures (Philippe II et don Carlos) sont particulièrement propices à la circulation des représentations impensées et à la reprise de thèmes dont la récurrence travaille de l'intérieur des cadres intellectuels fortement divergents. À tel point que l'hispanomanie réactionnaire, dont on connaît la fortune littéraire et politique des années 1830 aux années 1930, ne trouve pas de supports très différents pour son enthousiasme que ceux de l'hispanophobie des républicains qui projettent le passé noir de l'Ancien Régime français sur l'histoire et l'actualité de la Péninsule.

Dans une seconde partie, J.-F. Schaub explore au XVII^e siècle, en une sorte de cartographie des figures de l'antipathie et de la sympathie, les thèmes et les objets à longue durée de vie repérés dans les historiographies. Il scrute et aborde ainsi successivement la question – très riche – des lettres et des « styles » espagnols en France, la construction du thème de l'antipathie dans les polémiques politiques, la circulation des clichés dans les récits de voyage et la production des lieux communs matériels ou imaginaires traversés et retraversés par les voyageurs. Il étudie ensuite les histoires et les biographies des rois d'Espagne en France, celles des reines de France nées espagnoles et celles des ministres (Richelieu et Cisneros). Il consacre enfin un chapitre dense et novateur à la manière dont le thème des rapports des monarchies française et espagnole au rêve de monarchie universelle et à la catholicité se trouve construit dans des textes de nature et de formes très diverses. Il revient par là au problème d'abord saisi chez Lavis de « l'héritage espagnol » de la monarchie louis-quatorzienne, entre le réemploi d'un style, le projet d'une universalité, l'aventure désastreuse pour la nation de la transformation d'un petit-fils de France en roi d'Espagne.

L'Inquisition comme institution espagnole traverse les polémiques, les correspondances,

les récits de voyage des XVII^e et XVIII^e siècles, tout comme les historiographies. C'est une présence continue et entêtante, un symbole, un mystère, un théâtre d'horreurs et la vérité sous le masque. Dès lors, les jeux d'écho, les « correspondances oubliées » entre textes de toutes sortes apparaissent avec une particulière densité, aimantés par le sombre éclat de cet objet emblématique. La question reste posée des rapports entre ces correspondances et la spécificité des usages historiquement situés de l'Inquisition, dans des argumentaires, des espaces de représentation irréductibles les uns aux autres. Les correspondances ne risquent-elles pas d'escamoter les usages, polémiques par exemple, dont le sens ne se perçoit qu'à l'échelle de conjonctures courtes, pour la bonne compréhension desquelles il serait nécessaire de déployer, à chaque fois, l'histoire des écritures, des publications, des réceptions ? Confronté à ce danger, J.-F. Schaub raisonne en termes d'intertexte et de « métabolisation » des segments ou des motifs réemployés. Cela ne peut résoudre pour autant la question des effets propres des formes de la publication sur « l'armement » rhétorique ou idéologique – le degré de virulence en une situation donnée – de tel segment narratif ou de tel motif.

Mais l'essentiel est peut-être dans cette thèse reprise dans la conclusion du livre : « Les analyses des hommes de lettres du XVII^e siècle, mieux recueillies et mieux considérées par l'historiographie savante du XIX^e siècle que par la critique postérieure, ont la vertu de nous faire douter des généalogies trop linéaires qui fondent l'absolutisme triomphant sur l'option "politique" [par allusion au groupe dit "des politiques" au temps de la Ligue et après] et l'État à la française sur le triomphe de l'absolutisme. » Même si ce n'est pas du « tout au tout », il s'agit quand même ainsi de « renverser [...] la lecture nationale de l'absolutisme à la française par son biais espagnol ». Plaide en ce sens le rapprochement des pratiques administratives (dans les deux cas, mais d'abord en Espagne, se développe une culture politique de la bureaucratie rationnelle), des politiques religieuses (la France prenant le relais, plus tôt qu'on ne l'a cru, dans le rôle de championne d'une catholicité liée à l'idée de

monarchie universelle), des modes de justification des politiques impérialistes et des pratiques dynastiques. Tout ceci emporte la conviction et modifie surtout le sens à attribuer à la succession des deux « prépondérances ». Les grandes masses du paysage politique bougent ainsi fortement en se trouvant exposées à l'expérience du « biais espagnol ». Il reste que la vision de ce biais se trouve éclairée par des thèmes (et des « ambivalences », lettrées ou moins lettrées) finalement investis dans des discours de légitimation concernant surtout les grands choix de politique étrangère, et cela aussi bien au XVII^e siècle que dans l'historiographie. L'histoire des dynamiques socio-politiques – et de leurs « métabolisations » – des discours sur soi au miroir des autres, saisies à l'échelle temporelle (plus courte) de la production de leurs effets, a davantage de mal à trouver sa place dans la composition de ce paysage culturel et politique, mais peut-être s'agit-il d'une autre histoire ?

CHRISTIAN JOUHAUD

Denise Turrel

Le Blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion (1562-1629)

Genève, Droz, « Travaux d'humanisme et Renaissance-CCCXCVI », 2005, 256 p.

Le sujet de ce livre est un « sémiophore » (objet investi de significations, selon la définition de Krzysztof Pomian) : l'écharpe blanche que portaient les combattants de l'armée d'Henri IV durant les guerres de la Ligue. Denise Turrel analyse l'efficacité symbolique de cet objet, qui était à l'origine le signe de ralliement des armées protestantes lors des premières guerres civiles et fonctionnait comme un manifeste iconoclaste et religieux : face aux croix blanches qu'arborait l'armée royale depuis le XIV^e siècle, référent d'une « conscience talismanique » et d'une héraldique traditionnelle, les princes protestants entendaient signifier la pureté de leurs intentions politiques et l'austérité de leur engagement théologique. Ce symbole, dont Henri de Navarre avait hérité, change de significa-

tion avec l'alliance des deux Henri (III et IV) au Plessis-lès-Tours le 30 avril 1589, quand Henri III ceignit un instant l'écharpe blanche. Cette royalisation de l'insigne huguenot servit à Henri IV, qui n'était pas encore catholique et qui ne pouvait donc pas récupérer à son service les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, à créer des liens de fidélité autour d'un ordre de chevalerie « virtuel », profane et informel. Le roi généralisa l'insigne à l'ensemble de ses troupes, y compris les catholiques, à partir de 1590. L'écharpe devint alors « la clef d'une propagande intensive », popularisée par les instruments (images ou imprimés) forgés par les partisans du roi. Grâce aux victoires d'Arques et d'Ivry, « l'écharpe est promue au rang d'icône mythique de la légende royale ». D. Turrel décrit en regard l'incapacité des catholiques zélés à se doter d'un système symbolique cohérent et mobilisateur (cacophonie des écharpes noires, vertes, puis rouges, interprétées comme une hispanisation du mouvement ultra-catholique). Cette impuissance, qui manifestait l'absence de perspective politique dans le camp ligueur, fut d'ailleurs aussi, lors des guerres des années 1620, le lot des protestants, orphelins de l'écharpe blanche. Cette histoire des insignes a le grand mérite de démontrer que la victoire royaliste se construisit, certes d'abord sur les champs de bataille, mais aussi grâce à la création d'un système symbolique qui entretint la foi charismatique dans la personne du chef.

L'emblématique de l'écharpe blanche permit en effet un compromis entre catholiques et protestants. C'est un objet neutre, pour ainsi dire laïc, manifestant l'autonomie récemment conquise par le politique sur le religieux, alors même qu'elle paraît être l'élue du Dieu des batailles. À l'origine refus de l'immanentisme catholique, elle devint « l'objet rituel par lequel les deux mondes, céleste et terrestre, communiquent » ; elle infuse une énergie divine dans le royaume et participe à la personnalisation et à l'intense néo-sacralisation du pouvoir monarchique sous Henri IV. De la sorte, l'écharpe peut paradoxalement surclasser la croix, trop engagée dans la violence partisane de l'extrémisme catholique, et se donner pour une icône « porteuse de présence réelle » (D. Turrel suit ici les analyses de Louis

Marin) : « substitut de la présence royale », elle délivre un message profondément catholique, conforme à la conception chrétienne du signe. Lors des ralliements à la cause royale, l'écharpe, objet facile à confectionner, symbolise les unanimités urbain et national retrouvés ; elle permet l'identification des populations au roi et à ses victoires : si celui-ci est le symbole incarné du corps mystique du royaume, de même l'ensemble immatériel constitué par la communauté nationale devient-il, pendant ces journées, une collectivité visible. La propagande royale va s'employer sur cette base à gommer l'image d'Henri de Navarre comme chef de parti dans la guerre civile et à réinterpréter les épisodes cruciaux de l'affrontement en termes de luttes entre les « bons Français » et des ennemis, Espagnols, Lorrains, Savoyards, auxquels s'étaient liés, dans un égarement momentané, des Français perdus. Le même fonctionnement iconographique permet de présenter les dernières guerres de Religion, dans la décennie 1620, comme une lutte contre l'Angleterre et ses alliés protestants de La Rochelle.

Le discours symbolique de l'écharpe est pourtant loin d'être cohérent. La plasticité herméneutique des couleurs et des signes leur interdit de délivrer un message univoque : que l'armée royale, commandée par le roi de Navarre à Dreux (1562), ait porté des écharpes rouges (la couleur de leur chef) constitue une donnée troublante. Le travail constant de la monarchie du XVII^e siècle sur sa tradition symbolique aboutit à gommer les origines du « blanc de France » pour en faire un élément mythique et mystique réfractaire à toute critique historique, participant ainsi d'une conception a-temporelle, autrement dit du « régime d'historicité » analysé par Reinhardt Koselleck à propos de la « Bataille d'Alexandre » du peintre Altdorfer. Le blanc rejoint ainsi la « loi salique » comme fondement intemporel d'un système de gouvernement qui se pensait éternel, et il fait corrélativement l'objet d'une récupération dévote très insinuante : « L'apparence extérieurement immuable de l'écharpe [...] recouvre en réalité une texture complexe faite de significations successives superposées. » C'est là une différence fondamentale avec la croix, qui assume toujours le même

sens. La défense de la croix fut vive dans les milieux ultra-catholiques – dont François de Sales fut le meilleur interprète –, et mieux vaut ne pas se hâter d'entériner les deux leçons que la victoire d'Henri IV a imposées à l'historiographie jusqu'à des jours très récents: d'une part, que la Ligue était un mouvement anti-national stipendié par l'Espagne (car les ligueurs nourrissaient à leur façon un grand patriotisme français); d'autre part, que le ralliement au roi légitime fut unanime et sans réserve, alors que, très longtemps, l'opinion catholique nourrit de lourdes préventions contre le gouvernement du premier Bourbon.

D. Turrel a construit ce beau livre d'histoire de la symbolique politique à partir des leçons de Maurice Agulhon, de Pierre Nora ou de Pascal Ory, de Michel de Certeau ou de Louis Marin, plus encore de Paul Ricœur, et aussi de Michel Pastoureau et d'Alphonse Dupront (seule petite fausse note: la notion de « recharge sacrale » est attribuée à Olivier Christin). L'historienne s'est tenue plus à l'écart de l'école cérémonialiste, qui s'est développée aux États-Unis autour de l'enseignement du dernier Kantorowicz, celui des *Deux corps du roi*. Elle s'est résolument située au cœur de ce que peut être l'analyse historique des rituels, en un lieu jusqu'alors peu fréquenté et pourtant instructif: car ce livre révèle une radicale simplification des modes de pensée symbolique, si l'on songe aux raffinements de l'héraldique et de la science des emblèmes.

ROBERT DESCIMON

Hugues Daussy

Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)
Genève, Droz, « Travaux d'humanisme et Renaissance-CCCLXIV », 2002, 694 p.

Ce livre, issu d'une thèse de doctorat, n'est pas une biographie de Philippe Duplessis-Mornay. Les bornes chronologiques ne sont ni sa date de naissance (1549) ni celles de sa mort (1623), mais 1572 et 1600. La première correspond non à la Saint-Barthélemy mais à l'engagement d'un jeune huguenot de vingt-deux

ans au service de Gaspard de Coligny après un voyage de près de quatre années en Europe; la seconde, à la disgrâce qui fait suite à la conférence de Fontainebleau du 4 mai 1600, se solde par le replis de Duplessis-Mornay à Saumur, dont il est gouverneur depuis 1589. L'ouvrage entend exposer et analyser le combat politique d'un noble huguenot qui a largement participé à construire le destin d'Henri de Navarre par une habile et infatigable action politique au cœur du parti protestant et au sein de la monarchie. L'approche chronologique est justifiée avec pertinence par Hugues Daussy, comme « seule capable de rendre sensibles les évolutions de sa pensée ».

Après une évocation de l'enfance et de la formation d'un gentilhomme destiné à une carrière ecclésiastique interrompue par le choix de sa mère pour la Réforme protestante en 1560, H. Daussy démontre bien le caractère « initiatique » du tour d'Europe, en faisant de ses séjours à Cologne et aux Pays-Bas un temps d'apprentissage – aux enjeux politiques et à l'écriture polémique – du processus d'éclatement confessionnel que connaît l'Europe depuis trente ans. L'entrée en politique dans le sillage de l'amiral se place dans cette perspective: soutenir celui qui voulait que le roi de France s'engageât aux côtés du mouvement anti-espagnol aux Pays-Bas. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la rédaction du mémoire connu sous le titre de « Discours au roy Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagnol ès Pays-Bas », qui doit être lu comme le premier texte de propagande de Mornay.

L'assassinat de Coligny et le massacre de la Saint-Barthélemy, auquel il échappe miraculeusement et qui l'entraîne dans un exil d'une bonne année en Angleterre, le font participer au débat sur la résistance légitime développé par les auteurs appelés « monarchomaques ». Mais, après deux chapitres consacrés à l'engagement personnel de Duplessis-Mornay – réaliste, il accepte l'alliance avec les Malcontents – dans la cinquième guerre (1574-1576) et à la défense, à partir de l'édit de Beaulieu, d'une politique très pragmatique de coexistence confessionnelle, H. Daussy consacre le dernier chapitre de la première partie (1572-1584) à l'énigme des *Vindiciae contra tyrannos*:

Mornay est-il l'auteur de ce célèbre ouvrage anonyme (1579-1581) qui s'inscrit dans la lignée des autres œuvres monarchomaques ? Prudent, mais après une argumentation remarquablement menée, H. Daussy conclut qu'il y a « une très forte probabilité » qu'il en soit l'auteur.

La mort du duc d'Anjou, le 10 juin 1584, fait d'Henri de Navarre l'héritier du trône. Le rêve de voir celui qu'il sert depuis 1576 gouverner la France peut désormais se réaliser. H. Daussy consacre sa seconde partie à l'étude de la stratégie politique développée par Mornay pour imposer la légitimité d'Henri de Navarre dans le royaume et pour lui assurer des appuis extérieurs, la dimension internationale de la cause réformée étant omniprésente chez le promoteur de la cause henricienne. Deux termes, dans le titre du chapitre VII, synthétisent bien la double nature de l'action engagée qu'il développe entre 1585 et 1589 : propagande et polémique. Le tableau des textes de propagande rédigés par Mornay entre mars 1585 et août 1589 met en lumière l'ampleur du travail d'écriture au service du Béarnais. H. Daussy démontre dans des pages passionnantes le but recherché par le polémiste (présenter Henri de Navarre comme le défenseur du roi et de l'État) et le levier utilisé pour arriver à cette fin : déconfessionnaliser l'affrontement et ainsi prendre à contre-pied la Ligue. Par une étude fine des thèmes développés, de l'habileté théorique déployée et des stratagèmes mis en œuvre pour diffuser les écrits, séduire les élites lettrées et emporter l'adhésion des Français, réformés et catholiques, l'auteur permet au lecteur de pénétrer cette formidable opération de propagande patriotique qui n'est efficace que par la multiplication et l'activation de circuits et de réseaux clandestins. Mais Mornay ne limite pas son action à l'écriture pamphlétaire, et H. Daussy n'hésite pas à faire de lui le « Premier ministre » du roi de Navarre.

N'est-il pas à la fois son surintendant des finances et l'homme à qui il confie des missions d'ordre militaire comme la mise en défense de villes, voire la participation aux opérations menées par Henri de Navarre entre Dordogne et Loire (1587-1589), dans lesquelles il démontre ses qualités de stratège

et de tacticien ? Il va surtout s'avérer, en 1589, un habile négociateur dans les pourparlers qui aboutissent au « traité de trêve » entre les rois, Henri III et Henri de Navarre, le régnant et l'héritier légitime. Désormais, comme l'écrit H. Daussy, « rien ne s'oppose donc au rapprochement qui vient de se concrétiser par une Union ; ni le sang ni même la religion ». L'assassinat d'Henri III, le 1^{er} août 1589, fait d'Henri de Navarre le roi de France. Mornay, qui joue le rôle de principal conseiller du Béarnais depuis 1584, est pris de court, d'autant qu'il n'est pas à ses côtés, mais à Saumur, dans son gouvernement qui, soulignons-le, est un lieu stratégique sur la Loire.

H. Daussy montre bien le dilemme auquel Mornay doit désormais faire face : comment servir le roi sans desservir la religion réformée ? À l'évidence, la conversion d'Henri IV au catholicisme l'affecte profondément, même s'il affiche une fidélité sans faille. Sans doute peut-on aller plus loin que l'auteur dans l'évident pragmatisme de Mornay. Mais le roi doit maintenant faire face à la mobilisation huguenote à laquelle son conseiller va participer très activement : « Idéalement placé, géographiquement et politiquement, pour remplir un rôle d'intermédiaire, le gouverneur de Saumur s'engage avec détermination dans un combat où son action, guidée par une morale politique très bien définie, s'avérera décisive. » Parallèlement aux deux missions que le roi lui a confiées, négocier avec Marguerite de Valois l'annulation de son mariage et, surtout, entamer des pourparlers avec Mercœur, le chef de la Ligue en Bretagne, Mornay se révèle très actif sur le plan militaire. Il est favorable à une solution militaire, seul moyen de restaurer l'autorité royale. L'absolution pontificale rend plus fragile la position de Mercœur. Mais, à cette date, Mornay est surtout engagé dans le « combat décisif » du statut des réformés. En 1596, la rupture semble inéluctable entre Henri IV et les huguenots. L'issue de l'assemblée de Loudun est décisive. Il faut que le roi envoie un signe à ses anciens coreligionnaires. L'intervention de Mornay va être capitale : « En deux mois, il a davantage fait progresser les négociations qu'en trois ans, ouvrant pour la première fois aux huguenots la perspective d'un véritable dialogue avec le pouvoir royal. »

Dialogue ne veut pas dire absence de chantage du côté des assemblées politiques et fermeté royale en retour. H. Daussy analyse avec précision les derniers mois de débats entre les députés réformés et les commissaires. Mornay, conscient de la complexité de la situation dans laquelle se trouvait Henri IV, réussit à convaincre les représentants des Églises assemblés à Chatellerauld de lui confier la mission de mener les ultimes discussions. En ce qui le concerne, il est surtout attaché aux articles de la partie secrète sur les places de sûreté et l'entretien des ministres. C'est ensuite la rédaction de l'édit, le paraphe royal apposé le 30 avril 1598 à Nantes. Il s'agit désormais de faire enregistrer le texte ; les oppositions sont fortes. Les modifications introduites par les parlementaires n'inquiètent pas Mornay. L'édit reste, en l'état, le meilleur des compromis. Mornay refuse les honneurs de la Cour, car l'important pour lui est l'édition en 1598 à La Rochelle d'un ouvrage de controverse théologique intitulé : *De l'Institution, Usages et Doctrine du Saint Sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne*. La publication déclenche une violente polémique qui aboutit au « sacrifice de Fontainebleau », au printemps 1600. Dans des pages séduisantes, H. Daussy démonte l'implacable mécanisme sacrificiel enclenché, qui doit être lu, à l'évidence, comme un « suicide politique ». Elles mettent un terme à un ouvrage qui, au-delà de l'analyse d'un combat politique dans la violence des guerres de religion, traite brillamment des rapports entre le politique et le religieux, entre réalisme et absolu, entre la raison et la foi.

DIDIER POTON

Hélène Duccini

Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII

Seysssel, Champ Vallon, 2003, 523 p.

L'ouvrage d'Hélène Duccini appréhende, de manière fine et détaillée, la première moitié du XVII^e siècle et donc le règne de Louis XIII sous un angle inédit : la préhistoire du quatrième pouvoir que constitue la (dés)information. En véritable historienne des médias, elle

étudie aussi bien le contenu des principaux courants idéologiques qui divisent la monarchie que la forme spécifique des médias qui les véhiculent. Alors que les libelles et les pamphlets s'adressent essentiellement aux élites aristocratiques et marchandes, les images gravées, dont le message, satirique ou apologétique, peut être aisément saisi par le grand nombre, sont dotées d'une forte charge émotionnelle. Elles sont ainsi les supports privilégiés de la rumeur, des « bruits communs », des nouvelles, bref de la circulation de l'information qui définit, selon l'auteur, l'opinion publique. En effet, contrairement aux approches qui font de l'opinion publique un concept idéologique qui a émergé au XVIII^e siècle, la démarche de H. Duccini la conçoit comme une réalité empirique, un phénomène social, qui n'a pas attendu sa consécration officielle en tant que principe de gouvernement pour advenir à l'existence. La publication croissante des libelles et des estampes manifeste et suscite dès le règne de Louis XIII, et donc avant l'explosion des mazarinades, une curiosité grandissante pour la chose publique. La « voix publique », loin de se réduire à la contemplation et à l'assentiment passifs vis-à-vis du pouvoir monarchique, est une force sociale, sinon politique, dont la vivacité est attestée par l'attention constante dont elle fait l'objet. La propagande orchestrée par les partisans du monarque aussi bien que les polémiques menées par leurs opposants témoignent, en creux, de l'existence d'une opinion publique qu'il s'agit de convaincre à tout prix. Les conflits idéologiques et politiques, qui déchirent la société civile et accompagnent l'édification progressive de l'État absolutiste, ne prennent donc pas seulement la forme de la lutte armée. Entre 1614 et 1643, ils empruntent également celle d'une « guerre des médias » qui se conclut par la mise sous tutelle de l'information par Louis XIII, devenu entre-temps Louis le Juste, notamment grâce à l'efficacité des images qui célèbrent ses mérites.

Bien entendu, l'appropriation des outils de propagande par le roi et ses conseillers, Richelieu notamment, ne s'est pas faite en un jour : elle manifeste la reconfiguration progressive, extrêmement conflictuelle, des liens entre, d'une part, le pouvoir temporel et le

pouvoir spirituel et, d'autre part, le monarque et la noblesse. Une telle reconfiguration, qui va déboucher sur la « solution » provisoire que constitue l'absolutisme, débute par l'assassinat d'Henri IV et l'établissement de la Régence. Ces événements suscitent une profusion de pamphlets, d'images et de cérémonies polémiques qui opposent ceux qui dénoncent l'horreur du « parricide » et accusent les jésuites d'avoir assassiné un roi jugé hérétique à ceux qui, au contraire, légitiment le « tyrannicide » en invoquant les abus du pouvoir monarchique. La reine tente de calmer les requêtes de plus en plus menaçantes de la noblesse par des libéralités financières tout en réaffirmant la souveraineté politique absolue du roi de France. L'échec des négociations conduit les princes à une révolte qui s'exprime aussi bien par la prise d'armes que par la publication de manifestes qui visent à justifier leur opposition et à rallier de nouveaux adeptes à leur cause. Mais c'est la production royale, bien plus abondante que celle des révoltés, qui parvient à imposer sa propre version des événements aux élites de la ville et de la province : la « révolte des grands » est un crime de lèse-majesté que le « Très-Christien », dont l'unique souci serait la concorde civile et la justice, est prêt à pardonner. La convocation, en octobre 1614, des états généraux est donc un geste de conciliation à l'égard de la noblesse – un geste habile puisque le pouvoir royal allait en sortir renforcé. La vision conservatrice, « féodale », de la monarchie que défend l'aristocratie se heurte en effet à une vision moderne, de type « absolutiste », qui oppose aux préséances de la noblesse les vertus du mérite et fait du monarque l'incarnation ultime de la loi. Les officiers et les gens de robe et de finance investissent la place publique avec des pamphlets qui défendent, à l'encontre de la noblesse traditionnelle, les droits du « quatrième état ». Nombreux sont également les pamphlets qui manifestent l'opposition des princes au gouvernement de la régente et à son favori, Concini. Une véritable campagne de presse, chargée de satisfaire le « besoin d'interprétation » des excès de la guerre civile aussi bien que « la bonne conscience retrouvée » des anciens rebelles, s'attaque de plus en plus vigoureusement à Concini.

Comme le montre H. Duccini, ces écrits violemment polémiques cohabitent avec des pamphlets panégyriques qui réinscrivent le roi dans un répertoire mythologique mêlant symboles antiques et références bibliques. Les mises en scène allégoriques, qui font de Louis XIII le nouvel Hercule purgeant l'État du monstre de l'hérésie et de la discorde, annoncent le véritable coup d'État que représente, en avril 1617, l'assassinat de Concini. Les multiples récits, gravures et libelles qui accompagnent l'événement se montrent unanimes : l'attentat est un acte politiquement légitime et historiquement nécessaire qui a libéré la noblesse et le peuple du tyran. Cette campagne de pamphlets met en œuvre un véritable arsenal de la justification qui clôt le temps de la régence et marque l'avènement d'un pouvoir « sans liens » qui prive l'opposition du droit à la parole. Si l'on suit l'auteur, cette publication massive ne repose pas uniquement sur des textes et des libelles ; elle recourt, pour la première fois d'une manière aussi systématique, à des images « déformantes » qui annoncent le déclin de la critique publique et l'essor de la propagande d'État. Dès 1624, le cardinal de Richelieu, qui contrôle peu à peu la librairie, fonde un véritable « atelier d'écriture » dont la tâche est de défendre la politique du gouvernement et de discréditer ses opposants. Les images satiriques et les caricatures tournent ainsi « l'Espagnol » en ridicule, « tuant l'ennemi dans les consciences » tout comme les armées du « roi de guerre » tuent les soldats sur le champ de bataille. Les représentations gréco-romaines qui font de Louis XIII le symbole de la justice et les métaphores organicistes qui décrivent le corps social comme étant gangrené par les horreurs de la guerre et les scandales des révoltes parviennent progressivement à ancrer dans la mémoire collective la culpabilité des rebelles. Les princes révoltés et les dissidents protestants, marginalisés par la pléthore des images et des écrits qui glorifient le monarque et son ministre, finissent par déposer les armes et revenir à la cour, sans compensation aucune. L'expression de la révolte, ainsi exclue de la place publique par la censure royale, ne peut revêtir que la forme secrète des complots que les archives ne permettent guère de reconsti-

tuer. L'histoire privilégiée, en effet, la parole officielle des vainqueurs qui sont parvenus, par définition, à réduire au silence leurs adversaires et à imposer la réalité tronquée ou biaisée, preuve incontestable de leur réussite. Une des grandes prouesses de l'ouvrage est d'avoir restitué les mécanismes médiatiques de la propagation de la « foi » absolutiste, tout en restituant la complexité des conflits et des polémiques que le credo absolutiste prétendait précisément éradiquer. On peut douter, en revanche, du statut d'« opinion publique » que H. Duccini octroie de manière quelque peu hâtive à la polémique et aux bruits publics. À moins de réduire les fictions idéologiques à leurs référents supposés, les mots aux choses, le souci de publicité et « l'appel à témoins » dont témoigne la production pamphlétaire de l'époque ne préjugent pas du statut normatif et politique dont bénéficiera, à la fin du XVIII^e siècle, le concept d'opinion publique.

LAURENCE KAUFMANN

Hubert Carrier

Le labyrinthe de l'État. Essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde (1648-1653)

Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2004, 694 p.

Qui, sinon Hubert Carrier, l'un des meilleurs spécialistes des mazarinades, aurait pu concevoir un projet aussi ambitieux et qui mieux que lui aurait pu rendre compte des thèmes qu'elles véhiculent ? Le respect qu'inspire son œuvre et l'autorité qu'elle prête à son auteur obligent à répondre sans ambiguïté : un historien des idées ou un historien des institutions aurait sans doute pu éviter cet échec passionnant. H. Carrier reprend en effet la méthode que connaissent bien les lecteurs de son importante thèse, *La presse de la Fronde (1648-1653). Les mazarinades*, et qu'il avait déjà utilisée dans *Les muses guerrières. Les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*. Mais autant il est légitime d'étudier directement cette littérature pour elle-même, autant il est contestable d'en démarquer une contribution

à l'histoire d'un débat public, que l'on se garde bien en outre d'explicitier. Renvoyer à un article d'Hélène Duccini¹ ne prouve pas plus l'existence d'une opinion publique (p. 14) que la citation d'une mazarinade ne vaut démonstration. L'argument d'autorité confine alors à la tautologie : « l'attitude de Sandricourt est exemplaire, parce que révélatrice de tout un courant d'opinion » (p. 365) ; « toute une partie de l'opinion, dont Arnauld d'Andilly se fait le porte-parole... » (p. 410). Pourtant, lorsque Dubosc-Montandré dénonce les roturiers qui siègent au parlement (p. 580), s'agit-il vraiment de plaider pour la noblesse et est-il indifférent qu'il écrive pour le prince de Condé ? Que les mazarinades soient d'abord parisiennes, est-ce sans influence sur l'image que l'on a des exemptions fiscales ? Le travail auquel se livre H. Carrier exige une connaissance intime de la source mise en œuvre dont chaque page témoigne avec éloquence ; il suppose aussi de ne pas se contenter d'une simple classification thématique. Le lecteur aurait aimé savoir combien de mazarinades développent tel ou tel thème et à quel moment elles circulent. Or, les informations chronologiques restent éparées et ponctuelles, et les données quantitatives sont pratiquement absentes, alors même que l'auteur en avait démontré les vertus dans une remarquable contribution à *La Fronde en questions*². Dès lors, il ne reste qu'un long catalogue de citations censées illustrer les préoccupations d'une improbable opinion publique. Par conséquent, l'auteur ne trouve dans les mazarinades que ce qu'il y a cherché. Mais sa connaissance des institutions et sa compréhension de la société sont bien moins précises et s'appuie sur une bibliographie lacunaire et vieillotte, un défaut accentué par les délais de publication, sans compter quelques bévues (Feillet est cité comme un auteur du siècle dernier p. 556). L'on sourit alors en apprenant que « la monarchie traditionnelle reposait donc sur une constitution coutumière et tirait d'une longue pratique sa légitimité, tandis que la monarchie absolue, qui était une innovation, n'avait aucune assise constitutionnelle et semblait à la majorité de l'opinion contemporaine tout à fait illégitime » (p. 163). Mais le rictus se fige quand on mesure l'importance des contresens : lorsque les *Mémoires* de

Retz évoquent « le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois », il ne s'agit nullement d'un refus de « traiter le problème *ex professo* » ni d'un raisonnement d'homme d'action (pp. 165-166), mais de l'expression d'une représentation de la monarchie parfaitement résumée par la citation d'Omer Talon donnée quelques lignes plus haut. En tenant la métaphore corporative pour l'image employée par un politicien empirique, l'auteur confirme son incompréhension d'une conception de la société, qu'il réduira *in fine* à un thème traditionnel de la pensée politique française (p. 591).

H. Carrier est un historien trop réputé pour que l'on se contente de dénombrer ici les approximations ou les erreurs qui déparent et invalident son texte. Il est plus important de relever comment il s'enferme d'emblée dans un schéma d'interprétation que son livre aurait pu avantageusement nuancer : la Fronde constitue « une réaction à retardement contre les méthodes de gouvernement » de Richelieu (p. 184), sous lequel était né « un État centralisé moderne » (p. 272) ; elle souligne la « difficulté d'adaptation des contemporains, [les] pesanteurs multiples qui retardent et rendent plus douloureuses les évolutions nécessaires » (p. 378) – l'attitude « rétrograde » (p. 578) des contemporains n'étant pas la moindre de ces pesanteurs. La perspective de l'auteur est celle de l'émergence de l'État moderne (entendons contemporain), lequel serait évidemment incompatible avec les états provinciaux. Aussi H. Carrier n'hésite-t-il pas à consacrer un développement au « budget de l'État », dont les estimations se fondent sur des mazarinades, et où l'on ne s'étonnera pas que les gages des officiers n'apparaissent pas dans les dépenses de cet État (p. 458). Et quand il évoque la fonction publique, se rappelle-t-il que celle des officiers est attachée à une dignité ? Ainsi dominé par le contraste entre une admirable connaissance des pamphlets et une indifférence tout aussi remarquable à l'évolution de la recherche historique, le livre se réduit à un centon de citations où puiseront des auteurs pressés de prêter un air de nouveauté à des idées dépassées. Comment disqualifier une analyse parce que « étroite-

ment marxiste » (p. 540) et « anachronique » (p. 582), et traiter des thèses « libérales » de la vieille Fronde ? Comment affirmer que la définition juridique de la bourgeoisie n'est pas opérationnelle et répéter avec Yves-Marie Bercé que la mobilité sociale s'était bloquée à Bordeaux à la veille de l'Ormée (p. 586), alors que l'accès à la bourgeoisie ne s'y était nullement ralenti ?

L'on devine pourtant le grand livre qu'aurait pu écrire H. Carrier ; ainsi de sa discussion des thèses d'Alanson Lloyd Moote³ (pp. 342-343), nourrie par l'analyse de la distance entre les appréciations des contemporains et celles des historiens. Mais peut-être son entreprise était-elle prématurée. Il aurait sans doute fallu pouvoir s'appuyer sur une nouvelle *Bibliographie des mazarinades*. Lui seul est en mesure de la donner et nous sommes nombreux à l'espérer.

CHRISTOPHE BLANQUIE

1 - « Regards sur la littérature pamphlétaire en France au 17^e siècle », *Revue historique*, 259, 1978, pp. 313-339.

2 - « Le pamphlet et l'événement pendant la Fronde », *La Fronde en questions*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1989, pp. 263-276.

3 - ALANSON LLOYD MOOTE, *The revolt of the judges. The Parlement of Paris and the Fronde (1648-1652)*, Princeton, Princeton University Press, 1971.

Guy Rowlands

The dynastic state and the army under Louis XIV. Royal service and private interest, 1661-1701

Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 404 p.

On peut situer ce livre au confluent de deux lignes majeures de la réflexion historiographique de ces dernières décennies sur les monarchies en Europe moderne : la critique des modèles classiques du développement de l'État moderne comme impératif historique, et l'histoire sociale de l'administration. L'auteur cherche ici à comprendre les fondements du pouvoir militaire de Louis XIV – donc de l'État du Roi-Soleil – à partir de l'analyse de l'organisation de l'armée. L'ouvrage est dans

la lignée d'un André Corvisier ou d'un John Lynn, sur la même période, voire de David Parrot pour les années de la guerre de Trente ans, et Guy Rowlands n'épargne pas de ses critiques ponctuelles les travaux d'autres historiens : ses prises de position permettent au lecteur de bien percevoir ses choix historiographiques.

La question centrale du livre de G. Rowlands est de comprendre comment s'est formée l'armée de Louis XIV et quelle en est la signification politique et institutionnelle. L'auteur examine et critique quelques idées traditionnelles : le développement de l'armée vu comme le résultat de l'emprise de l'administration civile sur la noblesse militaire, le contrôle direct du pouvoir du roi sur ses commandants et son corollaire, la formation d'une administration d'État moderne plus ou moins indépendante de la société.

L'introduction générale passe en revue les mythes politiques de la France du XVII^e siècle et leur interprétation, comme le pouvoir personnel de Louis XIV et son analyse classique comme l'expression d'un pouvoir véritablement étatique et modernisateur. Confronté à cette image, on n'en apprécie que davantage l'emploi de l'expression « *Dynastic state* » pour mieux comprendre les niveaux d'interdépendance entre la société (la noblesse et la bourgeoisie) et l'administration dans la construction du pouvoir du roi. Sans doute pourrait-on enrichir une réflexion – aux accents si actuels – avec une discussion plus approfondie de l'historiographie non anglophone récente sur le développement de l'État, les fondements sociaux et juridiques de l'absolutisme et les relations entre l'administration et la société au XVII^e siècle. L'ouvrage montre néanmoins une très notable maîtrise de l'information sur la remarquable connaissance des études et des sources concernant l'armée française de cette période.

Le corps du livre est organisé en trois parties dans lesquelles l'auteur analyse le développement de la machine militaire française, rendu possible grâce aux aspirations sociales et aux intérêts privés (tant personnels que familiaux) des ministres du roi et de la noblesse qui ont tiré parti des opportunités offertes par l'expansion de l'administration royale. La pre-

mière partie est dédiée à la pratique sociale et administrative de la famille Le Tellier et sa maîtrise du secrétariat d'État à la Guerre. On voit comment le pouvoir de Michel Le Tellier, Louvois et Barbezieux est fondé sur la confusion de la gestion des affaires de la guerre et de l'établissement d'un réseau familial et de clientèle tant à la cour que dans l'armée, politique qui a permis à la famille de reproduire et de consolider sa position. L'action de ces secrétaires d'État a dû s'adapter à une réalité administrative très complexe fondée sur les exigences financières, l'évolution de la vénalité des offices, la stimulation des intérêts de leurs dépendants et les limites du contrôle sur l'administration civile territoriale (chap. 3 et 5).

La deuxième partie étudie le rôle de la noblesse dans la construction d'une armée de métier après la paix des Pyrénées. La formation d'un corps des officiers devient ainsi la clé pour comprendre comment la monarchie a réussi à mettre en place les moyens et les soutiens sociaux pour contrôler l'armée. La vénalité des charges et l'émergence d'une culture de service, certes plus ou moins développée, ont été à la base de cette transformation ; mais les systèmes de rétribution, aides, reconnaissances et opportunités de profits, que l'administration royale pouvait offrir ne l'ont pas moins été. Enfin, la troisième partie centre son attention sur le haut commandement de l'armée pour voir à quel point l'administration de la Cour avait réduit l'autonomie des généraux en chef sur le champ de bataille. L'auteur se révèle assez convaincant dans sa démonstration touchant au corps des officiers supérieurs qui ont réussi à maintenir une notable capacité d'action et de construction de leur clientèle ; on n'en comprend que mieux le soin politique (et pas seulement militaire) avec lequel le roi nommait ses généraux. Comme en ce qui concerne les officialités, mais à un autre niveau, Louis XIV et ses ministres ont cherché à utiliser ou modérer (dans le cas du maréchal de Luxembourg) les aspirations des militaires et à les incorporer au fonctionnement de la machine militaire royale.

Les conclusions de l'étude sont nettes. À travers une étude exhaustive de l'articulation des sphères familiale, politique et administrative des membres de l'armée royale, le très

stimulant ouvrage de G. Rowlands aboutit à des propositions assez semblables à celles des critiques du débat sur l'État moderne. Il traite de questions qui sont au cœur même de l'analyse de l'administration moderne. On le suivra dans son interprétation des motivations et du développement de l'administration royale en relation directe avec la quête d'une reproduction du pouvoir dynastique et d'une consolidation des profits privés. Mais il reste à savoir quel impact le changement d'échelle a eu sur l'image de l'administration, de la royauté et du politique sur la population et les institutions traditionnelles.

JOSÉ JAVIER RUIZ IBÁÑEZ

Olaf Asbach

Staat und Politik zwischen Absolutismus und Aufklärung. Der Abbé de Saint-Pierre und die Herausbildung der französischen Aufklärung bis zur Mitte des 18. Jahrhunderts
Hildesheim, Georg Olms Verlag,
2005, 332 p.

Olaf Asbach se donne pour but de réexaminer, du règne de Louis XIV au milieu du XVIII^e siècle, les relations entretenues par l'absolutisme et les Lumières à partir de sources nouvelles, en l'occurrence les manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre. L'auteur propose ainsi une « histoire relationnelle » (*Beziehungsgeschichte*) qui ne se limite pas à l'histoire des idées de l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) mais veut étudier plus particulièrement les relations qui unissent les institutions et les acteurs. Il souhaite encore comprendre comment, depuis la fin du XVII^e siècle, les mouvements d'opposition se sont formés à l'intérieur et contre l'Ancien Régime, et critiquer le « topos encore répandu » selon lequel les « institutions de l'État absolu », c'est-à-dire l'Église gallicane et les privilégiés, auraient freiné l'ascension de la bourgeoisie et de ses idées de liberté, et repoussé ainsi les Lumières en dehors des institutions d'Ancien Régime.

La démarche rejoint l'affirmation du premier biographe de l'abbé de Saint-Pierre¹, selon lequel « le dix-huitième siècle est tout entier chez l'abbé, idées, croyances, espérances, illusions ». Le parcours de l'abbé est donc systématiquement resitué dans le mou-

vement des Lumières, depuis la « crise de la conscience européenne » jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Huit chapitres centrés sur des moments à la fois chronologiques et « structurels » des Lumières, de la construction de l'absolutisme à la naissance de l'esprit public, encadrent la biographie intellectuelle de l'abbé, voire prennent le pas sur elle. Aussi les meilleures pages sont bien celles où l'analyse des mémoires permet à O. Asbach de tracer à la fois la formation et l'ascension de l'abbé de Saint-Pierre au sein des institutions culturelles de l'Ancien Régime qui se développent à l'ombre du pouvoir royal. L'abbé de Saint-Pierre apprend au collègue, puis dans les conférences et les sociétés parisiennes « la docilité à tout écouter, à tout examiner; la facilité à changer d'opinion [...], la fermeté à garder mon opinion, tant que je ne trouvois rien de plus vraisemblable ». Venu à Paris « pour avoir plus de commodité d'étudier et de voir les plus habiles gens du royaume en chaque science », la lecture de Pascal, puis le contact des académiciens lui font découvrir la morale, « science incomparablement plus utile que n'est la physique » (chap. III). L'amitié dans la parentèle (comme l'abbé de Saint-Pierre, Fontenelle est un parent de Corneille), les relations de collègue (Vertot, Varignon), la fréquentation des sociétés (l'assemblée du Luxembourg à partir de 1692, puis la maison de Madame de Lambert) sont complétées par l'achat de la charge d'aumônier de Madame et par l'entrée dans la maison d'Orléans (chap. IV). L'observation de la Cour depuis « une petite loge (où l'on peut) voir de plus près ces acteurs qui jouent souvent sur le théâtre du monde » encourage l'abbé à passer de la morale à la politique. À proximité des cercles réformateurs, il peut dès 1707 construire son rôle de « faiseur de projet » par l'envoi de « mémoires bien écrits » (chap. V). L'abbé de Saint-Pierre participe ensuite à tous les combats administratifs qui visent à la centralisation et au renforcement de l'État aux dépens des privilèges, à la réforme de la justice, des finances, du commerce, de la milice, à la définition d'un nouvel équilibre européen jusqu'à son exclusion de l'Académie française. O. Asbach propose par là une lecture « allemande » des Lumières qui insiste sur leur caractère « pratique », à distance des grandes

utopies (« C'est donc une illusion de confondre des projets simples, faciles à exécuter peu à peu par divers essais qui réussissent, avec des projets de la République de Platon et de l'Utopie de Thomas Morus, que l'on regarde comme impossible, et dont on n'a jamais fait d'essais », *Projet de taille tarifée*, 1739).

La thèse peut séduire, bien qu'elle ne soit pas nouvelle. En écho direct à Daniel Roche et à Georges Benrekassa, O. Asbach reprend à son compte le refus de la « légende oppositionnelle des philosophes français » et l'analyse de l'« élaboration d'un univers politique dans l'édifice même de l'Ancien Régime² ». O. Asbach propose ainsi une synthèse utile pour le public allemand : même s'il ignore les travaux récents sur le rôle politique des corps ou des acteurs économiques, il donne une analyse nuancée des relations de l'absolutisme et des Lumières. Mais la méthode ne convaincra pas toujours le lecteur français. En dépit d'un recensement précis des mémoires de l'abbé de Saint-Pierre, l'analyse vient souvent en illustration, parfois même rétrospectivement, d'un mouvement (trop) général. L'audience européenne de l'abbé est plus affirmée que démontrée, tout comme la distance qui le séparerait des milieux aristocratiques réformateurs. L'ouvrage n'en constitue pas moins un pas significatif vers la biographie intellectuelle de l'abbé de Saint-Pierre, « un ensemble illimité d'interactions entre l'homme, le milieu et l'œuvre » dont Jean-Claude Perrot a appelé de ses vœux l'étude.

CHRISTINE LEBEAU

1 - ÉDOUARD GOURMY, *Études sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, Paris, 1859.

2 - DANIEL ROCHE, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 404.

Timothy Tackett

When the king took flight

Cambridge-Londres, Harvard University Press, 2003, 269 p.

Timothy Tackett, bien connu pour ses travaux antérieurs, s'engage avec cet ouvrage de synthèse dans une voie nouvelle, le récit historique,

avec pour objectif de réhabiliter l'événement dans l'écriture de l'histoire. Le livre, peu volumineux eu égard à l'objet historique et historiographique que représente la fuite de la famille royale, arrêtée à Varennes, se lit avec bonheur. Tout commence par l'interruption du voyage dans la petite ville de Varennes, le 21 juin 1791. L'autorité royale est remise en cause par la détermination du procureur du lieu, qui refuse de laisser passer le carrosse royal, tandis que le roi renonce à toute résistance. Les populations locales, sensibles à l'évolution politique nationale, s'étaient mobilisées par peur de la guerre civile, et les soldats chargés d'assurer la sécurité du roi n'osèrent pas employer la force. À partir de cet événement qui donne tout son sens au récit, la narration se poursuit par la présentation du roi et de son attitude, puis celle de la conspiration royale, enfin par le voyage, désespérément lent, vers Montmédy où le général marquis de Bouillé attendait la famille royale. Celle-ci abandonna rapidement toute précaution, estimant que la population parisienne était dangereuse mais que les braves habitants des campagnes devaient avoir été préservés de la contagion contestatrice. Le roi, reconnu en de multiples occasions, n'en fut pas moins la cible de la détermination politique d'un jeune homme, Jean-Baptiste Drouet, qui précéda le carrosse et le fit intercepter à Varennes. Le retour vers Paris, dans la chaleur, est scandé par les discours dénonçant la tentative de fuite, les démonstrations populaires hostiles au roi et les brutalités à l'encontre de partisans de la royauté. C'est pour l'auteur l'occasion de présenter un Paris agité par une politisation importante, des manifestations de sans-culottes détruisant les enseignes et les symboles évoquant la royauté. La décision de l'Assemblée nationale de considérer ce départ comme un enlèvement apparaît en décalage avec les pétitions républicaines. Si bien que les « pères de la nation », qui ont tenté de maintenir l'équilibre institutionnel, se retrouvent contestés, et ce jusqu'au 17 juillet, date à laquelle se déroule au Champ-de-Mars une protestation organisée par le club des Cordeliers – les meneurs jacobins ayant renoncé. L'écho de ces événements bouleverse les provinces françaises, dans les jours qui suivent les manifes-

tations contre les conspirateurs se déchaînent un peu partout, accentuant la radicalisation et autorisant des mesures illégales contre les partisans réels ou supposés du roi. La propagation de la nouvelle prend la forme d'un véritable cataclysme. Le discrédit de l'image du roi s'accroît et entraîne celui des institutions, si bien que la monarchie constitutionnelle, qui pouvait s'apparenter au système américain, bascule dans l'illégalité et dans l'affrontement partisan, ouvrant ainsi la porte à la terreur.

Ce livre, qui fait le point sur des faits bien connus, possède d'indéniables qualités. Le récit, qui détaille les multiples faits et dissèque leur emboîtement, permet de comprendre que chacun d'entre eux a joué un véritable rôle dans l'enchaînement des événements. En cela, l'auteur rappelle avec justesse que le cours de l'histoire n'est pas le résultat de fatalités ou de déterminismes, mais qu'il dépend des individus et comporte une part d'indétermination importante. Cependant, le lecteur reste un peu sur sa faim, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la totalité des enjeux n'apparaît pas clairement. Le comte Axel de Fersen a beau être cité – actif dans la préparation, s'enfuyant ensuite en Belgique –, rien n'est dit sur les implications internationales de cette opération. Pourtant celle-ci fut préparée en liaison avec le roi de Suède, alors présent au Luxembourg, attendant que le roi ait pu passer la frontière pour déclencher une croisade anti-révolutionnaire – dont ne voulaient surtout pas le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. La fuite du roi n'a pas été seulement un coup de dé lancé par un souverain velléitaire et indécis mais un élément clé dans un puzzle complexe. On peut donner acte à l'auteur de la médiocrité de l'action des souverains étrangers, de leur désintérêt pour la France alors que les affaires polonaises les retiennent. Il n'aurait pas été inutile pourtant de rappeler cette réalité politique, ne serait-ce que pour souligner que les accusations portées par Edmund Burke contre la France n'avaient décidément pas la portée qu'on leur impute généralement. Le rôle de chaque acteur a été essentiel. En second lieu, la part de la contre-révolution est quasi inexistante. Le général marquis de Bouillé et son organisation, mal contrôlée, auraient mérité plus d'attention afin

d'éclairer les luttes internes des opposants à la Révolution et leur incapacité à agir. Là encore, pour aller dans le sens du livre, il n'est pas anodin de relever que la peur des partisans de la Révolution fut disproportionnée par rapport à la faiblesse réelle de leurs adversaires. Il n'est pas sans intérêt non plus de rappeler que cette fuite a été couplée avec celle du comte de Provence, futur Louis XVIII, qui allait rejoindre les troupes émigrées du troisième frère, Artois, promoteur de la contre-révolution. On sait à quel point il fut nécessaire, alors, de faire oublier la longue présence du comte de Provence en France pour le reconverter en victime de la Révolution. Il est permis d'admettre que ces aspects ne sont pas prioritaires, ceci expliquant le peu d'attention que leur accorde l'auteur. Pourtant, ils apportent des éléments d'explications non négligeables.

Plus importante est l'absence de développement sur la position du roi face à la Révolution et, plus largement, sur le système politique qui se met en place. Parmi les raisons de la fuite, le refus des mesures religieuses a joué un rôle central. L'excellent connaisseur qu'est T. Tackett aura sans doute voulu éviter de revenir sur un sujet qu'il a déjà traité par ailleurs, mais il note que les manifestations hostiles au roi se déroulent au moment d'une fête religieuse : il y avait là matière à réflexion sur les mutations profondes qui affectent alors le pays et qui ont certainement été à la base de la décision royale de quitter la France. La mobilisation de Drouet et des militants révolutionnaires auraient aussi mérité davantage d'attention. À l'évidence, il ne s'agissait pas seulement d'une action isolée ; Drouet appartenait à un groupe qu'il aurait fallu éclairer, d'autant que la carrière ultérieure de cet agitateur d'exception, qui finit par échapper à la police de Fouché, plaide pour que lui soit consacrée une étude approfondie. On peut regretter aussi que rien ne soit dit des rapports établis entre Antoine Barnave et la reine lors du retour à Paris. Sans tomber dans l'histoire sentimentale, le rôle de Barnave dans la tentative de conciliation de la monarchie et de la révolution est à cette date suffisamment important pour que les « centristes », décidément oubliés par l'historiographie, ne disparaissent pas du récit. Plus largement, au

nombre des points de vue envisagés par l'auteur, les relations entre les élites révolutionnaires et le peuple parisien sont trop rapidement évoquées, la fusillade du 17 juillet n'apparaissant pas comme la suite presque inévitable entre les soutiens de La Fayette et les militants sans-culottes. La fuite du roi a été ici un déclencheur, plus qu'une cause.

Les répercussions de ces événements dans le pays sont certes montrées avec clarté, mais il est néanmoins nécessaire de discuter la thèse centrale du livre, faisant de l'épisode une marche vers la Terreur. N'aurait-il pas mieux fallu d'abord revenir sur le voyage, parfaitement légal celui-là, des tantes de Louis XVI quittant la France ? Bien qu'en possession de tous les documents officiels, elles furent arrêtées dans la petite ville d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, et contraintes de demeurer trois semaines sous la surveillance de militants révolutionnaires locaux, soutenus par des centaines de ruraux, jusqu'à la réception d'une autorisation dûment délivrée par l'Assemblée nationale (prélude d'un périple européen interminable pour éviter les avancées des troupes françaises). Voici un épisode qui apporte de l'eau au moulin de T. Tackett, en montrant que les mutations survenues en France étaient déjà fortement ancrées dans les consciences depuis 1790. Ces changements méritaient peut-être une discussion plus approfondie. Marcel Reinhard, dans son livre classique consacré au 10 Août, avait déjà démontré, il y a presque quarante ans, que l'écho de Varennes avait été formidable et qu'il y avait eu une mobilisation aux frontières et dans de nombreuses villes. Varennes serait alors bien davantage un carrefour de différentes intrigues (la perte du pouvoir royal, l'affaiblissement des révolutionnaires favorables à un compromis, l'accentuation des oppositions dans une guerre civile franco-française, la constitution du nationalisme révolutionnaire, qui annonce la confusion entre le destin de la Révolution et celui du pays) qu'une simple étape vers un système terroriste. T. Tackett a raison de souligner le fait que l'illégalité pénètre dans toutes les classes de la société, chacun se sentant le droit d'intervenir dans la vie politique et de se sentir dépositaire d'une légitimité qui allait conduire ensuite à des catastrophes. Il a raison aussi de

mettre en avant les peurs des complots, qui mobilisent la population et font craindre tout déplacement intempestif et toute présence étrangère. Cependant, le complot est un thème récurrent du temps, du fameux complot de famine, en 1775, jusqu'à tous les bruits, qui circuleront encore dans les années 1820, autour de Louis XVII, des « Napoléon du peuple », des brigands, et même des « cannibales » limousins de 1870, étudiés par Alain Corbin. Selon l'auteur, « les rumeurs en 1791 trouvent des échos plus importants là où la Grande Peur de 1789 avait eu peu de résonance. Faut-il penser qu'une maturité politique s'acquiert pourtant ? » (p. 164).

Aucun livre ne peut évidemment répondre à toutes les questions posées, et il est toujours artificiel de demander à un auteur qui a su écrire aussi clairement et synthétiquement d'avoir négligé tel ou tel domaine. Mais cet ouvrage, qui donne un récit unifié autour de la famille royale, ne permet pas de prendre en compte la formidable rencontre imprévue entre des forces différentes qui se télescopent au moment de Varennes et trouvent un sens inédit. Il ne faudrait pas que, paradoxalement, ce livre prudent et précis contribue à la conclusion que la Terreur, dont l'existence est postulée, est devenue inévitable après juin 1791, en oubliant d'abord que la guerre et les journées du 21 juin et du 10 août 1792 ont été également des événements provoqués par des rencontres tout aussi occasionnelles que celle de Varennes, ensuite que la réalité même de la terreur, en 1793 comme en 1794, doit être établie pièces en main.

JEAN-CLÉMENT MARTIN

Bruno Goyet

Henri d'Orléans, comte de Paris
(1908-1999). *Le prince impossible*
Paris, Odile Jacob, 2001, 363 p.

À l'opposé des auteurs qui déroulent avec complaisance un appareil méthodologique considérable pour des résultats parfois décevants, Bruno Goyet fait le choix d'une relative discrétion pour proposer un ouvrage en tous points remarquable. L'entreprise était modeste,

en apparence, de vouloir rendre compte de l'action politique du second comte de Paris, dont l'objectif affiché fut la restauration monarchique à une époque – le xx^e siècle – où elle ne semblait pouvoir être sérieusement envisagée. Ce livre est donc l'histoire d'un échec. Son titre dit bien l'objectif poursuivi par l'auteur : écrire une vraie biographie qui rende compte de la trajectoire et des actes d'un personnage de la vie politique. Il ne s'agit donc pas d'un simple prétexte à la reconstitution d'un monde (une vie quotidienne des milieux monarchistes, par exemple) ou à l'affirmation d'une quelconque théorie du monde social ou de l'action. Une biographie, donc, mais qui traduit avec une rare constance la volonté d'éviter toutes les facilités de l'exercice et un souci permanent de tenir compte des acquis scientifiques de l'abondante réflexion sur le genre (à commencer par les critiques de l'« illusion biographique », auxquelles B. Goyet a d'ailleurs lui-même contribué en publiant un *Maurras* dans la collection « Facettes » des Presses de Science-Po). C'est à ce titre que *Henri d'Orléans* peut être considéré comme un modèle de biographie dont la lecture est à recommander à tous ceux qui pratiquent cet exercice ou qui s'y intéressent.

Derrière l'apparente modestie de l'objet traité, il faut d'emblée relever l'importance du matériel documentaire utilisé. Peu exploitées jusqu'ici pour ce qui concerne leur partie contemporaine, les archives de la Maison de France constituent le plus important fonds privé déposé aux Archives nationales. Le soin apporté à la tenue de ces archives fut d'ailleurs longtemps le signe d'une prétendance active, et leur dépôt en 1969 (trente ans avant la mort du comte de Paris), celui d'un renoncement pas seulement symbolique. L'élection présidentielle de 1965 au suffrage universel met fin aux espoirs de restauration constitutionnelle ; elle anticipe l'interruption du *Bulletin mensuel d'information* du prince en 1967, date retenue par B. Goyet comme la clôture définitive de l'action politique du comte de Paris.

De cet énorme fonds, l'auteur de l'ouvrage tire donc une foule d'informations sur l'action politique elle-même (correspondance politique, comptes financiers des journaux lancés), mais aussi sur l'ensemble du système symbo-

lique et financier de la prétendance, ou encore sur les structures sociales dans lesquelles elle s'inscrit. Ces sources sont largement éclairées par l'exploration des archives du Quai d'Orsay (fonds « Questions dynastiques », notamment) ou de papiers privés comme ceux de Lyautey ou du père Yves de La Brière. Le journal où ce dernier notait toutes ses rencontres vient d'ailleurs compléter celui de la reine Amélie pour faire la preuve qu'à l'inverse des idées reçues, une histoire du « monde » et de la mondanité reste possible après la guerre de 1914-1918. En s'appuyant sur cet abondant matériel, B. Goyet éclaire l'histoire des droites (celle de l'Action française, mais aussi bien au-delà) et l'histoire sociale des élites, notamment pendant l'entre-deux-guerres. Mais le cœur du livre, son propos central, reste toujours l'étude de l'action du prétendant.

En s'appuyant sur les textes aujourd'hui canoniques de Norbert Elias, Claude Lévi-Strauss et Pierre Bourdieu, l'auteur se confronte aux questions sans cesse reprises mais toujours essentielles des rapports entre l'individu et la société, de la liberté de l'individu et du déterminisme des structures. Il se refuse à opposer contraintes sociales et stratégies individuelles, de même qu'il refuse de s'enfermer dans l'impasse de la volonté de l'acteur comme moteur de l'action pour se pencher sur l'histoire même de la formation de cette volonté. Pour les besoins de l'exposé, les trois premières parties envisagent successivement le rôle de l'acteur (celui de prétendant), les moyens (notamment les ressources sociales) et le répertoire de l'action proprement dite (les formes de la mobilisation et le discours considéré comme une série d'actes), mais chacune de ces parties ne cesse de répondre aux autres pour affirmer le véritable credo de l'auteur : les structures ne prennent sens qu'à travers l'actualisation singulière qu'en fait l'individu. La première partie de l'ouvrage montre ainsi la prétendance comme un rôle hérité et contraint (par la mythologie princière comme par l'organisation financière de la Maison de France), mais qui n'existe que par les attitudes qu'il suscite, et notamment les formes concrètes de la révérence qu'inspire le prince prétendant. La deuxième partie se concentre sur l'inscription sociale du prétendant, et notamment sur le

« monde » et le « Faubourg » (Saint-Germain et Saint-Honoré), à la fois ressources et contraintes pour l'action. Et ces structures sociales sont appréhendées à travers les processus d'actualisation et de mobilisation concrète des réseaux latents que sont les rites, la mise en scène des événements familiaux (« l'instrumentalisation du particulier ») ou encore les missions diplomatiques qu'autorisent les liens avec l'aristocratie européenne. La troisième partie envisage enfin l'action politique proprement dite, notamment à partir de 1934, quand le jeune comte de Paris (qui n'est alors que le fils du prétendant en titre) est officiellement chargé de la propagande de la Maison de France. La grande affaire, déjà largement présentée dans les parties précédentes, est alors de desserrer l'étau d'un maurrassisme envahissant, et la rupture avec l'Action française est tout autant nécessité que volonté active. Au-delà des structures politiques (mise en place d'un appareil de presse et de réseaux militants), l'action se résume *in fine* à la mise en scène du prince agissant et à la construction de l'image du « prince rouge », par quoi l'on retrouve les processus de construction mythologique dont il était question au début du livre. Les fréquentes correspondances entre les différentes parties du livre et la circularité du raisonnement développé pourront décontenancer le lecteur pressé, mais elles doivent être considérées comme une tentative – rarement poussée aussi loin – de mettre l'écriture biographique en accord avec les réflexions méthodologiques plus récentes sur cet exercice.

Au-delà de cette construction exemplaire et des éclairages précieux que l'on trouvera ponctuellement sur l'histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres, il faut aussi relever quelques moments forts de l'ouvrage. On retiendra par exemple l'analyse du corpus hagiographique dont l'auteur rappelle à quel point il sortirait considérablement affaibli d'une analyse en termes de véracité ou d'intention propagandiste (il convient de regretter au passage la présentation tronquée de ce corpus en bibliographie). Plus encore, la reconstitution de l'inscription sociale de la prétendance est un passage d'une grande originalité par la démarche suivie. B. Goyet réussit en effet à

exploiter de manière magistrale une source inerte en apparence : les listes des « visiteurs » des princes en leur hôtel de Paris où ils ne résident pas, loi d'exil oblige. De ce rite mondain et banal en apparence (le simple dépôt d'une carte cornée), dont la signification sociale ou politique est difficile à cerner, l'auteur parvient à faire le principal outil de compréhension de l'action même du prétendant. Il ne se contente pas, en effet, d'éclairer ces simples listes de noms grâce au recours au *Bottin mondain* ou au journal de la reine Amélie, mais il se lance dans la reconstitution de tout un système rituel (funérailles du duc d'Orléans en 1926, messes anniversaires du 21 janvier) qui lui fournit d'autres listes dont la comparaison permet d'aboutir à des conclusions surprenantes sur la dynamique sociale et politique du monarchisme à cette époque. On relèvera enfin le chapitre où le discours du comte de Paris est analysé en refusant l'approche factice d'une « pensée », au profit de l'étude d'un corpus « ouvert et alterné », constitué par la chaîne dialogique de textes bricolés et faits du réemploi de fragments antérieurs.

La quatrième partie, qui porte sur la période 1940-1969, n'offre pas la même richesse, tout en ayant le mérite de conduire le lecteur au terme du parcours politique du comte de Paris. L'action du prétendant – qui le devient officiellement à la mort de son père en 1940 – y est étroitement déterminée par le dispositif et le répertoire déjà en place avant la guerre. Il est permis de s'irriter du plaisir manifeste que prend l'auteur à jouer avec les poncifs que véhicule le sujet qu'il traite, notamment par le choix des titres : « Points de vue et image du monde », « Le prince du sang » (pour l'épisode de l'assassinat de Darlan), « À cœur volant rien d'impossible » (allusion au nom du manoir de Louveciennes occupé après l'abrogation de la loi d'exil)... Mais c'est aussi une façon de neutraliser tout le fatras des représentations dans lesquelles, qu'il le veuille ou non, le biographe du comte de Paris se trouve lui-même pris. La principale question que pose cet ouvrage reste finalement celle de sa valeur exemplaire. La rigueur du mode d'exposition est à la fois servie par la richesse des sources, magistralement exploitées, et par le caractère récurrent de

l'échec politique du comte de Paris, jamais en mesure de desserrer l'étoupe des contraintes qui pèsent sur son action. Le « prince impossible », c'est moins l'impossible prince d'une France qui rejette la monarchie que l'impossibilité croissante d'agir en prétendant. Une biographie conçue sur le même modèle serait-elle réalisable avec des sources moins abondantes

et surtout avec un personnage ayant la capacité (et la chance) de peser sur l'horizon des possibles qui s'offrent à lui ? Quelle que soit la réponse à cette question, le livre de B. Goyet est incontestablement un modèle d'un genre dont bien peu évitent à ce point les écueils.

PHILIPPE OLIVERA

